

Construisons ensemble l'avenir de la Méditerranée

RAPPORT TECHNIQUE Annexes

Optimiser la production
des biens et services
par les écosystèmes
boisés méditerranéens
dans un contexte de
changements
globaux

Avril 2016



**Améliorer la gouvernance des
espaces boisés méditerranéens à
travers la mise en oeuvre de
démarches participatives**

Parc National de Chréa - Algérie



Ce rapport a été rédigé dans le cadre du projet « Optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux » financé par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) sur la période 2011-2016, sous la maîtrise d'ouvrage du Plan Bleu et du Secrétariat du Comité *Silva Mediterranea* (FAO).

NOTICE LEGALE

Les appellations employées dans le présent document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Plan Bleu aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, régions ou villes, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

DROITS DE COPYRIGHT

Le texte de la présente publication peut être reproduit en tout ou partie à des fins pédagogiques et non lucratives sans autorisation spéciale de la part du détenteur du copyright, à condition de faire mention de la source. Le Plan Bleu serait reconnaissant de recevoir un exemplaire de toutes les publications qui ont utilisé ce matériel comme source. Il n'est pas possible d'utiliser la présente publication pour la revente ou à toute autre fin commerciale sans demander au préalable par écrit l'autorisation du Plan Bleu.



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



Ministère Algérien de
l'Agriculture et du
Développement rural



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

Les analyses et conclusions exprimées ne reflètent pas nécessairement le point de vue du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), de la FAO et du Plan Bleu, mais seulement celui de l'auteur et de l'équipe nationale.

AUTEUR DU RAPPORT

Zoubir Sahli, Expert national, Universitaire/Consultant à l'Université de Blida I

Contact : sahlizbiir@gmail.com

EQUIPE NATIONALE

Abdelmalek Abdelfettah, Point focal, Directeur d'étude chargé de la coopération internationale à la Direction générale des forêts

Contact : a_abdelfettah@hotmail.com

Ramdane Dahel, Référent thématique, Directeur du Parc national de Chréa

Contact : dahelramdane@hotmail.fr

COMITE DE LECTURE TECHNIQUE

Magali Maire, Expert Forestier, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Département Forêt, Division des Politiques et Ressources Forestières (FOA), Italie

Contact : magali.maire@fao.org

Dr. Fabrice Gouriveau, Expert régional, Équipe de Coopération Internationale (Direction des Affaires Internationales) au Centre de Recherche Forestière de Catalogne (CTFC), Espagne

Contact : fabrice.gouriveau@ctfc.es

COORDINATION ET MAITRISE D'OUVRAGE

Nelly Bourlion, Chargée de programmes Écosystèmes forestiers, biodiversité, Plan Bleu. France

Contact : nbourlion@planbleu.org

CITATION

Sahli Z. (2016). *Améliorer la gouvernance des espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre de démarches participatives, Parc National de Chréa, Algérie. Annexes*. Plan Bleu, Valbonne.

Cette publication est téléchargeable sur le site du Plan Bleu : www.planbleu.org

Table des matières

Notice légale	1
Droits de copyright.....	1
Auteur du rapport	2
Equipe Nationale.....	2
Comite de lecture technique	2
Coordination et maitrise d'ouvrage.....	2
Citation	2
Table des matières	3
Encadrés, figures et tableaux	4
Annexes.....	6
Annexe 1. Organigramme du PNC.....	6
Annexe 2. Les Secteurs de conservation au sein du PNC	7
Annexe 3. Compte rendus d'Ateliers participatifs	8
Annexe 4. Synthèse Ateliers participatifs.....	21
Annexe 5. Compte rendu Atelier N°5. Réunion avec la Composante 2	24
Annexe 6. Atelier N°6. Réunion-discussion du Comité locale de gouvernance.....	26
Annexe 7. COMPTE RENDU Atelier N°7 – Thème : Les principaux résultats.....	28
Annexe 8. Récapitulatif des ateliers et des enquêtes réalisés	30
Annexe 9. Résultats d'enquêtes « Sur fréquentation »	31
Annexe 10. Synthèses Résultats Enquêtes « Biens et Services »	37
Annexe 11. Synthèse Atelier « Valorisation des biens et services du Parc national de Chréa - Secteur d'El Hamdania ».....	40
Annexe 12. Synthèse Enquêtes participatives.....	47
Annexe 13. Questionnaires Enquêtes	48
Questionnaire biens et services du parc national de Chréa	48
Questionnaire Sur fréquentation et impact sur la gestion des ressources naturelles du Parc National de Chréa.....	53
Annexe 14. Résultats graphiques des enquêtes d'opinion	58
Annexe 15. Lettres et autres documents	62
Annexe 16. Arbre à problème – Arbre à solutions	64
Annexe 17. Plans de gestion du PNC.....	65
Annexe 18 .Principaux PPDRl dans les communes du Parc.....	67
Annexe 19. Tableau Synthèse – Plan d'actions et proposition de ressources et de structure de gouvernance	68
Annexe 20. Les principales réunions déterminantes pour l'intégration de la démarche participative	71
Annexe 21. Compte rendu du Conseil scientifique	72
Annexe 22. Compte rendu du Conseil d'orientation	74

Encadrés, figures et tableaux

Encadré 1 : Compte rendu atelier n°1 journée d'étude, d'information et de sensibilisation « Gouvernance et Gestion participative des espaces boisés, des biens et des services du Parc National de Chréa » - Secteur du Parc national de Chréa- Algérie - Mercredi 22 Janvier 2014.....	8
Encadré 2 : Compte rendu atelier n°2 « Menaces et Opportunités. Ressources et enjeux du territoire » - Secteur N°2 du Parc national de Chréa. Site d'EL HAMDANIA. Algérie - Mardi 11 Février 2014.....	11
Encadré 3 : Compte rendu atelier n°3 - formation-sensibilisation «Gouvernance et Gestion participative des Ressources naturelles du Parc de Chréa » - Secteur du Parc national de Chréa – Algérie - Jeudi 29 Mai 2014.....	15
Encadré 4 : Compte rendu atelier n°4 - Thème : Valorisation des biens et services du Parc national de Chréa - Secteur d'El Hamdania – Algérie.....	18
Encadré 5 : Composante 3 : Améliorer la gouvernance des espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre de démarches participatives.....	24
Encadré 6 : Composante 3 : Améliorer la gouvernance des espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre de démarches participatives - Compte rendu.....	26
Encadré 7 : Diagnostic, choix stratégiques et plan d'actions de développement et de gestion participative - Secteur d'El Hamdania - Parc national de Chréa - Algérie.....	28
Encadré 8 : Analyse des résultats de l'enquête « Sur fréquentation du PNC » - Partie Secteur de CHREA.....	31
Encadré 9 : Analyse des résultats de l'enquête « Sur fréquentation du PNC » - Partie Secteur El Hamdania.....	34
Encadré 10 : Synthèse Atelier « Valorisation des biens et services du Parc national de Chréa - Secteur d'El Hamdania ».....	40
Encadré 11 : Analyse enquêtes « Biens et services » - communes de Chréa, El Hamdania et Hammam Mélouane.....	41
Encadré 12 : Analyse enquêtes « Biens et services » - communes de Chréa, El Hamdania et Hammam Mélouane.....	43
Encadré 13 : Analyse enquêtes « Biens et services » - communes de Chréa, El Hamdania et Hammam Mélouane.....	45
Encadré 14 : Lettre au wali de Blida.....	62
Encadré 15 : Lettre à Monsieur le Directeur Général des Forêts, Monsieur YETTOU Abdelkader, Point focal du Projet FFEM/Plan Bleu.....	63
Encadré 16 : Procès verbal de réunion du conseil scientifique - 1 ^{ère} session ordinaire - Exercice 2014.....	72
Encadré 17 : procès verbal de réunion du conseil d'orientation - 1 ^{ère} session ordinaire - exercice 2014.....	74
Encadré 18 : Récapitulatif des recommandations.....	76
Figure 1 : Organigramme du PNC.....	6
Figure 2 : Les Secteurs de conservation au sein du PNC.....	7
Figure 3 : Opinions sur le risque d'utilisation des RN du parc comme combustible.....	58
Figure 4 : Opinion sur les différents risques encourus par les RN du parc.....	58
Figure 5 : Opinions sur les visites touristiques et leur impact sur le PNC.....	59
Figure 6 : Opinions sur les moyens d'aménagement et de sécurité du PNC.....	59
Figure 7 : Opinions sur les actions à entreprendre pour limiter la dégradation des ressources naturelles.....	60
Figure 8 : Les services offerts par le site du PNC (taux par type de service offert).....	60
Figure 9 : Arbre à problèmes du site du PNC.....	64
Figure 10 : Arbre à solutions du site du PNC.....	64
Tableau 1 : Synthèse Ateliers participatifs.....	21
Tableau 2 : Récapitulatif des ateliers et des enquêtes réalisés.....	30
Tableau 3 : Synthèses Résultats Enquêtes « Biens et Services ».....	37
Tableau 4 : Synthèse Enquêtes participatives.....	47
Tableau 5 : Opinions sur quelle stratégie adopter pour réduire le risque sur les RN du PNC.....	59
Tableau 6 : Tableau récapitulatif des services offerts au niveau PNC (taux par type de service offert).....	61
Tableau 7 : Evaluation à travers les PG I, II et III de l'axe Protection des Ressources Naturelles.....	65
Tableau 8 : Evaluation à travers les PG I, II et III de l'axe Ecodéveloppement et Valorisation Patrimoniale.....	66
Tableau 9 : Commune de Chréa : Programme PPDRI 2010 - Nombre de ménages concernés : 110.....	67
Tableau 10 : Commune de Chréa : Programme PPDRI 2014 - Nombre de ménages concernés : 74.....	67

Tableau 11 : Tableau Synthèse – Plan d’actions et proposition de ressources et de structure de gouvernance..... 68
Tableau 12 : Les principales réunions déterminantes pour l’intégration de la démarche participative..... 71

Annexes

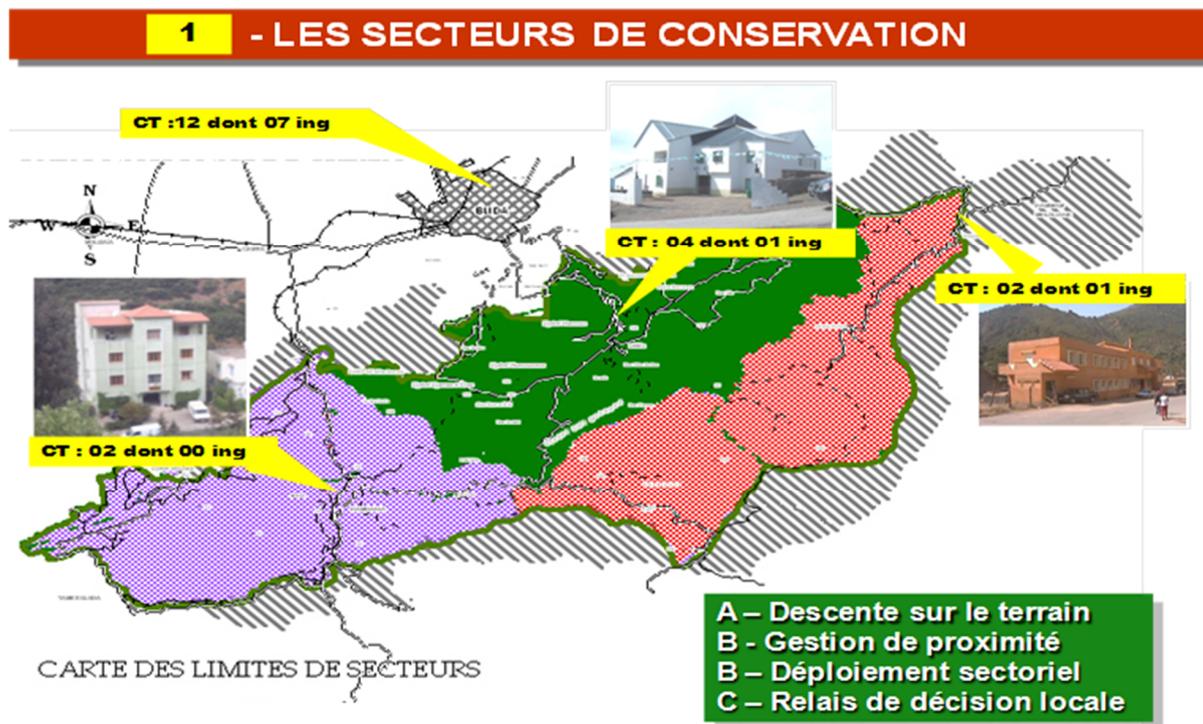
ANNEXE 1. ORGANIGRAMME DU PNC

Figure 1 : Organigramme du PNC



ANNEXE 2. LES SECTEURS DE CONSERVATION AU SEIN DU PNC

Figure 2 : Les Secteurs de conservation au sein du PNC



CT = Corps techniques

ANNEXE 3. COMPTE RENDUS D'ATELIERS PARTICIPATIFS

Encadré 1 : Compte rendu atelier n°1 journée d'étude, d'information et de sensibilisation « Gouvernance et Gestion participative des espaces boisés, des biens et des services du Parc National de Chréa » - Secteur du Parc national de Chréa- Algérie - Mercredi 22 Janvier 2014

Projet : Optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux - Composante 3 : Améliorer la gouvernance des espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre de démarches participatives - Démarche participative

Organisation de la Première journée d'étude, d'information et de sensibilisation sur le projet : « Optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux - Composante 3 : Améliorer la gouvernance des espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre de démarches participatives »

Thème : « Gouvernance et Gestion participative des espaces boisés, des biens et des services du Parc National de Chréa »

Date : Mercredi 22 Janvier 2014

Lieu : Salle de conférence du secteur du Parc national de Chréa (PNC) – Commune de Chréa (wilaya de Blida)

Organisateurs : La Direction du Parc de Chréa en collaboration avec l'expert national du projet. L'Assemblée populaire communale (APC –Mairie) de Chréa

Animateur : Zoubir SAHLI, expert national du projet. **Participants** (Cf. liste des participants).

- Membres du Conseil communal de Chréa : 04 personnes
- Membres de la Cellule communale d'animation rurale (CARC : 06 personnes : Secteurs des travaux publics, de l'hydraulique, de l'agriculture, des forêts, de l'urbanisme...)
- Représentants des riverains : (douars : Bouhandas, Bouhartit, Beni Sbiha, Kerrach, Hannous, Hakou Ferraoun, Beni Ali, Oued Aberrar, Marmoucha)
- Associations : 05 (Amis de Chréa, Amel Chréa, Concorde, Cèdre Chréa, Office du tourisme)
- Cadres du PNC versés dans le projet FFEM : 03
- Autres participants (étudiants en fin d'études, indépendants)

Programme de la journée :

10h-10h15. Allocution d'ouverture par M. Amar Beskra, président de l'APC de Chréa

10h15-10h45. Intervention de M. Ramdane Dahel, Directeur du Parc national de Chréa : Présentation des objectifs et des missions de l'administration du Parc de Chréa et de l'intérêt du projet FFEM/Plan bleu/Parc National de Chréa.

10h45-11h30. Intervention et animation de la journée par M. Zoubir Sahli, expert national (voir Présentation en power point)

- Présentation du projet FFEM/Plan bleu/Parc National de Chréa, de ses objectifs, des résultats attendus et de la démarche qui serait mis en œuvre pour le réaliser. Présentation de la journée «Gouvernance et gestion participative des espaces boisés, des biens et des services du Parc National de Chréa» : Constat, explication des règles de gouvernance et de gestion des ressources naturelles, des méthodes et des règles d'implication, de participation et d'organisation des acteurs.

11h30. 14h. Débats : Animation des débats par M. Z. SAHLI, expert national

Dans le cadre des activités de la première phase du projet FFEM/Plan bleu/Parc National de Chréa (**Objectif spécifique 1. Renforcer la dimension participative dans l'élaboration / mise en œuvre du plan de gestion du parc en impliquant les acteurs locaux. Activité 1.2**), nous avons organisé une journée d'étude, d'information et de sensibilisation sur le projet FFEM/Plan bleu/Parc National de Chréa portant sur le thème de la « **Gouvernance et gestion participative des espaces boisés, des biens et des services du Parc National de Chréa**».

Cette journée a été organisée le Mercredi 22 janvier 2014 à 10H dans la salle de conférence du Parc national de Chréa de la commune de Chréa, et ce en présence d'une trentaine de participants représentant divers secteurs techniques, administratifs, diverses organisations de la société civile, ainsi que les représentants des collectivités locales. Le projet et le thème de la rencontre ont été présentés à l'assistance par l'expert national - animateur qui a utilisé pour l'occasion un langage simple (en arabe dialectal). La présentation a tourné autour des points suivants (voir présentation en power point) : 1°/ Le parc de Chréa avec l'identification : des contraintes, des risques et des menaces, mais aussi des atouts ainsi que des cinq (05) enjeux majeurs auxquels devrait faire face le parc. Les grandes lignes du projet FFEM/Plan bleu/PNC – Composante 3. 2°/ L'explication des notions de « participation, de « gestion participative, de « gouvernance », d'implication et de participation des acteurs », ainsi que des conditions de leur réalisation

La journée a été tout d'abord intéressante dans le sens où elle a drainé un nombre important de participants qui ont tenu à assister jusqu'à la fin. Elle a été ensuite riche et fructueuse puisqu'elle a suscité un grand intérêt de la part de l'assistance dont une grande partie a participé au débat durant près de trois heures. L'animateur a ainsi été fortement questionné et tenu à apporter des réponses claires aux diverses questions. Les principaux axes ou sujets sensibles abordés, aussi bien lors des présentations que lors du débat concernaient essentiellement :

1. **Les risques et les grandes menaces des incendies de forêt qui pèsent sur le parc :** plusieurs intervenants (notamment les représentants des associations locales, les membres de l'APC et les techniciens du parc) ont repris ce sujet sensible et l'ont lié à d'autres menaces (dégradation des ressources naturelles, ruine des agriculteurs arboriculteurs et apiculteurs qui ont vu leurs vergers et leurs ruches détruits, menaces sur les habitations...)
2. **La question du foncier, et notamment du foncier agricole :** Cette question très complexe et sensible semble focaliser l'attention de la majorité des participants, plus particulièrement les représentants des populations et de l'APC. Les interventions ont été souvent véhémentes et revendicatives ; la plupart considère que le non règlement de la question foncière et l'absence de titres de propriété sont les causes essentielles de l'exode des populations et leur non implication dans les actions de protection et de conservation du parc, la non valorisation des ressources naturelles et la faiblesse de la production agricole. Cette question rend difficile, voire impossible le dégagement d'assiettes foncières pour les projets d'habitat rural selon le président d'APC, voire la non réalisation de projets d'investissements agricoles et touristiques. Cette question rend par ailleurs difficile le dialogue entre les représentants des populations et des agriculteurs d'une part et les différents compartiments de l'administration, d'autre part.
3. **La question de la sur fréquentation du parc et du « tourisme sauvage »** que l'administration du parc, les représentants des populations locales et des membres de l'APC considèrent comme un enjeu sur lequel il faut se pencher sérieusement. Il a été expliqué que cette question était inscrite comme sujet à traiter, notamment dans le cadre de la deuxième phase du projet (**Objectif spécifique 2. Analyser les menaces/opportunités (dans le Parc et sa zone périphérique) et rechercher des alternatives pour réguler le flux de visiteurs du parc. Activité 2.2**), notamment dans le cadre d'ateliers participatifs.
4. **Les insuffisances en matière de connaissance des ressources du parc**, ce qui nécessite, selon des participants techniciens, l'élaboration de cartes de répartition de ces ressources, plus particulièrement : une carte mellifère, une carte des plantes aromatiques et médicinales, ainsi qu'une carte pastorale indispensable pour les populations d'éleveurs riverains du parc.
5. **La situation particulière de la commune, une commune assez répulsive, malgré ses potentialités**, une commune qui est caractérisée par la faiblesse de ses activités économiques.
6. **Les atouts qui caractérisent cette zone :** sa richesse en biodiversité, la volonté et la disponibilité des populations à participer à des projets concrets. Les atouts et les opportunités en matière de développement et de valorisation des biens (essentiellement les ressources naturelles, mais aussi et surtout les produits agricoles de terroir) ont été mis en avant. Un exemple de valorisation de biens et de produits de terroir local a été évoqué : un plat végétarien typique de la zone, composé par plus de 60 plantes aromatiques et médicinales, appelé « Hemmama », et sur lequel il est possible de développer des événements culturels et la valorisation d'un produit éco-touristique.
7. **Les réalisations en termes de projets à caractère collectif ou semi-collectifs**, notamment celles réalisées ou programmées dans le cadre : 1°/ des Plans communaux de développement (PCD) et 2°/ des projets de proximité de développement rural (PPDRI), tels que les projets d'infrastructure, d'accès à l'eau potable et de rénovation des réseaux d'eau potable, de retenues collinaires, de confection de pistes et de points d'eau, avec cependant les très faibles réalisations de projets à caractère individuel, faute essentiellement de règlement des problèmes fonciers.

8. *Enfin, la question du comment faire a beaucoup intéressé les participants* puisque des questions ont été posées à l'animateur sur les démarches à adopter et leur clarification (ce qui a été fait), mais surtout sur le rôle de la CARC (élargie) en tant que cellule d'animation rurale pouvant prendre en charge les doléances des acteurs. Il a été expliqué que la CARC était déjà un cadre institutionnel déjà établi. La plupart des participants ont considéré que sa composition (qui devrait être élargie à d'autres acteurs) pourrait être une référence en matière de participation et d'organisation autour de projets concrets.

Cette première rencontre donne donc déjà un aperçu sur l'intérêt de la CARC en tant que cadre institutionnel local, un cadre qui pourrait ainsi évoluer en comité des parties prenantes pouvant constituer dans l'avenir une structure de « gouvernance participative locale ».

A la fin de la rencontre, une partie importante des participants a souhaité : l'approfondissement des analyses des problèmes évoqués ; la présence et l'implication des responsables administratifs (à un niveau de directeur) des différents services (agriculture, forêts, hydraulique, tourisme, cadastre, domaines...). Il a été procédé enfin à des rencontres et des discussions informelles entre différents personnalités et différentes organisations, ainsi que l'échange de coordonnées pour les besoins des différentes enquêtes-diagnostiques à effectuer pendant le projet. La rencontre s'est terminée vers 14 heures par la prise de parole du Président de l'APC de Chréa et le Directeur du PNC qui ont souhaité plein succès à notre parcours et plus de projets concrets. Fait à Alger, le 25/01/2014 (Z. SAHLI Expert national).

**Encadré 2 : Compte rendu atelier n°2 « Menaces et Opportunités. Ressources et enjeux du territoire » -
Secteur N°2 du Parc national de Chréa. Site d'EL HAMDANIA. Algérie - Mardi 11 Février 2014**

Projet : Optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux - Composante 3 : Améliorer la gouvernance des espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre de démarches participatives - Démarche participative

Organisation de l'atelier N°2 du projet : « Optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux - Composante 3 : Améliorer la gouvernance des espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre de démarches participatives »

Thème : *Menaces et Opportunités - Ressources et enjeux du territoire » du Parc National de Chréa »*

Date : Mardi 11 Février 2014

Lieu : Salle de conférence du secteur N°2 du Parc national de Chréa (PNC) – Commune d'El Hamdania (wilaya de Médéa)

Organisateurs :

- La Direction du Parc de Chréa en collaboration avec l'expert national du projet. L'Assemblée populaire communale (APC –Mairie) d'El Hamdania

Animateur : Zoubir SAHLI, expert national du projet

Participants : 31 personnes (Cf. liste des participants).

- Membres de la Cellule d'animation rurale communale (CARC) (représentants des secteurs des forêts, de l'hydraulique, de l'urbanisme, de l'agriculture...). Le Secrétaire général de la Daira de Ouzra (wilaya de Médéa), arrondissement dont dépend la commune d'El Hamdania. Membres du Conseil communal : deux élus de l'APC d'El Hamdania (Vice-présidents) et un chef des services techniques. Membres représentant 07 communautés rurales (douars) : Beni Messaoud, Tiberguent, Galzi, Sidi Ali, Tiguersift, Zaatit, Djerrah. Membres d'une association sportive. Participants à titre individuel (essentiellement des petits agriculteurs et des jeunes résidents de la commune)

Programme de l'atelier :

10h-11h15. Allocution d'ouverture par M. le Secrétaire général de la daira d'Ouzra (wilaya de Médéa)

10h15-10h45. Intervention de M. Ramdane Dahel, Directeur du Parc national de Chréa : Présentation des objectifs et des missions de l'administration du Parc de Chréa et de l'intérêt du projet FFEM/Plan bleu/Parc National de Chréa pour la commune d'El Hamdania.

10h45-11h30. Intervention et animation de la journée par M. Zoubir Sahli, expert national (voir Présentation en power point)

- Présentation du projet FFEM/Plan bleu/Parc National de Chréa, de ses objectifs, des résultats attendus et de la démarche qui serait mise en œuvre pour le réaliser. Présentation de la journée «Menaces et Opportunités-Ressources et enjeux du territoire » : Constat, situation de la commune d'El Hamdania et son insertion dans le parc de Chréa ; les contraintes et les risques qui l'entourent ; les atouts et les opportunités en matière de développement agricole et rural local dans le cadre d'une démarche de gestion participative et durable des ressources de la commune et du parc.

11h30. 14h. Débats : Animation des débats par M. Z. SAHLI, expert national

Dans le cadre des activités de la première phase du projet FFEM/Plan bleu/Parc National de Chréa (Objectif spécifique 1. Renforcer la dimension participative dans l'élaboration / mise en œuvre du plan de gestion du parc en impliquant les acteurs locaux. Phase 2. Diagnostic territorial partagé Activité 2.2 « Atelier Menaces et opportunités »), nous avons organisé un atelier sur le projet FFEM/Plan bleu/Parc National de Chréa portant sur le thème de la «Menaces et opportunités – Ressources et enjeux du territoire du Parc National de Chréa – cas du site d'El Hamdania». Cet atelier a été organisé le Mardi 11 Février 2014 à 10h dans la salle de conférence du secteur d'El Hamdania du Parc national de Chréa de la commune d'El Hamdania, et ce en présence de plus de trente personnes représentant divers secteurs techniques, administratifs, les représentants des collectivités locales (élus et chef des services techniques), les membres de la Cellule d'animation rurale communale CARC (représentant divers secteurs et les collectivités locales), une association locale, les communautés et les comités de 07 villages ruraux (douars), ainsi que de nombreuses personnes présentes à titre individuel.

Le projet et le thème de la rencontre ont été présentés à l'assistance par l'expert national - animateur qui a utilisé pour l'occasion un langage simple (en arabe dialectal). La présentation a tourné autour des points suivants :

- Les grandes lignes du projet FFEM/Plan bleu/PNC – Composante 3.
- Le parc de Chréa avec l'identification : de son importance au niveau local, national et international ; la place de la commune d'El Hamdania dans le parc, son importance, ses contraintes, mais aussi les risques et les menaces
- La présentation des principaux atouts et des opportunités qui peuvent s'offrir aux populations dans les domaines du développement agricole et de la promotion et le développement des activités de services dont l'éco-tourisme.
- L'urgence en matière d'organisation des populations rurales autour d'associations crédibles, leur implication dans le processus de développement rural durable et surtout leur pleine participation dans le projet FFEM/Parc de Chréa.

L'atelier s'est déroulé dans de bonnes conditions en présence d'une population importante (plus de 30 participants). L'importance de la participation et le type de personnes participantes (essentiellement des petits agriculteurs et éleveurs résidents réels ou partiels dans les sites ruraux de la commune) a donné une caractéristique particulière à cet atelier, puisque ce sont essentiellement les questions des infrastructures rurales (en particulier les routes et les pistes agricoles, l'électrification, l'accès au gaz...) pour désenclaver les sites agricoles ; du foncier agricole ; des incendies de forêts ; des aides et de soutien à l'agriculture (et surtout à l'arboriculture fruitière et à l'apiculture) ; de la réhabilitation des ressources hydriques pour les besoins de l'irrigation et l'accès à l'eau potable ...). L'animateur a beaucoup insisté sur l'importance de l'équilibre à faire entre d'une part la gouvernance et la gestion participative des ressources naturelles du parc et le développement d'activités agricoles et rurales, d'autre part. Il a insisté aussi sur l'importance de l'implication des acteurs locaux et leur pleine participation. Ce qui lui a valu beaucoup de questions auxquelles il a été apporté des réponses claires ; les intérêts et les préoccupations de la majorité des participants (notamment les agriculteurs) n'étant pas toujours au même niveau que ceux des pouvoirs publics.

Compte tenu de la qualité des participants et de leurs besoins, les principaux axes ou questions sensibles abordés lors du débat concernaient essentiellement :

1. **L'enclavement des villages et des sites ruraux et la faiblesse des accès infrastructurels** (routes, pistes agricoles à réhabiliter, relief tourmenté, enneigement, absence d'ouvrages d'art tels les ponts et les viaducs...).
2. **L'absence de moyens d'accès à l'eau potable, à l'assainissement, à l'électrification et au gaz.**

Ces deux sujets sensibles sont abordés en fait à travers des questions posées avec insistance surtout aux représentants des pouvoirs publics et aux collectivités locales. Ce type de questions récurrentes, malgré l'existence de programmes locaux (plans communaux de développement, programmes sectoriels, PPDRI...), qui prennent en partie ces questions, semblent certes ne pas être au centre des enjeux entourant la gouvernance et la gestion participative des espaces boisés du parc. Mais elles sont souvent posées par les acteurs locaux (essentiellement les populations résidentes) comme des contraintes importantes pouvant à la fois bloquer le processus de développement rural durable entamé par les pouvoirs publics (à travers notamment les PPDRI) et à rendre peu effectif la participation de cette même population. Il a été compris ainsi que l'enjeu principal est la recherche de la stabilité de la population rurale résidente (notamment agricole) au sein des sites, ainsi que le retour de celle qui a migré pour des raisons sécuritaires ; la réhabilitation et/ou le renforcement des bases infrastructurelles étant les conditions réalisables.

3. **La question de la valorisation des ressources naturelles indispensables au déclenchement d'un processus de mise en place d'une vie agricole et rurale :**

- la question du règlement de la question foncière, restée souvent en suspens et qui empêche bon nombre d'agriculteurs vivant sur des terres dont ils réclament la propriété mais qui n'ont pas d'actes, ni d'autorisations pour les mettre en valeur ; la réhabilitation des sources et autres ressources hydriques, ainsi que les aides à des forages de puits ; l'enrichissement des ressources végétales locales utiles par l'engagement de programmes d'installation de pépinières forestières et arboricoles, avec le développement d'espèces spécifiques ou adaptées à la zone, telles : le caroubier, l'arbousier, l'eucalyptus.... ; l'engagement de véritables projets d'aménagement et de mise en valeur agricole des sites montagneux.

4. La réhabilitation de l'habitat rural à travers des aides pour le retour et la stabilisation des populations :

C'est une question importante qui est en partie prise en charge (mais de façon administrative) par les pouvoirs publics dans le cadre d'un volet des PPDR. Cependant, cette question est devenue récurrente et semble constituer une autre condition pour la stabilisation de la population. Les représentants des populations pensent aussi dans le cadre d'un processus de création de petites agglomérations pouvant constituer des milieux de vie utiles à la lutte contre les incendies et à la généralisation d'activités de valorisation des ressources et produits de terroir.

5. La question du tourisme :

La commune d'El Hamdania englobe divers sites ; le seul site visité par les touristes est celui longeant la route nationale Alger-Médéa où se trouve le chef lieu de la commune, un site qui a vu un développement rapide, le long de la route, d'activités de restauration et d'hôtellerie et l'aménagement (par la Wilaya et l'administration du PNC) d'un parc d'attraction, de loisirs, de détente et de vente de produits artisanaux ; l'administration du PNC a également mis en place au niveau de ce parc un éco musée, avec des actions d'information et de sensibilisation auprès du public. Le reste du territoire de la commune est occupé par des sites montagneux difficiles d'accès, mais dont certains sont favorables pour des aménagements dans le cadre d'un « tourisme vert ». Les participants – surtout les agriculteurs - ne sont pas tous hostiles à une dynamique touristique dans leur commune, mais redoutent les conséquences d'un tourisme de masse dont ils voient déjà les effets. Certains d'entre eux proposent cependant l'engagement de projets d'aménagement de nouveaux sites pour touristes, mais aussi et surtout des aides pour le développement d'un tourisme « populaire » (« gîtes ruraux », itinéraires et pistes pour randonnées ...), notamment au niveau de deux zones : la zone de « Msennou » et de « Taga » où existe un plateau avec une vue panoramique idéale.

6. Les questions de la participation et de l'organisation des acteurs locaux :

L'atelier a montré qu'on a affaire, plus que dans le site de Chréa, à une situation de faible implication – participation – organisation des acteurs locaux. En fait, hormis les représentants de l'administration du parc, quelques techniciens et deux vice-présidents de l'APC d'El Hamdania, l'essentiel des participants était composé d'agriculteurs ou de représentants de villages (organisés souvent de façon informelle); les autres catégories d'acteurs (universitaires, agents de la wilaya, associations, commerçants...) étaient absentes et donc non concernées, et ce malgré les invitations qui ont été lancées à certains d'entre eux. Il a été constaté aussi à travers les débats :

- une faible implication dans les actions engagées par les pouvoirs publics (actions engagées par l'administration du parc ou par le secteur des forêts, notamment) et ce en dépit des campagnes d'information et de sensibilisation ; une faiblesse en matière d'organisation : les populations locales ne sont pas toujours organisées autour de projets concrets et ont du mal à participer à des réalisations ayant un caractère collectif.

Il est utile de signaler aussi que la question de la gestion des ressources naturelles et du développement rural est le fait des acteurs institutionnels, essentiellement le fait de l'administration des forêts, du PNC ou d'autres organismes publics. Il a été expliqué que les populations devaient s'impliquer et s'organiser. Il a été expliqué aussi que l'avènement des PPDR et l'institutionnalisation des CARC pourraient leur servir comme cadres pour la mise en œuvre d'une dynamique de développement rural local et pour l'initiation de projets à partir de leurs besoins.

Il a été constaté lors des débats que certains d'entre eux n'avaient pas suffisamment d'informations sur ces processus, d'autres n'étaient pas encore organisés autour de projets concrets. Enfin, la majorité exprimait surtout des griefs contre les administrations qui ne les accompagnent pas suffisamment. En fait, comme partout ailleurs, la participation des acteurs locaux, qui suppose leur implication, n'a pas été souvent à l'ordre du jour faute d'organisation et de structuration des différents acteurs (agriculteurs, résidents des villages, opérateurs, collectivités locales, associations...).

A la fin de l'atelier, nous avons été tout de même satisfaits pas la participation d'un nombre importants de personnes.

Les principales leçons recueillies au cours de cet atelier sont :

- un intérêt évident pour des rencontres et des discussions autour de projets comme le projet FFEM/Plan bleu/Parc de Chréa qui s'est traduit par une forte participation à l'atelier (et ce jusqu'à la fin), par la curiosité et les nombreuses questions pertinentes sur les situations difficiles que vivent les acteurs (essentiellement les populations d'agriculteurs vivant dans les sites de la commune) ;
- une sensibilité affichée quant aux risques et menaces encourus par le territoire et ses espaces et ses écosystèmes ;

- une sensibilité quant aux opportunités offertes par un milieu riche ;
- une volonté de comprendre les enjeux de gouvernance et de gestion participative, mais liés à la nécessité absolue de revitaliser les sites et d'engager sérieusement des activités agricoles et rurales visant l'amélioration des conditions de vie des populations locales ;
- une certaine prise de conscience en ce qui concerne la nécessité de s'organiser ;
- la qualité des interventions de quelques personnes ressources (essentiellement deux personnes représentant les douars « Msennou » et « Galzi » ;
- des propositions d'idées intéressantes et de projets, tels que :
 - une lutte plus forte plus continue contre les incendies de forêts ;
 - l'installation de pépinières forestières et arboricoles avec des espèces locales spécifiques ou adaptées ;
 - la nécessité de l'éco-tourisme et du tourisme populaire, avec le développement du logement chez l'habitant et des gîtes ruraux ;
 - une journée - sortie de découverte dans les différents sites montagneux de la commune ;
 - le lancement ou la création, avec l'aide des pouvoirs publics, de petites associations ou groupements coopératifs d'intérêts communs, mais dans le cadre strictement familial : à ce sujet, il a été convenu avec les animateurs des PPDR et le chef de secteur du PNC de suivre et d'appuyer les candidats à ce type d'associations ou groupements coopératifs.

Il a été procédé enfin à des rencontres et des discussions informelles entre différentes personnalités et différentes organisations, ainsi que l'échange de coordonnées pour les besoins des différentes enquêtes-diagnostiques à effectuer pendant le projet.

La rencontre s'est terminée vers 13H30 heures par la prise de parole de l'animateur et du Directeur du PNC qui ont souhaité plein succès à notre parcours et plus de projets concrets.

Fait à Alger, le 15/02/2014

Z. SAHLI - Expert national

Encadré 3 : Compte rendu atelier n°3 - formation-sensibilisation «Gouvernance et Gestion participative des Ressources naturelles du Parc de Chréa » - Secteur du Parc national de Chréa – Algérie - Jeudi 29 Mai 2014**Projet : Optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux - Composante 3 : Améliorer la gouvernance des espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre de démarches participatives - Démarche participative**

Organisation de l'Atelier N°3. FORMATION-SENSIBILISATION du projet « Optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux - *Composante 3 : Améliorer la gouvernance des espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre de démarches participatives* »

Thème : « Gouvernance et Gestion participative des Ressources naturelles du Parc de Chréa »

Objectifs :

1. Initier les participants à l'approche participative
2. Sensibiliser les participants à la dimension participative dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion du parc
3. Faire prendre conscience de l'existence d'une nouvelle dynamique de gouvernance mettant en place de nouvelles institutions locales

Date : Jeudi 29 Mai 2014

Lieu : Salle de conférence du secteur du Parc national de Chréa (PNC) – Commune de Chréa (wilaya de Blida)

Organisateur : Le Parc National de Chréa en collaboration avec l'expert national du projet « FFEM/Plan Bleu/DGF/Parc national de Chréa ».

Animateur-Formateur : M. Zoubir SAHLI, expert national du projet « FFEM/Plan Bleu/DGF/Parc national de Chréa »

Participants (Cf. liste des participants).

- Membres du Conseil communal de Chréa
- Membres de la Cellule communale d'animation rurale (CARC)
- Représentants des riverains
- Cadres et chefs de secteurs du PNC
- Membres d'associations écologiques et de protection de l'environnement
- 02 Etudiants élèves ingénieurs agroéconomistes travaillant sur la composante 3 (pour le mémoire d'ingénieurs agroéconomistes)

Note de Présentation :

Les problèmes environnementaux sont devenus assez préoccupants au cours de ces dernières années, suite aux multiples effets des actions de l'homme sur les écosystèmes les plus fragiles, tels que les écosystèmes forestiers et les espaces boisés du Parc national de Chréa. D'un autre côté, nous avons affaire à des milieux encore assez riches en diversité et en apports tangibles en ressources utiles pour l'homme. Cette richesse est certes susceptible d'être mise en valeur pour répondre à des besoins économiques et sociaux, mais elle doit être mieux protégée et mieux valorisée en tenant compte de l'indispensable équilibre entre les prélèvements opérés sur mêmes ressources et leur conservation.

Que faire alors pour rendre visible cet équilibre indispensable sinon impliquer l'homme lui-même pour le rendre responsable et acteur d'un véritable développement durable ?

Le Parc national de Chréa est un complexe d'écosystèmes forestiers et paysagers abritant une diversité biologique importante. C'est un territoire utile qui dispose d'atouts importants comme c'est l'exemple type d'espace en crise auquel il est nécessaire de porter non seulement une attention particulière en matière de sauvegarde de sa diversité biologique, mais aussi un intérêt en matière de développement de toutes ses potentialités naturelles et humaines, à travers une démarche basée sur une nouvelle gouvernance et une gestion participative de ses ressources naturelles. L'approche participative est une démarche qui conduit à une gestion concertée des solutions retenues en vue de répondre aux besoins et attentes des populations locales. Elle vise l'amélioration des

conditions de vie des populations tout en assurant le développement local sur une base durable à leur profit.

La mise en œuvre de l'approche participative impose donc l'apprentissage d'un mode d'intervention nouveau comme elle suppose aussi la promotion d'un mode de gouvernance qui donnerait plus de poids et plus de responsabilités aux structures et acteurs locaux. L'enjeu de l'approche participative est donc fondamental pour le site du Parc de Chréa : il s'agit de favoriser la participation des acteurs dans les actions et les plans de gestion visant d'une part la protection du site et de ses ressources et, d'autre part, la promotion de l'auto-développement des communautés vivant sur le site du parc et une prise en charge active de leur propre avenir. C'est ce que propose d'initier et de développer, au cours d'une journée de formation-sensibilisation l'atelier N°3 de la composante 3 du projet « FFEM/Plan Bleu/DGF/Parc national de Chréa »¹

PROGRAMME	
9H30	Ouverture de l'Atelier par le Directeur du PNC
10H-11H	Formation – Thème N°1 « La Gestion participative des ressources naturelles» par : M Z. SAHLI
11H-12H	Formation – Thème N°2 « La Gouvernance » par : M Z. SAHLI
12H-12H30	Formation – Thème N°3 « Application au cas du PNC » par : M Z. SAHLI
12H30- 13H30	Repas
13H30- 15H30	Débat - Etat des lieux- Orientations pour la mise en place d'organes de gouvernance et de gestion participative
16H30	Clôture

Le jeudi 29 Mai 2014 a été organisée au sein de la salle de conférence du secteur de Chréa du PNC un atelier de formation-animation au profit d'un groupe de personnes représentant les principaux acteurs intervenant dans le cadre du projet FFEM/Plan bleu/PNC-Composante 3. « *Améliorer la gouvernance des espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre de démarches participatives* » (voir liste des participants en annexe) ; un atelier de sensibilisation mais aussi de renforcement des capacités des participants en matière de connaissance des démarches de « gestion participative des ressources naturelles » et de « gouvernance » d'un espace aussi important que le Parc de Chréa, objet du projet en question..

La journée a été tout d'abord intéressante dans le sens où elle a drainé un nombre intéressant de participants, et ce malgré des absences notables qui ont concerné surtout certains membres de la Cellule d'animation rurale communale (CARC), représentants des administrations des forêts, de l'hydraulique, du tourisme, de la jeunesse et des sports, du transport.....

Cette journée de formation-animation a abordé les trois thèmes suivants : La « Gestion participative des ressources naturelles » d'un espace boisé. La « Gouvernance » d'un espace boisé. Application au cas d'un espace boisé, le Parc national de Chréa.

Cette journée a été riche et fructueuse puisqu'elle a suscité un grand intérêt de la part de l'assistance qui voulait avoir plus d'informations et de précisions sur les concepts de « gestion participative » et de « gouvernance » et dont une grande partie a participé au débat durant près de trois heures. L'animateur a ainsi été fortement questionné et tenu à apporter des réponses claires aux diverses questions.

Les principaux axes ou sujets sensibles abordés lors du débat concernaient essentiellement :

1. La question de la participation effective des acteurs :

-les modalités de participation de la part des acteurs non institutionnels qui ne trouvent pas souvent de cadre adéquat pour le faire et dont certains notent leur exclusion et leur marginalisation ; la participation qui semble cependant trouver peu d'échos auprès des représentants des agriculteurs et riverains du parc qui ont, encore une fois, posé le problème du foncier qui entrave leur évolution (instabilité, faiblesse de l'investissement...) et empêche leur adhésion à tout projet dans la zone du parc : cette question foncière a d'ailleurs focalisé l'attention d'un grand nombre de personnes ; une partie importante du débat a par ailleurs été consacrée à l'écoute d'un

¹Dont l'objectif est de « promouvoir la gouvernance et la gestion participative du Parc national de Chréa afin d'assurer une gestion durable des ressources naturelles ».

certain nombre de revendications et de griefs posés par ces représentants concernant surtout leur place réelle dans les projets en cours en tant qu'habitants de la zone alors qu'ils ne disposent, selon eux, d'aucun droit sur leurs terres.

2. La faiblesse de projets à caractère participatif dans la zone du parc, une zone rurale pourtant prioritaire en matière de lancement de projets de proximité de développement rural (PPDRI) ; l'institution d'une CARC – comme principal cadre institutionnel local pour booster les PPDRI – ne semble pas avoir permis l'implémentation de ce type de projet ; le président de l'APC (maire) a fortement critiqué la démarche et a estimé que la commune et les ruraux de la zone n'ont bénéficié que de faibles apports en matière de PPDRI ; il a aussi déploré la faiblesse de la participation des membres du CARC.
3. La question de la gouvernance qui a intéressé de nombreux participants qui ont émis le vœu que soit précisé le cadre de concertation et d'action pour lancer de véritables projets de développement et de gestion participative. L'animateur, après avoir précisé les éléments et le cadre institutionnel nécessaire pour engager une gouvernance dans le cadre du projet en question, a proposé que soit discuté deux options :
 - l'option d'une CARC renforcée
 - l'option d'un comité ad-hoc représenté par un panel de personnes appartenant au CARC et à d'autres personnes ressources (CARC élargi)

La réponse n'a pas été donnée clairement, mais l'option d'un CARC renforcé semble suivre son chemin.

A la fin de l'atelier, les participants ont été intéressés et ont émis le souhait d'une multiplication de ce genre de rencontres.

Concernant la question du cadre institutionnel local, il a été envisagé de tenir un autre atelier avec les participants les plus impliqués, mais dans le cadre d'un groupe restreint (quelques membres du CARC, membres d'associations, personnes ressources). Cet atelier serait consacré : au renforcement et à la confirmation d'un cadre institutionnel local (CARC élargi ?); et à la discussion du Plan de gestion du parc pour les années à venir

Les activités de l'atelier ont été clôturées vers 15H30.

Z. SAHLI –Expert national

Encadré 4 : Compte rendu atelier n°4 - Thème : Valorisation des biens et services du Parc national de Chréa - Secteur d'El Hamdania – Algérie

Organisation de l'Atelier N°4 du projet « Optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux - **Composante 3 : Améliorer la gouvernance des espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre de démarches participatives** » - Thème : **Valorisation des biens et services du Parc national de Chréa - Secteur d'El Hamdania**

Objectifs :

Rappel des objectifs de l'étude, notamment dans sa partie « risques, menaces et opportunités » en matière d'identification et de valorisation des biens et services offerts par l'espace et les écosystèmes du Parc national de Chréa dans sa zone centrale : le secteur d'El Hamdania

Identifier avec les participants les principaux biens et services du secteur d'El Hamdania

Sensibiliser les participants à la dimension de la richesse du Parc en ressources diverses (ressources naturelles, biens agricoles et artisanaux, services pouvant être offerts aux visiteurs)

Faire prendre conscience de l'existence de nouvelles opportunités pour mieux valoriser ces ressources en mettant en place des procédures et des démarches de montage de petits projets économiques

Date : Jeudi 19 Juin 2014

Lieu : Salle de conférence du secteur du Parc national de Chréa (PNC) – Secteur d'El Hamdania, commune d'El Hamdania (wilaya de Médéa)

Organisateur : Le Parc National de Chréa en collaboration avec l'expert national du projet « FFEM/Plan Bleu/DGF/Parc national de Chréa ».

Animateur-Formateur : M. Zoubir SAHLI, expert national du projet « FFEM/Plan Bleu/DGF/Parc national de Chréa »

Participants (Cf. liste des participants).

- Membres du Conseil communal d'El Hamdania
- Membres de la Cellule communale d'animation rurale (CARC)
- Représentants des riverains
- Cadres et chefs de secteurs du PNC
- Membres d'associations écologiques et de protection de l'environnement
- 02 Etudiants élèves ingénieurs agroéconomistes travaillant sur la composante 3 (pour le mémoire d'ingénieurs agroéconomistes)

Note de Présentation : Le Parc national de Chréa est un complexe d'écosystèmes forestiers et paysagers abritant une diversité biologique importante. C'est l'exemple type d'espace auquel il est nécessaire de porter un intérêt en matière de développement de toutes ses potentialités naturelles et humaines, à travers une démarche basée sur une nouvelle gouvernance et une gestion participative de ses ressources naturelles. Le Parc – notamment dans sa partie centrale – dispose d'un certain nombre d'atouts en matière de richesse en biodiversité et l'existence de biens naturels (plantes endémiques, plants alimentaires, aromatiques et médicinales, gibier, ressources hydriques, ressources ligneuses et non ligneuses...). Sur le plan économique, ce sont les activités agricoles qui semblent encore dominer chez les populations encore résidentes et qui leur donnent la possibilité de produire des biens agricoles et alimentaires. Les sites agricoles du Parc font tout de même vivre une population résidente et non résidente; ils demeurent encore une base agraire qui permet une variété d'agro-écosystèmes, producteurs de patrimoine et de produits de terroir.

Les populations peuvent vivre d'autres revenus et développer ainsi un artisanat traditionnel (poterie, tapis, vannerie, vêtements à tisser à base de laine). Par ailleurs, il est certain que c'est l'activité touristique, intégrée à l'environnement et à la culture locale, qui peut être une nouvelle opportunité dans l'avenir. C'est l'activité apparemment la plus dynamique au niveau de la région. Le flux touristique que connaît le PNC est dû à la richesse paysagère, faunistique et floristique de la région, avec : les gorges de la Chiffa et ses cascades, la réserve du singe magot, l'aire de détente et de petit commerce artisanal de poterie au niveau d'El Hamdania, le lac de haute

altitude de Tamesguida. Cette richesse floristique, faunistique, hydrique, paysagère, agricole, artisanale et touristique ne peut être que bénéfique pour la promotion du Parc et son rayonnement futur. Néanmoins, un certain nombre de contraintes restent encore à lever et il est nécessaire d'en discuter comme il est indispensable de tracer une ligne directrice pour mieux valoriser toutes ces ressources locales et au bénéfice des acteurs locaux. C'est ce que propose d'initier et de développer, l'atelier N°4 de la composante 3 du projet « *FFEM/Plan Bleu/DGF/Parc national de Chréa* »²

PROGRAMME

9H30	Ouverture de l'Atelier par le Directeur du PNC
10H-11H30	Présentation de la session sous forme d'une intervention en power point sur le thème : « Le Parc national de Chréa : la zone d'El Hamdania – La Valorisation des biens et des services » par : M Z. SAHLI, expert national
11H30-12H30	Repas
12H30- 14H30	Débat
15H	Clôture

Le jeudi 19 Juin 2014 a été organisée au sein de la salle de conférence du secteur d'El Hamdania du PNC l'atelier N°4 intitulé « *Le Parc national de Chréa : la zone d'El Hamdania - La Valorisation des biens et des services* » au profit d'un groupe de personnes représentant les principaux acteurs intervenant dans le cadre du projet FFEM/Plan bleu/PNC-Composante 3. « *Améliorer la gouvernance des espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre de démarches participatives* » (voir liste des participants en annexe) ; un atelier de sensibilisation mais aussi d'échanges et de propositions d'idées en vue d'identifier et de mettre en place les démarches permettant de mieux valoriser les ressources, les biens et les services offerts par le Parc de Chréa, essentiellement au niveau de sa partie centrale, la zone Ouest, El Hamdania.

La journée a été tout d'abord intéressante, mais il ya eu quelques absences notables qui ont concerné surtout certains membres de la Cellule d'animation rurale communale (CARC), représentant les administrations de l'agriculture, de l'hydraulique, du tourisme, de la jeunesse et des sports, du transport....L'intervention de l'animateur au cours de cette journée a porté sur les thèmes suivants (voir présentation en power point) :

La Zone d'El – Hamdania comme une zone centrale dans le dispositif de gestion du Parc de Chréa. L'occupation des sols dans la zone (85 % du taux de boisement) avec une richesse en biodiversité forestière et faunistique ; une richesse hydrique ; un réservoir phytogénétique ; une richesse en produits forestiers non ligneux ; une richesse en plantes aromatiques et médicinales ; une richesse en gibier et en poissons d'eau douce ; une zone relativement pauvre en terres agricoles, mais une zone propice au développement – par le soutien et la réhabilitation des systèmes de production vivriers - de produits de terroir d'une grande qualité ; l'artisanat : une activité traditionnelle et une pratique identitaire et typique à la région ; une activité pouvant constituer une base économique servant à couvrir les besoins quotidiens des artisans et de leurs familles et à compléter leurs revenus. Le Parc de Chréa et la zone d'El Hamdania : Lieu de vie et de promotion sociale et culturelle. Cette journée a été riche et fructueuse puisqu'elle a suscité un grand intérêt de la part de l'assistance. Il ya eu à l'issue de l'intervention de l'animateur un débat fructueux. Avec une présence de plus de 16 personnes, dont une bonne partie représentant la société civile (associations écologiques et de protection de l'environnement, membres de l'APC, animateur du CARC.), il a été possible de présenter les grands axes de l'atelier et surtout d'échanger sur des idées fort intéressantes, notamment celles qui ont trait à la connaissance et à l'identification des ressources naturelles – grande richesse de la zone -, mais aussi à leur valorisation. La question des services et la façon de les promouvoir sans porter atteinte à l'environnement du Parc ont eu une part importante dans les discussions au cours du débat. L'animateur a ainsi été fortement questionné et tenu à apporter des réponses claires aux diverses questions.

Les principaux axes ou sujets sensibles abordés lors du débat concernaient essentiellement :

1. **La question de l'identification et la localisation des ressources naturelles** : une question importante qui est désormais posée essentiellement aux scientifiques qui, hormis quelques résultats de recherche et quelques inventaires, ne se sont pas encore bien impliqués
2. **La question des conditions d'exploitation des ressources naturelles**

² dont l'objectif est de « promouvoir la gouvernance et la gestion participative du Parc national de Chréa afin d'assurer une gestion durable des ressources naturelles ».

3. **La production agricole et ses contraintes**, notamment la contrainte foncière qui reste l'un des facteurs de blocage qui empêche que soient étendues les pratiques agricoles et que soit généralisée la production de produits typiques à la zone ; une suggestion a été faite concernant l'achat des terres par l'Etat et leur redistribution à de véritables agriculteurs résidents sur la base de contrats
4. **La question de la prise de conscience des atouts mais aussi des risques et des menaces sur l'environnement et les ressources du Parc** ; celle-ci devant se faire en grande partie grâce à des programmes très denses et durables d'éducation à l'environnement
5. **La question de la participation** – et notamment la participation de la société civile – qui manque et sur laquelle il faudrait plus d'actions
6. **La nécessité de sortir sur le terrain pour voir réellement la réalité des agriculteurs sur place et leurs problèmes**, et de mener avec eux des petits projets pilotes d'exploitation et de valorisation de systèmes de production producteurs de produits agricoles de terroir
7. **La question de la valorisation des ressources végétales et des produits agricoles à travers la transformation**, ce qui nécessite des actes d'investissement dans la petite agro-industrie rurale locale
8. **Sur la question spécifique de la valorisation des plantes médicinales**, il ya eu des propositions de créations de pépinières, avec des actions de sensibilisation et de formation, notamment en direction des jeunes résidents, fils d'agriculteurs
9. **La question du tourisme et les craintes qu'il suscite**, puisqu'il est devenu ces dernières années un tourisme de masse qu'il faudrait juguler ; la création d'aires de détente et de loisirs hors du parc a été préconisée comme solution.
10. **Enfin tout le monde a été d'accord pour l'organisation à l'échelle locale, et ce à travers la création d'un groupe d'action locale concerté** ; sur ce point il ya eu un débat concernant l'efficacité de la CARC comme cellule d'animation rurale au niveau communale. Dans ce cadre, quelle efficacité cette cellule aura – t – elle dans l'avenir dans le cadre du projet ?

A la fin de l'atelier, les participants ont été intéressés et ont émis le souhait d'une multiplication de ce genre de rencontres. Les activités de l'atelier ont été clôturées vers 15H00.

Fait à Blida, le 19/06/2014 - Z. SAHLI –Expert national

ANNEXE 4. SYNTHÈSE ATELIERS PARTICIPATIFS

Tableau I : Synthèse Ateliers participatifs

Communes	Sujet de l'atelier	Date	Organisateurs	Type de participants / Groupe ciblé	Nombre de participants	Problèmes rencontrés et solutions trouvées	Accords obtenus et actions concertées
Chréa	Atelier N°1. Journée de : « Sensibilisation sur la gouvernance et l'approche participative des espaces boisés, des biens et des services du Parc National de Chréa »	22/01/2014	PNC + Expert	Cadres du PNC + Membres du Conseil communal de Chréa (dont le président d'APC – maire) + Membres de la CARC + Représentants des riverains + Représentants associations	23	Difficulté à réunir plus de personnes et de structures associatives	Approfondissement des analyses des problèmes évoqués Exigence de la présence et l'implication des responsables administratifs (à un niveau de directeur) Rôle nécessaire de la CARC en tant que cellule d'animation pouvant prendre en charge les doléances des acteurs. La CARC comme Comité des parties prenantes pouvant constituer dans l'avenir une structure de « gouvernance participative locale
El Hamdania	Atelier N°2 Menaces et opportunités Identification des ressources et des enjeux du territoire (environnementaux sociaux et économiques)	11/02/2014	PNC + Expert	Membres de la CARC + Représentants des collectivités locales + chef des services techniques + Membres représentant 07 communautés rurales + Membres d'une association sportive+ Participants à titre individuel (essentiellement des petits agriculteurs et des jeunes résidents de la commune)	28	Difficulté à réunir plus de personnes et de structures associatives	Nécessité absolue de revitaliser les sites et d'engager sérieusement des activités agricoles et rurales - Nécessité de s'organiser Propositions d'idées de projets, tels que : -Lutte plus forte et plus continue contre les incendies de forêts -Installation de pépinières forestières et arboricoles avec des espèces locales spécifiques ou adaptées -Projets d'éco-tourisme et du tourisme populaire, avec le développement du logement chez l'habitant et des gîtes ruraux -Lancement, de petites associations ou groupements coopératifs d'intérêts communs, dans le cadre strictement familial
Chréa	Atelier :Capitalisation des résultats de l'atelier N°2 Menaces et opportunités Identification et partage des visions et attentes des acteurs, et des enjeux environnementaux, sociaux et économiques	10/03/2014	PNC + Expert	Expert + Staff du PNC + membres des CARC + Collectivités locales + Quelques agents techniques d'autres secteurs	15		
Chréa, El Hamdania et ammam Mélouane	-Contacts, visites et préparation- organisation de 3 enquêtes sur le thème de la sur fréquentation - Conception- élaboration de modèles de questionnaires (voir questionnaires remplis en annexe)	04/04/2014	PNC + Expert	<u>Acteurs</u> : + Membres associatifs + Représentants des populations rurales + Touristes-visiteurs des sites du parc + Quelques commerçants des 3 communes		Problèmes logistiques	

Chrèa	Atelier N°3 : Gouvernance et Gestion participative des Ressources naturelles du Parc de Chrèa	29/05/2014	PNC + Expert	Membres de la CARC + Représentants des collectivités locales (un secrétaire général Daïra et deux élus de l'APC De Chrèa et un chef des services techniques+ Membres représentant 07 communautés rurales (douars) + Membres d'une association sportive+ Participants à titre individuel (essentiellement des petits agriculteurs et des jeunes résidents de la commune)		Difficulté à réunir plus de personnes et de structures associatives	Préciser le cadre de concertation et d'action pour lancer de véritables projets de développement et de gestion participative Proposition de deux options : 1°-Option d'une CARC renforcée 2°-Option d'un comité ad-hoc représenté par un panel de personnes appartenant au CARC et à d'autres personnes ressources Proposition de tenir un autre atelier
El Hamdania	Atelier N°4 portant sur la valorisation des biens et services	19/06/2014	PNC + Expert	Membres du Conseil communal d'El Hamdania + Membres de la Cellule communale d'animation rurale (CARC) + Représentants des riverains+ Cadres et chefs de secteurs du PNC+ Membres d'associations écologiques et de protection de l'environnement+ 2 Etudiants élèves ingénieurs agroéconomistes			Mener des actions sérieuses d'identification et de localisation des ressources naturelles Préciser et codifier les conditions d'exploitation des ressources naturelles Achat des terres par l'Etat et leur redistribution à de véritables agriculteurs résidents sur la base de contrats Engager des études diagnostiques sur le terrain pour voir réellement la réalité des agriculteurs Engager de petits projets pilotes d'exploitation et de valorisation de systèmes de production de produits agricoles de terroir Aide de l'Etat pour favoriser la valorisation par la transformation et l'investissement dans la petite agro- industrie rurale locale Créations de pépinières pour valoriser les plantes aromatiques et médicinales, avec des actions de sensibilisation et de formation, notamment en direction des jeunes résidents, fils d'agriculteurs
Siège du PNC	Réunion de préparation et de lancement de 3 enquêtes participatives au niveau des communes d'El Hamdania, Chrèa et Hammam Mélouane et portant sur la valorisation des biens et services	20/06/2014		2 Enquêteurs -élèves ingénieurs agroéconomistes - Cadres et chefs de secteurs du PNC			

Chréa	1° Journée - réunion de coordination avec la composante 2. Identification et analyse des biens et services	27/11/2014		Point focal du projet (DGF) Référénts thématiques des composantes 2 et 3 Expert Composante 2 et composante 3			Convergence des points de vue sur les questions de l'identification, la valorisation et l'évaluation économique et sociale des biens et services du parc et leur impact sur la vie de la population. Nécessité d'élaborer des cartes d'identification des biens – ressources naturelles – et services du parc Etablir des contrats avec les cueilleurs, et ce dans un cadre organisé et participatif ; contrats pouvant être élaborés dans le cadre du système d'amodiation déjà existant au niveau du secteur des forêts. S'inspirer de l'exemple de « la forêt modèle » pour mettre en place des plans de gestion participatifs.
Siège du PNC	2° Journée - réunion de coordination avec la composante 2. Identification, analyse et proposition des biens et services	25/05/2015					
Hamam Mélouane	Atelier N°5 portant sur la valorisation des biens et services	05/06/2015		Membres du Conseil communal de Hamam Mélouane+ Membres de la Cellule communale d'animation rurale (CARC)+ Représentants des riverains+ Cadres et chefs de secteurs du PNC+ Membres du Centre culturel communal		Peu d'intérêt affiché par l'APC	

ANNEXE 5. COMPTE RENDU ATELIER N°5. REUNION AVEC LA COMPOSANTE 2

Encadré 5 : Composante 3 : Améliorer la gouvernance des espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre de démarches participatives

Compte rendu Activités 6.1.
Réunion de coordination avec la composante 2
Analyse des informations et ciblage des biens et services potentiels identifiés dans la composante 2.

Date : Jeudi 27 Novembre 2014 – Heure : 13H

Lieu : Secteur de Chréa du Parc national de Chréa

Participants :

- Mr Abdelfettah : Cadre de la DGF - Point focal (DGF)
- Mr Dahel : Directeur du Parc national de Chréa (PNC) - Référent thématique de la Composante 3
- Mr Sahli : Expert national – Composante 3
- Mme Azzi : Cadre de la DGF – Référent thématique de la Composante 2
- Mme Belkhira : Expert national – Composante 2
- Le Chef de secteur Chréa (PNC)

Objectifs :

- Rencontre d'échanges d'informations entre la Composante 2 et la Composante 3
- Etat des lieux et état d'avancement du travail des deux composantes
- Réunion de coordination pour trouver des lignes de convergence entre les deux composantes

Déroulement de la réunion :

Le Jeudi 28 Novembre 2014 a été organisée une réunion d'échange d'informations et de coordination entre les différents acteurs animateurs des composantes 2 et 3 du projet FFEM/Plan bleu « *Optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux* ».

1. Ouverture de la séance par Mr Abdelfettah, point focal du projet FFEM/Plan bleu
2. Prise de parole par Mr Dahel, Directeur du PNC et référent thématique de la composante 3 du projet qui a souhaité la bienvenue aux participants et qui a fait un bref exposé sur la situation du PNC et sur les axes et les actions engagés dans le cadre de la composante 3 dans le parc.
3. Intervention de Mme Azzi, Référent thématique de la composante 2 du projet qui a situé les grandes lignes du projet et les actions effectuées dans le cadre de la composante 2
4. Intervention de Mme Belkhira, Expert national de la composante 2 « *Estimation de la valeur économique et sociale des biens et services rendus par les écosystèmes forestiers du parc national de Chréa* », qui a situé le travail de la composante 2 et qui a donné plus de détails sur les objectifs, la démarche et les actions entreprises au cours des phases 1 et 2 du projet. L'expert national a ainsi détaillé plus particulièrement les aspects méthodologiques (choix des zones, choix des biens et des services à évaluer, les enquêtes, les interviews des personnes ressources...), mais aussi les avantages et les contraintes liés à la quantification des valeurs des biens et des services forestiers. Trois biens et services ont été ciblés, à savoir : l'arboise comme bien naturel cueilli par les populations, le singe magot comme animal local rendant un service de récréation et l'eau de source du parc comme bien et en même temps élément de service utile à la population.

La démarche utilisée, outre la recherche à caractère bibliographique et documentaire, est basée sur une série d'enquêtes de terrain.

Pour ce qui concerne l'arboise, l'enquête a montré la nécessité de quantifier la ressource et le calcul de son coût/bénéfice, ainsi que la nécessité d'organiser sa cueillette, de préférence de manière participative.

Pour ce qui concerne le singe magot, sa présence est une opportunité qu'il faudrait renforcer en relation avec un développement touristique organisé.

Pour ce qui concerne l'eau de source du parc, l'orientation a été celle de l'évaluation de ses méthodes de purification. Cet aspect a été difficile à mettre en place vu la difficulté d'avoir des informations fiables auprès des différents services s'occupant de la question de l'eau (pas ou peu d'informations sur les coûts de purification de l'eau).

Un débat a suivi et a été centré essentiellement sur : l'opportunité du choix des types de biens et services et la façon d'appréhender leur évaluation (comment ont été choisis ces BSS, selon quelle méthode ? Quelle réalité sur le terrain ?).

5. Intervention de Mr Sahli, Expert national de la Composante 3 « *Développement de modes de gouvernance participative et territoriale au sein de ces écosystèmes forestiers du PNC* », avec :

- Un exposé avec projection d'un power point relatant les objectifs, les différentes activités prévues ainsi que le déroulement des actions de la Composante 3
- La démarche et les méthodes de contact avec les populations et (investigations, enquêtes par questionnaires)
- L'organisation de 4 ateliers thématiques
- L'engagement d'une série d'enquêtes dans les trois communes du parc (Chréa, El Hamdania et Hammam Mélouane) portant deux principaux de la composante 3. : « La sur fréquentation du parc » et « la valorisation des biens et services du parc »
- La présentation des résultats du dépouillement des enquêtes et l'explication de l'état des lieux de l'existant, des problèmes, des risques et des enjeux.

Un débat a suivi et qui a permis à l'expert de donner plus de détails et plus de précisions sur les trois axes du projet concernant la composante 3, à savoir

- *Renforcer la dimension participative dans l'élaboration / mise en œuvre du plan de gestion du parc en impliquant les acteurs locaux.*
- *Analyser les menaces/opportunités (dans le Parc et sa zone périphérique) et rechercher des alternatives pour réguler le flux de visiteurs du parc)*
- *Valoriser de manière participative les biens et services du Parc.*

A l'issue de la réunion, les participants ont essayé de faire converger les points de vue, particulièrement sur la question de l'identification, la valorisation et l'évaluation économique et sociale des biens et services du parc et leur impact sur la vie de la population.

Quelques propositions ont été faites :

1. La nécessité d'élaborer des cartes d'identification des principaux biens – ressources naturelles – et services du parc
2. En matière d'organisation de la cueillette d'un bien naturel comme l'arbouse, établir des contrats avec les cueilleurs, et ce dans un cadre organisé et participatif. Il a été proposé que ce type de contrats pourrait être élaboré dans le cadre du système d'amodiation déjà existant au niveau du secteur des forêts.
3. Il a recommandé de s'inspirer de l'exemple de « la forêt modèle » pour mettre en place des plans de gestion participatifs.

Z. SAHLI, Expert national

ANNEXE 6. ATELIER N°6. REUNION-DISCUSSION DU COMITE LOCALE DE GOUVERNANCE

Encadré 6 : Composante 3 : Améliorer la gouvernance des espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre de démarches participatives - Compte rendu

Objectifs spécifique I. Renforcer la dimension participative dans l'élaboration / mise en œuvre du plan de gestion du parc en impliquant les acteurs locaux

Phase I. Proposition de mise en place de la « structure » de gouvernance

Activité I.3. 1° Réunion-discussion du Comité locale de gouvernance

Résultats : I.3 : Compte de réunion du Comité local de gouvernance

Atelier N°5. : Comité de gouvernance locale

Date : Jeudi 12 mars 2015 – Heure : 10H

Lieu : Salle de conférence de la Conservation des forêts de la wilaya de Blida

Participants :

- Mr Abdelfettah : Directeur de la coopération internationale à la DGF - Point focal de la Composante3. (DGF)
- Mr Dahel Ramdane : Directeur du Parc national de Chréa (PNC) - Référent thématique de la Composante 3
- Mr Sahli Zoubir : Expert national – Composante 3
- M. Beskra Amar – Président de l'APC (Maire) de Chréa
- Mr Souam Mohamed – Chef de Service Conservation des forêts de Blida
- Mme Mahieddine Nafissa – Ingénieur DGF
- Mme Chaouch F/Zohra – Enseignante chercheur – Université de Blida
- M. Hennouni Nassreddine – Juriste – Enseignant chercheur – Université de Blida
- M. Kheddouci Rabah – Ecrivain
- M. Khechna Yacine – Président de l'association des « Amis de Chréa »

Objectif : Rencontre-Atelier de réflexion et de constitution d'un Comité local de gouvernance

Déroulement de l'atelier-réunion :

Ouverture de la réunion par M. R. Dahel – Directeur du PNC et référent thématique du projet – Composante 3 qui a rappelé à l'assistance les grandes lignes du projet, son avancement et son importance au niveau national et local. M. Dahel a insisté sur l'implication des différents acteurs dans la réflexion et l'accompagnement des activités du parc, notamment à l'issue du projet FFEM/Plan bleu/Parc de Chréa. Il a rappelé aussi que les questions de la participation et la gouvernance sont au cœur même du projet qui est un projet pilote devant, par la suite, être un exemple pour d'autres sites. Pour cela, il est nécessaire que soit réfléchi et mise en place une instance de gouvernance locale dans laquelle il est prévu la participation effective de plusieurs acteurs.

La deuxième intervention a été celle de M. Z Sahli, expert national Composante 3..

M. Sahli a présenté un exposé en power point (ci-joint une copie) où il a rappelé les grandes lignes du projet, son état d'avancement, les principales étapes et activités du projet, les résultats obtenus, ainsi que les principaux enjeux et défis concernant plus spécifiquement les questions de gestion participative d'un espace boisé (le parc de Chréa) et de gouvernance locale. Cette intervention a permis aux participants non seulement d'être au même niveau d'information, mais de prendre aussi la mesure de l'importance d'une gestion participative d'un site aussi important et aussi riche que le parc de Chréa.

Le débat : Un débat a été par la suite engagé et qui a porté essentiellement sur les points suivants :

- Le retour vers les problèmes qui restent à résoudre au niveau du parc : notamment la contrainte foncière qui rend difficile les relations entre populations résidentes d'une part et l'administration, d'autre part, le tourisme de masse et sa tendance négative
- L'intérêt d'un tel comité local de gouvernance
- La motivation des membres participants et leur mode d'insertion dans un tel comité
- Les aspects juridiques et réglementaires (statutaires) de constitution d'un tel comité.
- L'aspect médiatique qu'il faudrait renforcer ; le comité local peut être une structure pouvant élargir le champ de la médiation des actions du projet

Des clarifications ont été données par le référent thématique et par l'expert sur :

- Les étapes franchies par le projet et l'intérêt qu'il a suscité auprès des différents partenaires
- Les deux grands résultats auxquels a abouti le projet : 1°/ son aspect pilote et reproductible et 2°/ la constitution d'un comité local de gouvernance qui va survivre au projet
- L'intérêt et le défi d'avoir à la disposition de l'administration du parc, des collectivités locales et des acteurs sociaux un comité de gouvernance au niveau local qui peut avoir la possibilité de poser les réels problèmes, d'interpeller les autorités et d'engager des actions concrètes sur le terrain

A la fin du débat, il a été discuté du point suivant :

Quel statut donner à ce comité ? Deux hypothèses ont été retenues :

1. Un comité à statut officiel local, installé par un Arrêté du wali (préfet) de la wilaya de Blida
2. Un comité à statut associatif

La question n'a pas été tranchée et laissée mûrir à la prochaine rencontre.

A la fin de la réunion, il a été décidé de participer à la journée internationale des forêts (invités par l'association des Amis de Chréa)

La réunion-atelier a été clôturée à 13H.

Pour le Comité
Le Secrétaire de séance
M. Z. Sahli, Expert national

ANNEXE 7. COMPTE RENDU ATELIER N°7 – THEME : LES PRINCIPAUX RESULTATS

Encadré 7 : Diagnostic, choix stratégiques et plan d'actions de développement et de gestion participative - Secteur d'El Hamdania - Parc national de Chréa - Algérie

Organisation de l'Atelier N°7 du projet « Optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux - **Composante 3 : Améliorer la gouvernance des espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre de démarches participatives** »

Thème : Les principaux résultats : Diagnostic, choix stratégiques et plan d'actions de développement et de gestion participative - Secteur d'El Hamdania

Objectifs :

- Rappel des Objectifs de gestion/développement sur le site pilote du Parc national de Chréa :
- Rappel des objectifs et des enjeux de l'approche participative sur le site pilote du Parc national de Chréa
- Résumé des éléments de diagnostic, des enjeux et des défis
- Les principaux résultats en termes de choix stratégiques et de plans d'action

Date : Jeudi 03 Septembre 2015

Lieu : Salle de conférence du secteur du Parc national de Chréa (PNC) – Secteur d'El Hamdania, commune d'El Hamdania (wilaya de Médéa)

Organisateur : Le Parc National de Chréa en collaboration avec l'expert national du projet « FFEM/Plan Bleu/DGF/Parc national de Chréa ».

Animateurs :

M. Zoubir SAHLI, expert national du projet - composante 3

Participants (Cf. liste des participants).

- Membres du Conseil communal et services techniques des communes d'El Hamdania et de Chréa
- Représentants des riverains
- Cadres et chefs de secteurs du PNC
- Représentant du secteur des ressources en eau
- Représentant du secteur du tourisme
- Un professeur représentante du conseil scientifique du PNC
- Président de l'association « Les Amis de Chréa »
- Universitaires

PROGRAMME

10H00	Ouverture de l'Atelier par le Directeur du PNC-référent thématique du projet
10H15-12H	Présentation et animation de l'Atelier N°7- session Composante 3 sous forme d'une intervention en power point sur le thème : « Les principaux résultats : Diagnostic, choix stratégiques et plan d'actions de développement et de gestion participative des ressources du Parc national de Chréa , du projet « Optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux » - <i>Composante 3: Améliorer la gouvernance des espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre de démarches participatives- Démarche participative</i> » - Secteur d'El Hamdania par : M Z. SAHLI, expert national
12H-13H	Débat et validation des résultats
13H	Clôture de l'atelier et repas

Déroulement de l'atelier

A l'issue du projet en question, nous avons organisé l'atelier N°7, une réunion de présentation des résultats à un comité élargi composé de représentants de secteurs techniques et d'institutions, de collectivités locales, d'associations et de personnes ressources. Cette réunion qui devait se diviser en deux parties, une partie de présentation des résultats de l'étude et validation et une autre partie avec la composante2, n'a pas pu se dérouler selon le programme tracé ; les responsables de la composante2 ayant décidé de différer leur intervention.

Notre réunion qui avait pour objet de présenter les principaux résultats de l'étude et leur validation s'est déroulée dans de bonnes conditions. Elle a consisté à faire un état des lieux et une présentation succincte des résultats des principales activités du projet.

Nous avons abordé avec les participants tout d'abord le rappel des éléments du diagnostic et des choix stratégiques envisagés dans le cadre de la gestion participative du Parc national de Chréa.

Nous avons tenu à rappeler aussi l'intérêt de la démarche participative et la nécessité d'avoir des cadres de gouvernance adaptés à cette démarche au niveau du PNC ;

Par la suite, nous avons passé en revue :

- Les différentes étapes de la composante 3 du projet
- Le contexte général et le choix du territoire ciblé
- Les atouts et les opportunités et leur valorisation à moyen et long termes
- Les contraintes, les risques et les menaces
- Les enjeux et les défis
- Les structures et les nouveaux mécanismes de gouvernance de la démarche participative
- Les outils de la gouvernance participative utilisés
- Les éléments de stratégie
- La proposition d'un plan d'action réaliste et cohérent
- Les conditions de valorisation des atouts et des opportunités à moyen et long termes
- Les valeurs ajoutées et les apports de l'étude
- Les limites et les difficultés rencontrées
- Des recommandations utiles

Cette présentation a suscité de l'intérêt et a permis d'engager un débat intéressant.

Les questions de la valorisation des ressources locales, notamment à travers des activités de service – et plus particulièrement du tourisme vert -, ainsi que celles liées à la valorisation des ressources naturelles sans porter atteinte à l'environnement du Parc, ont eu une part importante dans les discussions au cours du débat.

L'animateur a également été fortement questionné et tenu à apporter des réponses claires aux diverses questions, notamment à celles liées :

- aux solutions à apporter à la réduction de la sur fréquentation du parc (trois scénari ont été proposés) ;
- aux aides à apporter par les pouvoirs publics aux jeunes ruraux qui veulent s'engager dans des processus de création d'activités de production ou de services.
- à la participation – et notamment la participation de la société civile – qui manque et sur laquelle il faudrait plus d'actions

A la fin de la réunion, l'ensemble des participants ont validé les résultats présentés dans le cadre de ce projet.

Les activités de l'atelier ont été clôturées à 13H.

Fait à El Hamdania, le 04/09/2015

Z. SAHLI –Expert national

ANNEXE 8. RECAPITULATIF DES ATELIERS ET DES ENQUETES REALISES

Tableau 2 : Récapitulatif des ateliers et des enquêtes réalisés

	Intitulé	Lieu	Date
Ateliers			
Atelier N°1	Journée-atelier de sensibilisation et d'information « Gouvernance et Gestion participative des espaces boisés, des biens et des services du Parc de Chréa »	Chréa	<u>22 Janvier 2014</u>
Atelier N°2	Atelier « Menaces et Opportunités - Ressources et enjeux du territoire » du Parc national de Chréa »	El Hamdania	<u>15 Février 2014.</u>
Atelier N°3	Atelier Formation – sensibilisation sur « la Gouvernance et la Gestion participative des Ressources naturelles du Parc de Chréa »	Chréa	<u>Jeudi 29 Mai 2014</u>
Atelier N°4	Atelier « Valorisation des biens et services du Parc national de Chréa »	El Hamdania	<u>Jeudi 19 Juin 2014</u>
Atelier N°5	Atelier –Comité de gouvernance locale	Blida	<u>Mardi 2105</u>
Atelier N°6	Atelier « Valorisation des biens et services »	Hammam Mélouane	<u>Jeudi 11 Juin 2015</u>
Atelier N°7	Atelier : Principaux résultats : Diagnostic, choix stratégiques et plan d'actions de développement et de gestion participative des ressources du Parc national de Chréa	El Hamdania	<u>Jeudi 03 Septembre 2015</u>
Enquêtes			
Enquête N°1	« Enquête sur fréquentation »	El Hamdania	<u>Mai - Juin 2014</u>
Enquête N°2	« Enquête sur fréquentation »	Chréa	<u>Mai - Juin 2014</u>
Enquête N°3	Enquêtes « Biens et Services	El Hamdania	<u>Mai - Juin 2014</u>
Enquête N°4	Enquêtes « Biens et Services »	Chréa	<u>Mai - Juin 2014</u>
Enquête N°5	Enquêtes « Biens et Services »	Hammam Mélouane	<u>Juin 2014</u>

ANNEXE 9. RESULTATS D'ENQUETES « SUR FREQUENTATION »

Encadré 8 : Analyse des résultats de l'enquête « Sur fréquentation du PNC » - [Partie Secteur de CHREA](#)

31. Commune PNC – CHREA : 1 % de visiteurs

32. Hors commune PNC : Une majorité de visiteurs provenant de la région Centre :

80 CENTRE (80 %)

10 OUEST (13 %)

6 EST + SUD = (6 %)

1. Motivation des visites au PNC :

- Ce qui motive le plus la plupart des visiteurs du parc est certainement les sorties en famille, en partie pour la détente et la promenade (58 % des cas) : ceci paraît assez clair vu l'affluence de groupes venus en familles (souvent nombreuses) aux abords du parc
- Viennent ensuite d'autres motivations individuelles ou de groupes comme certes les promenades, mais aussi la pratique du sport, prendre l'air et se détendre (pour quelques visiteurs malades ou des personnes âgées) : ces motivations concernent plus de 42 % des cas.

2. Les cas de cueillette ou de prélèvement des ressources végétales :

- **Une très grande majorité de visiteurs** déclare ne prélever ni ne cueillir des ressources végétales dans le PNC (**pas de Cueillette ni prélèvement : 84 %**)
- **Une minorité (17 %)** déclare cueillir des végétaux, essentiellement des plantes aromatiques et médicinales, du bois mort, mais aussi des champignons. Il existe cependant, selon les responsables du parc, quelques personnes qui s'adonnent à la cueillette illicites de lichens pour sa revente de manière informelle.

3. Les cas de chasse d'animaux sauvages :

Une très grande majorité de visiteurs déclare ne pas chasser d'animaux sauvages dans le PNC (**Pas de chasse : 98 %**)

Quelques habitués du parc déclarent pratiquer la chasse comme amateur (gibier d'oiseaux essentiellement) - **Chasse : 3 %**

4. Première visite au PNC ou non :

- **Pour la majorité (64 %)**, ce n'est pas la première fois qu'ils visitent le Parc de Chréa, un parc très connu, ayant une grande réputation tant l'échelle locale et régionale qu'à l'échelle nationale et qui drainent une population nombreuse
- **Une partie déclare cependant visiter une première fois le parc (36 %)**, du fait de sa réputation. Généralement les personnes ou les groupes qui déclarent visiter pour la première fois le parc représentent des populations venues en groupe ou en famille et ayant pour origines des régions lointaines, essentiellement l'est, l'ouest et surtout le sud du pays.

Fréquences :

- Une fois par an (25 %)- Une fois par mois (10 %) - Chaque saison d'hiver (le parc de Chréa étant réputé pour son enneigement la période d'hiver), et chaque saison de printemps (16 %)- Invariablement dès que l'occasion se présente pour plus de la moitié des personnes interrogées (51 %)

5. Visites pour activités sportives :

Une majorité ne vient pas au parc pour pratiquer des activités sportives (69 %). Même si on relève l'existence de groupes pratiquant des sports de plein air (notamment des randonnées organisées surtout par des associations écologiques ou des clubs sportifs) – soit à peine 31 % -, les personnes interrogées ne semblent pas considérer le parc comme un espace pour pratiquer des sports.

6. Visites pour pratiquer des activités de loisirs et de détente :

Une très grande majorité de visiteurs (près de 100 % des personnes interrogées) déclare venir au parc essentiellement pour pratiquer des activités de loisirs et de détente, sans toutefois préciser quel type d'activités de loisirs et de détente.

7. Moyens de transport utilisés :

L'utilisation de véhicules à moteurs (voitures légères, voitures 4X4, voitures utilitaires, bus, motos) est très courante ; la route menant au parc est souvent surchargée, ainsi que les chemins menant vers les lieux de détente et de promenades. Ce qui influe souvent négativement sur les écosystèmes et sur la tranquillité des lieux.

- Une majorité de visiteurs arrive au parc en voiture utilitaire, en voiture 4x4, en bus (54 %) ou en voiture Diesel, utilisant un carburant polluant, notamment le gaz oil.
- Presque la moitié des visiteurs (43 %) arrive au parc en voiture légère dont une majorité en voiture à essence (plus 60%).
- Le reste est composé de visiteurs arrivant au parc à pied (3 %) dont une grande partie ceux habitant la commune de Chréa ou, accessoirement ou pendant certaines fêtes ou meetings, des groupes de personnes pratiquant des randonnées pédestres.

Remarque importante : L'utilisation de véhicules à moteurs (pour arriver au parc et pour se promener à l'intérieur du parc) est devenue depuis quelque temps une pratique courante, et ce même lors de fêtes traditionnelles, regroupements ou meetings.

Un exemple édifiant nous a été donné au cours de la journée du 1^{er} Mai 2014 qui est une journée de fête traditionnelle, organisée par les villages de la région, en un espace précis appelé « El Haoudh » (la « dépression ») dans les profondeurs forestières du parc où se sont pratiquées au cours de cette journée diverses activités folkloriques, culturelles et sportives (voir photos).

Au cours de cette journée – pendant la quelle nous avons complété nos enquêtes –, nous avons constaté une arrivée massive de personnes au parc. Ce grand regroupement a malheureusement entraîné une forte concentration de tous types véhicules à moteurs (et notamment des véhicules fonctionnant au gaz oil) à l'intérieur de divers espaces forestiers.

C'est donc là une preuve importante et tangible des impacts négatifs (pollution, piétinement des végétaux, dégradation, animaux dérangés etc.) et des risques sur la stabilité des ressources du parc du fait essentiellement de la forte concentration des personnes et de l'arrivée massive des véhicules à moteur.

8. Utilisation des ressources forestières comme combustible :

La grande majorité des visiteurs déclare ne pas utiliser les ressources forestières comme combustible : 75 %

Seule une petite partie déclare parfois utiliser le bois mort ou des branchages de sous bois : 25 %

9. Opinions sur la conscience à l'interdiction d'utilisation des ressources forestières comme combustible :

Une majorité des visiteurs déclare être au courant de l'interdiction d'utilisation des ressources forestières comme combustible : 58 %

Mais il reste tout de même une bonne partie des personnes qui déclare ne pas être au courant (42 %), des personnes qui ignorent souvent l'intérêt et l'importance des écosystèmes forestiers et la nécessité de leur protection et conservation.

Ceci constitue un constat malheureux qui rend certainement compte de l'état d'indigence en matière d'éducation à l'environnement, mais aussi de la faiblesse criante en matière d'information et de sensibilisation en général.

10. Opinion générale sur la visite au PNC :

Les visites au parc sont pourtant souvent considérées par les visiteurs comme utiles, agréables et bénéfiques pour la santé physique et morale de la personne :

- Utiles et agréables (pour 26 % des répondants)
- Bénéfiques pour la santé physique et morale (pour 21 %).
- Les visites au parc sont à la fois utiles et agréables et bénéfiques sur le plan sanitaire (53 %)

11. Opinions sur la fréquentation du PNC

Les opinions sur les fréquences de fréquentation du parc sont assez partagées, mais il est clairement constaté que le public visitant le parc est pleinement conscient de la forte fréquentation du parc. On trouve :

- Ceux qui pensent que le parc est sur fréquenté : 54 % (formés essentiellement par les habitants de la commune, de la ville de Bliida ou de quelques habitués de la nature).
- Ceux qui pensent qu'il est fortement fréquenté : 17 %.

On découvre donc là une majorité de personnes qui pensent que le parc est très fréquenté (71 %).

- Ceux qui pensent qu'il est moyennement fréquenté (17 %),
- et ceux qui pensent qu'il est partiellement fréquenté (12 %)

12. Opinions sur les menaces sur les ressources forestières du PNC

Les personnes interrogées déclarent en majorité conscientes des menaces qui pèsent sur les ressources naturelles (plus de 65 % des répondants), ce qui est déjà un indice intéressant sur le degré de conscience du public du parc.

On relève cependant que 35 % des personnes interrogées pensent qu'il n'existe aucune menace qui pèse sur les ressources du parc (ce qui est important !). Là aussi, il y a lieu de noter l'ignorance ou le manque d'information – et parfois l'inconscience - du public visitant le parc concernant la fragilité du parc et de ses écosystèmes, et surtout concernant les risques de dégradation des ressources du parc.

Les visiteurs conscients des risques avancent plusieurs arguments et raisons :

- La fréquentation massive et la dégradation du milieu écologique : 31 % des cas
- Les incendies de forêts : 20 % des répondants
- L'érosion des sols, le défrichage : 20 % des cas
- Autres causes : 29 % des cas.

13. Opinions sur les visites touristiques et leur impact sur le PNC :

Les opinions sur l'impact des visites touristiques au parc sont assez partagées :

- Ceux qui que l'impact est largement positif : 40 %
- Ceux qui considèrent que l'impact est négatif : 35 %, notamment pendant les vacances et les week end
- Ceux qui considèrent qu'il y a à la fois des impacts positifs et des impacts négatifs (25 %)

14. Opinions sur les moyens d'aménagement et de sécurité du PNC

- Une légère majorité des visiteurs interrogés considère que les moyens d'aménagement et de sécurité mis en place ne sont pas suffisants : 53 % des répondants
- Moins de la moitié considère que les moyens mis en place sont suffisants : 40 % des répondants
- 7 % considèrent que les moyens mis en place sont utiles mais assez insuffisants.

15. Stratégie de limitation de la fréquentation du PNC

Les avis sont assez partagés concernant cette question de limitation de la fréquentation du parc.

Malgré leur engouement, une partie visiteurs semble être consciente des risques. Les personnes faisant de ce groupe préconisent une meilleure stratégie de gestion du parc, avec :

- La nécessité de réserver seulement une partie du parc aux visiteurs : pour 27 % des répondants
- Une meilleure organisation des visites du parc : pour 26 % des personnes interrogées
- Une meilleure organisation des visites du parc, avec paiement de l'entrée au parc : 25 % des répondants
- Une partie est sans opinion précise : 22 % des cas

16. Moyens de limitation :

L'ensemble des visiteurs interrogés considèrent que les visites du parc doivent être assez encadrées, avec les résultats suivants :

- 56 % considèrent qu'il faut absolument des visites guidées au parc
- 20 % pensent, qu'en plus des visites guidées, il faut aussi introduire des visites pédagogiques
- 24 % considèrent qu'il faut des visites sélectives

17. Quelles actions entreprendre pour limiter la dégradation des ressources naturelles du PNC ?

Les avis des visiteurs interrogés montrent tout de même leur degré d'intérêt pour des actions de limitation de la dégradation des ressources naturelles du parc, on trouve :

- Une majorité de personnes qui considèrent qu'il est nécessaire de mener des actions fortes d'information du public, mais aussi des actions de sensibilisation qu'il faudrait aussi renforcer avec des actions de vulgarisation et de démonstration sur site : 72 % des cas
- Ceux qui préfèrent qu'il faut agir en dehors du parc par d'autres, avec aussi des actions de limitation de certains accès ou parties du parc : 28 % des cas.

Encadré 9 : Analyse des résultats de l'enquête « Sur fréquentation du PNC » - Partie Secteur El Hamdania

31. Commune PNC : 1 % de visiteurs

32. Hors commune PNC : Une majorité de visiteurs provenant de la région Centre :

80 CENTRE (81 %)

10 OUEST (10 %)

6 EST (6 %)

2 SUD (2 %)

1. Motivation des visites au PNC :

- Ce qui motive le plus la plupart des visiteurs du parc est certainement les sorties en famille pour la détente et la promenade (plus de 78,5 % des cas) : ceci paraît assez clair vu l'affluence de groupes venus en familles (souvent nombreuses) aux abords du parc
- Viennent ensuite d'autres motivations individuelles comme certes les promenades, mais aussi la pratique du sport, prendre l'air et se détendre (pour quelques visiteurs malades ou des personnes âgées) : ces motivations concernent plus de 21 % des cas.

2. Visite pour la cueillette ou le prélèvement des ressources végétales :

Une très grande majorité de visiteurs déclare ne prélever ni ne cueillir des ressources végétales dans le PNC

- Pas de Cueillette ni prélèvement : 95 %
- Cueillette : 5 %

3. Visite pour chasse d'animaux sauvages :

Une très grande majorité de visiteurs déclare ne pas chasser d'animaux sauvages dans le PNC

- Pas de chasse : 97 %
- Chasse : 3 %

4. 1^o Visite au PNC ou non :

- Pour la grande majorité (80 %), ce n'est pas la 1^o fois qu'ils visitent le PNC

Fréquences :

- Au moins une fois par semaine (40 %)
- Une fois par mois (30 %)
- Une fois par an (30 %)
- Pour une minorité, c'est la 1^o fois : 20 %

5. Visites pour activités sportives :

Une majorité ne vient pas au parc pour pratiquer des activités sportives (56 %)

Une minorité vient au parc pour pratiquer des activités sportives de plein air (43 %)

6. Visites pour pratiquer des activités de loisirs et de détente :

Une très grande majorité de visiteurs vient au parc pour pratiquer des activités de loisirs et de détente (81 %)

Le reste ne pratique aucune activité (20 %)

7. Moyens de transport utilisés :

Une majorité arrive au parc en voiture légère (75 %) dont plus de la moitié en voiture à essence (60 %) et près de 20 % en voiture Diesel

Le reste est composé de visiteurs arrivant au parc :

- En voiture utilitaire (15 %) fonctionnant essentiellement au diesel
- En bus (9 %) fonctionnant au diesel

- Rarement des personnes arrivant à pied

8. Utilisation des ressources forestières comme combustible :

La très grande majorité des visiteurs déclare ne pas utiliser les ressources forestières comme combustible : 89 %

Seule une toute petite partie déclare parfois utiliser le bois mort ou des branchages de sous bois : 11 %

9. Opinions sur la conscience à l'interdiction d'utilisation des ressources forestières comme combustible :

Une grande majorité des visiteurs déclare être au courant de l'interdiction d'utilisation des ressources forestières comme combustible : 77 %

Mais il reste tout de même une minorité qui déclare ne pas être au courant (23 %), ce qui pose le problème d'information

10. Opinion générale sur la visite au PNC :

Les visites au parc sont souvent considérées par les visiteurs comme utiles et agréables par une majorité d'entre eux (75 %)

- utiles (par 46 % des répondants)
- agréables (par 19 % des répondants)

Certains pensent que les visites au parc sont bénéfiques pour la santé physique et morale (20 % des répondants)

Une toute petite minorité pense que les visites au parc sont à la fois utiles et agréables et bénéfiques sur le plan sanitaire (5 %)

11. Opinions sur la fréquentation du PNC

Les opinions sur les fréquences de fréquentation du parc sont assez partagées, on trouve :

- ceux qui pensent que le parc est sur fréquenté : 39 %
- ceux qui pensent qu'il est moyennement fréquenté : 35 %
- ceux qui pensent qu'il est fortement fréquenté : 17 %
- ceux qui pensent qu'il est partiellement fréquenté : 8 %

12. Opinions sur les menaces sur les ressources forestières du PNC

Les personnes interrogées déclarent en majorité conscientes des menaces qui pèsent sur les ressources naturelles (plus de 78 % des répondants), ce qui est déjà un indice intéressant sur le degré de conscience du public du parc.

Seule une minorité déclare ne pas en être consciente (22 % des répondants)

Les visiteurs conscients des risques avancent plusieurs arguments et raisons :

- une partie non négligeable cite la dégradation du milieu écologique et les incendies de forêts : 32 % des répondants
- une autre partie cite les problèmes de pollution et des déchets solides : 27 % des répondants
- d'autres citent diverses raisons comme la fréquentation massive (13 % des cas)
- d'autres citent l'érosion des sols, le défrichement (28 % des cas)

13. Opinions sur les visites touristiques et leur impact sur le PNC :

Les opinions sur l'impact des visites touristiques au parc sont assez partagées, même s'il y a une légère majorité pour les gens qui considèrent que cet impact est positif (55 %)

Une autre catégorie considère que l'impact de ces visites est souvent négatif vu l'affluence du public (notamment pendant les vacances et les week end) et les risques sur les ressources naturelles (40 %)

Enfin une petite minorité considère qu'il y a à la fois des impacts positifs et des impacts négatifs (5 %)

14. Opinions sur les moyens d'aménagement et de sécurité du PNC

- Une légère majorité des visiteurs interrogés considère que les moyens d'aménagement et de sécurité mis en place ne sont pas suffisants : 55 % des répondants
- Moins de la moitié considère que les moyens mis en place sont suffisants : 45 % des répondants

15. Stratégie de limitation de la fréquentation du PNC

Malgré leur engouement, les visiteurs semblent être conscients des risques. Ils préconisent une meilleure stratégie de gestion du parc, avec :

- Une meilleure organisation des visites du parc : pour 54 % des personnes interrogées
- La nécessité de réserver seulement une partie du parc aux visiteurs : pour 29 % des répondants
- Enfin, une minorité (17 %) considère qu'il faut faire payer aux visiteurs l'entrée du parc

16. Moyens de limitation :

L'ensemble des visiteurs interrogés considère que les visites du parc doivent être assez encadrées, avec les résultats suivants :

- Plus de 60 % considèrent qu'il faut absolument des visites guidées au parc
- 30 % pensent, qu'en plus des visites guidées, il faut aussi introduire des visites pédagogiques
- Enfin une toute minorité (10 %) considère qu'il faut des visites sélectives

17. Quelles actions entreprendre pour limiter la dégradation des ressources naturelles du PNC ?

Les avis des visiteurs interrogés sont très partagés, on trouve :

- Ceux qui considèrent qu'il est nécessaire de mener des actions fortes d'information du public, mais aussi des actions de sensibilisation : 30 %
- Ceux qui préfèrent qu'on renforce les actions d'information et de sensibilisation par des actions de vulgarisation et de démonstration sur site (22 %) : l'exemple du petit éco musée du site d'El Hamdania est apprécié, mais il manque d'animation, de vulgarisation et de démonstration ; un effort est à faire en matière d'utilisation de moyens audiovisuels (écran, films documentaires en boucle, explication sonores et démonstratifs...); la présence permanente d'un animateur serait utile
- Ceux qui jugent qu'il faut agir en dehors du parc par d'autres actions : 21 %
- Ceux qui pensent qu'il faut agir en dehors du parc, mais engager aussi des actions de limitation de certains accès ou parties du parc : 27 %

ANNEXE 10. SYNTHES RESULTATS ENQUETES « BIENS ET SERVICES »

Tableau 3 : Synthèses Résultats Enquêtes « Biens et Services »

Communes	EL HAMDANIA	HAMMAM MELOUANE	CHREA
Identification des enquêtés			
	48 personnes : *Fellahs, : 62 % *Commerçants : 29 % La commune étant par excellence une zone de terroirs agricoles et un passage touristique offrant des possibilités de développement de commerce de souvenirs et de restauration rapide.	17 personnes : *6 fellahs : 35 % * 7 Commerçants : 41 % * 4 Retraités : 23,5 % La commune étant par excellence une zone de terroirs agricoles et un passage touristique offrant des possibilités de développement de commerce de souvenirs et de restauration rapide.	27 personnes : *Commerçants : 33 % f *Fonctionnaires * Retraités de la fonction publique : 37 % * Quelques jeunes sans emploi : 18,5 % La commune étant par excellence une zone touristique et de villégiature
Identification de ressources naturelles et des produits agricoles			
	<ul style="list-style-type: none"> - Les ressources forestières : cèdre, pin d'Alep, chêne vert, chêne liège, chêne kermes et thuya de Barbarie - Les ressources non ligneuses comme les champignons et les truffes - Quelques produits forestiers comme les châtaignes et les glands - Les plantes médicinales : nombreuses et diversifiées dans la zone - les sources en eau et les plans d'eau - Les ressources animales comme le lièvre, le singe et le sanglier ; - Les ressources issues de la production agricole comme : les produits avicoles, les fruits (amandes, figues, olives, les pêches, les abricots et les grenades), les légumes et le miel ; - Rarement des produits agricoles transformés 	<ul style="list-style-type: none"> - Les ressources forestières : cèdre, pin d'Alep, chêne vert, chêne liège, chêne kermes et thuya de Barbarie ; -Quelques produits forestiers comme les châtaignes et les glands -Les plantes médicinales (thym, fidjel, tasselgha, rayhane, magramane, ivette, armoise, thym, menthe...) - Les sources en eau et les plans d'eau ; - Les ressources animales comme le lièvre, le sanglier et les poissons d'eau douce - Les ressources issues de la production agricole comme : les produits avicoles, les fruits (notamment les amandes, figues, olives, les pêches, les abricots et les grenades), les légumes et le miel, le lait de chèvre - Des produits agricoles transformés comme le fromage de chèvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Les ressources forestières : cèdre, pin d'Alep, chêne vert, chêne liège, chêne kermes et thuya de Barbarie ; - Les ressources non ligneuses comme les champignons et les truffes ; - Quelques produits forestiers comme les châtaignes et les glands - Les plantes médicinales qui sont assez nombreuses et diversifiées dans la zone ; - Les sources en eau et les plans d'eau ; - Les ressources animales comme le lièvre, le porc épic, le sanglier, et quelques poissons d'eau douce - Les ressources issues de la production agricole comme : les fruits : amandes, figues, olives, pêches, abricots, grenades), les légumes et le miel - Rarement des produits agricoles transformés (comme le fromage de chèvre)
Les Services			
Les services hydriques	Les sources et les fontaines d'eau dans les foyers identifiées par près de la moitié des répondants (44 %)	Les sources et les fontaines d'eau identifiées par une grande majorité de répondants (88 %)	Les sources et les fontaines d'eau identifiées comme des ressources importantes par une très grande majorité des répondants (81 %)
Les services touristiques	Quelques commodités mises à la disposition du public le long de la route des « ruisseaux des singes » et l'aire de repos et de détente à la sortie de la commune) évoqués par plus de 64 % des répondants	-Une station thermale et un espace de villégiature de grande importance attirant des milliers de visiteurs. -Une grande destination touristique ayant attiré l'attention de plus de 94 % des personnes enquêtées ;	-Village de Chréa et ses alentours connus pour leur caractère essentiellement touristique ; les services offerts et les commodités installées (pistes de randonnées, station de ski, aménagement pour la pratique des sports d'hiver et les télésièges, ainsi que les services de restauration et d'hébergement), plus de 74 % des répondants.
Les services à caractère sportifs Le reste des services	Cités par seulement 17 % des répondants Services peu ou pas du tout cités (services culturels, de détente et de loisirs, et de transport).	cités que par la moitié des répondants L'aspect « loisirs et détente » cité par plus de 65 % des personnes enquêtées L'aspect culturel (lié probablement à l'organisation de fêtes traditionnelles) cité par 59 % des répondants	Cités par 74 % des répondants ; la station de Chréa attire en effet de nombreux visiteurs qui y trouvent quelques installations propices au développement du sport. Les services culturels, de détente et de loisirs) cités par à peine 15 % d'enquêtés

Les Usages et les pratiques			
Les usages des sites forestiers	75 % de personnes qui déclarent cueillir régulièrement plusieurs espèces ou produits d'espèces végétales forestières ou autres pour des besoins alimentaires, médicinales ou autres. 1°/ les espèces et les produits d'espèces forestières et arbustives (arbousier, jujubier, châtaignier, genévrier, lentisque, glands de chêne...) 2°/ les espèces médicinales (mélilot, armoise, centaurée, lavande sauvage, thym, globulaire, ciste, menthe...); 3°/ les espèces non ligneuses à usage alimentaire (champignon, truffe).	47 % de personnes qui déclarent cueillir régulièrement plusieurs espèces ou produits d'espèces végétales forestières ou autres pour des besoins alimentaires, médicinales ou autres. 1°/ les espèces et les produits d'espèces forestières et arbustives (arbousier, jujubier, châtaignier, genévrier, lentisque, glands de chêne, bois mort...) 2°/ les espèces médicinales (mélilot, armoise, centaurée, lavande sauvage, thym, globulaire, ciste, menthe...)	44 % de personnes qui déclarent avoir un usage régulier des ressources de la forêt. 1°/ les espèces et les produits d'espèces forestières et arbustives (arbousier, jujubier, châtaignier, genévrier, lentisque, glands de chêne...) 2°/ les espèces médicinales (mélilot, armoise, centaurée, lavande sauvage, thym, globulaire, ciste, menthe...); 3°/ les espèces non ligneuses à usage alimentaire (champignon, truffe).
La chasse aux ressources animales	Plus de tiers des enquêtés ont déclaré pratiquer la chasse dans le parc, et ce pour chasser essentiellement des animaux utiles (perdrix, lièvre), mais aussi des animaux nuisibles (porc épic, sanglier)	Quelques enquêtés ont déclaré pratiquer la chasse dans le parc, et ce pour chasser essentiellement des animaux utiles (perdrix, lièvre), mais aussi des animaux nuisibles (porc épic, sanglier)	Quelques enquêtés déclaré pratiquer la chasse dans le parc, et ce pour chasser (ou pêcher) essentiellement des animaux utiles (perdrix, lièvre, poissons d'eau douce), mais aussi des animaux nuisibles (porc épic, sanglier)
L'usage de l'eau et utilisation régulière des sources d'eau	Il concerne la très grande majorité des répondants (près de 90 % des cas)	La très grande majorité des répondants (près de 90 % des cas)	La très grande majorité des répondants (près de 89 % des cas)
Les usages agricoles	64,5 % de répondants dont 62 % de petits agriculteurs mais aussi 29 % de commerçants déclarent pratiquer l'arboriculture fruitière, la polyculture – élevage et l'apiculture, avec une production de produits maraichers, de fruits, de miel, d'œufs et de poulet, et parfois de fourrages pour les animaux. La performance de ces systèmes de production agricole est jugée comme faible à très faible, mais l'impact de la pratique agricole est considéré par près de la moitié des enquêtés comme positif. L'essentiel des produits issus de cette petite agriculture familiale est autoconsommé sur place ou vendu sur le marché local.	41 % de répondants dont 62 % de petits agriculteurs mais aussi 29 % de commerçants déclarent avoir de la terre et pratiquer la céréaliculture, l'arboriculture fruitière, l'élevage avicole et l'apiculture, avec une production de fruits, de viande, de lait, de céréales, de légumes, de miel, d'œufs. La performance de ces systèmes de production agricole est jugée comme faible à très faible, mais l'impact de la pratique agricole est considéré par près de la moitié des enquêtés comme positif. L'essentiel des produits issus de cette petite agriculture familiale est autoconsommé sur place ou vendu sur le marché local	La zone de Chréa n'étant pas un espace agricole, les usages en vue de la production agricole sont donc rares. Deux seules personnes qui ont déclaré avoir de la terre et pratiquer une activité agricole, une pratique effectuée à temps partiel pour produire quelques fruits et légumes destinés en très grande partie pour l'autoconsommation familiale. La performance des systèmes de production agricole est jugée comme étant faible à très faible, mais l'impact de la pratique agricole est considéré comme positif.
La valeur des principaux services offerts aux populations par le parc			
Du paysage forestier	Il attire les faveurs de plus de 75 % des répondants qui lui donnent beaucoup de valeur pour le bien être de l'homme	Il attire les faveurs de plus de 80 % des répondants qui lui donnent beaucoup de valeur pour le bien être de l'homme	Il attire les faveurs de plus de la moitié des répondants qui lui donnent beaucoup de valeur pour le bien être de l'homme
Des sources d'eau	Leur disponibilité et leur qualité sont citées par plus de 71 % des répondants	Leur disponibilité et leur qualité sont citées par plus de 94 % des répondants	Leur disponibilité et leur qualité ne sont citées que par 37 % des répondants
Des ressources végétales et forestières	Plus de la moitié des répondants ont montré de l'intérêt pour ces ressources et ont considéré que le parc dispose d'une grande richesse floristique qu'il faudrait valoriser, notamment les ressources non ligneuses et les plantes médicinales	Plus de 68 % des répondants ont montré de l'intérêt pour ces ressources et ont considéré que le parc dispose d'une grande richesse floristique qu'il faudrait valoriser, notamment les ressources non ligneuses et les plantes médicinales	Plus de la moitié des répondants ont montré de l'intérêt pour ces ressources et ont considéré que le parc dispose d'une grande richesse floristique qu'il faudrait valoriser, notamment les ressources non ligneuses et les plantes médicinales
Des services touristiques	Cités par une majorité des enquêtés, mais peu d'entre eux savent réellement la valeur réelle de tels services (à peine 31 % des cas recensés)	Cités par une majorité des enquêtés, mais peu d'entre eux savent réellement la valeur réelle de tels services (moins de la moitié des cas recensés)	Même si les services touristiques (infrastructures de base, commodités, lieux de détente et de loisirs, pistes de randonnées...) sont cités par une majorité des enquêtés, moins de la moitié d'entre eux savent réellement la valeur réelle de tels services (à peine 48 % des cas recensés)
Des services à caractère sportif	A peine le quart de la population enquêtée qui cite l'existence de tels	Entre 37 à 47 % de la population enquêtée qui citent l'existence de tels services et qui	Plus de moitié la population enquêtée cite l'existence de tels services et confirme la

et de loisirs	services et confirme la nécessité de leur donner plus de valeur et plus de moyens pour les développer	confirment la nécessité de leur donner plus de valeur et plus de moyens pour les développer.	nécessité de leur donner plus de valeur et plus de moyens pour les développer.
Des actions d'information – sensibilisation-vulgarisation	Le public ne semble pas encore convaincu par les actions de d'information – sensibilisation-vulgarisation; il ne semble d'ailleurs pas donner beaucoup d'importance à la valeur de ce genre d'actions. L'enquête a révélé que seuls 33 % de la population enquêtée est sensible à ce type de service puisqu'elle recommande de lui donner plus de moyens.	Le public n'est pas encore convaincu par les actions de d'information – sensibilisation-vulgarisation; il ne semble d'ailleurs pas donner beaucoup d'importance à la valeur de ce genre d'actions. L'enquête a révélé que seuls 35 % de la population enquêtée est sensible à ce type de service puisqu'elle recommande de lui donner plus de moyens.	Le public n'est pas encore convaincu par les actions de d'information – sensibilisation-vulgarisation ; il ne semble d'ailleurs pas donner beaucoup d'importance à la valeur de ce genre d'actions. L'enquête a révélé que seuls 34 % de la population enquêtée est sensible à ce type de service puisqu'elle recommande de lui donner plus de moyens.
Des autres services (transport, services culturels)	Leur existence et leur valeur ne sont cités que par une minorité des répondants (14 à 25 % des cas), notamment l'existence d'actions culturelles traditionnelles	le transport : la zone de Hammam Mélouane est bien desservie par divers moyens de transport les services à caractère culturel : Leur existence et leur valeur ne sont cités que par seulement 26 % des cas, notamment l'existence d'actions culturelles traditionnelles	14 % pour les services culturels, notamment l'existence d'actions culturelles traditionnelles (comme celle de la journée du 1 ^{er} Mai, organisée par les villages de la région, en un espace précis appelé « El Haouh » (la « dépression ») et 33 % pour les services de transport
Les impacts			
Les impacts des biens et services offerts aux populations par le parc	Une majorité des cas (69 %) se dégage concernant les impacts positifs des biens et services offerts aux populations par le parc. Il existe certes des opinions inverses 16,5 % des cas), mais l'aspect valeur positive l'emporte largement ; plusieurs personnes interrogées déplorent cependant le manque d'investissement dans la valorisation des ressources naturelles et dans les services liés aux loisirs, à la détente, aux sports et aux actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.	Une majorité des cas (65 %) se dégage concernant les impacts positifs des biens et services offerts aux populations par le parc. Il existe certes des opinions inverses, mais l'aspect valeur positive l'emporte largement ; plusieurs personnes interrogées déplorent cependant le manque d'investissement dans la valorisation des ressources naturelles et dans les services liés aux loisirs, à la détente, aux sports et aux actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement	Une majorité des cas (74 %) se dégage concernant les impacts positifs des biens et services offerts aux populations par le parc. Il existe certes des opinions inverses 18,5 % des cas), mais l'aspect valeur positive l'emporte largement ; plusieurs personnes interrogées déplorent cependant le manque d'investissement dans la valorisation des ressources naturelles et dans les services liés aux loisirs, à la détente, aux sports et aux actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

ANNEXE 11. SYNTHÈSE ATELIER « VALORISATION DES BIENS ET SERVICES DU PARC NATIONAL DE CHREA - SECTEUR D'EL HAMDANIA »

Encadré 10 : Synthèse Atelier « Valorisation des biens et services du Parc national de Chréa - Secteur d'El Hamdania »

Avec une présence de plus de 16 personnes, dont une bonne partie représentant la société civile (associations écologiques et de protection de l'environnement, membres de l'APC, animateur du CARC..), il a été possible de présenter les grands axes de l'atelier et surtout d'échanger sur des idées fort intéressantes, notamment celles qui ont trait à la connaissance et à l'identification des ressources naturelles – grande richesse de la zone -, mais aussi à leur valorisation. La question des services et la façon de les promouvoir sans porter atteinte à l'environnement du Parc ont eu une part importante dans les discussions au cours du débat.

Les principaux axes ou sujets sensibles abordés lors du débat concernaient essentiellement :

1. **La question de l'identification et la localisation des ressources naturelles** : une question importante qui est désormais posée essentiellement aux scientifiques qui, hormis quelques résultats de recherche et quelques inventaires, ne se sont pas encore bien impliqués
2. **La question des conditions d'exploitation des ressources naturelles**
3. **La production agricole et ses contraintes**, notamment la contrainte foncière qui reste l'un des facteurs de blocage qui empêche que soient étendues les pratiques agricoles et que soit généralisée la production de produits typiques à la zone ; une suggestion a été faite concernant l'achat des terres par l'Etat et leur redistribution à de véritables agriculteurs résidents sur la base de contrats
4. **La question de la prise de conscience des atouts mais aussi des risques et des menaces sur l'environnement et les ressources du Parc** ; celle-ci devant se faire en grande partie grâce à des programmes très denses et durables d'éducation à l'environnement
5. **La question de la participation** – et notamment la participation de la société civile – qui manque et sur laquelle il faudrait plus d'actions
6. **La nécessité de sortir sur le terrain pour voir réellement la réalité des agriculteurs sur place et leurs problèmes**, et de mener avec eux des petits projets pilotes d'exploitation et de valorisation de systèmes de production producteurs de produits agricoles de terroir
7. **La question de la valorisation des ressources végétales et des produits agricoles à travers la transformation**, ce qui nécessite des actes d'investissement dans la petite agro-industrie rurale locale
8. **Sur la question spécifique de la valorisation des plantes médicinales**, il ya eu des propositions de créations de pépinières, avec des actions de sensibilisation et de formation, notamment en direction des jeunes résidents, fils d'agriculteurs
9. **La question du tourisme et les craintes qu'il suscite**, puisqu'il est devenu ces dernières années un tourisme de masse qu'il faudrait juguler ; la création d'aires de détente et de loisirs hors du parc a été préconisée comme solution.
10. **Enfin tout le monde a été d'accord pour l'organisation à l'échelle locale, et ce à travers la création d'un groupe d'action locale concerté** ; sur ce point il ya eu un débat concernant l'efficacité de la CARC comme cellule d'animation rurale au niveau communale. Dans ce cadre, quelle efficacité cette cellule aura – t – elle dans l'avenir dans le cadre du projet ?

A la fin de l'atelier, les participants ont été intéressés et ont émis le souhait d'une multiplication de ce genre de rencontres.

Encadré 11 : Analyse enquêtes « Biens et services » - communes de Chréa, El Hamdania et Hammam Mélouane

Une série d'enquêtes sur le thème des «BIENS ET SERVICES »a été organisée et encadrée par l'expert national au niveau des communes de El Hamdania, de Hammam Mélouane et de Chréa. Ces enquêtes ont été réalisées sur le terrain par les deux étudiants-élèves ingénieurs agroéconomistes entre le mois de mai et juin 2014, en plusieurs passages. Les entretiens ont ciblé une partie des personnes résidentes dans les sites, mais aussi sur quelques visiteurs habitués des lieux. Des Modèles de questionnaires ont été élaborés en prenant en compte plusieurs volets, à savoir l'identification de la personne questionnée, son âge, sexe, sa résidence, sa profession, son moyen de locomotion (voir questionnaire en annexe)... Le but de ces questionnaires est de recueillir le maximum d'avis sur l'existence (ou non) de ressources, de biens et de services disponibles (ou offerts) au niveau des différents sites des trois communes du parc ; leurs opinions sur la valeur de ces biens et services et sur leur impact aussi bien sur le parc que sur le bien être des populations résidentes et des visiteurs.

Synthèse Résultats Enquêtes « Biens et Services » - Commune d'El Hamdania :

1. L'enquête a concerné 48 personnes, en grande majorité des résidents permanents au niveau du centre de la commune et de quelques hameaux ruraux de la commune.
2. Parmi les enquêtés, on trouve une majorité de petits agriculteurs (fellahs, représentant plus de 62 % du total enquêtés), ainsi que des commerçants (29 % du total des enquêtés) ; la communes étant par excellence des zones abritant des terroirs agricoles et un passage touristique offrant des possibilités de développement de commerce de souvenirs et de restauration rapide.
3. **En matière d'identification de ressources existantes au niveau de leur commune**, les personnes interrogées citent volontiers :
 - les ressources forestières qui font la richesse du parc et de ses nombreux sites : soit les essences nobles comme : le cèdre, le pin d'Alep, le chêne vert, le chêne liège et, à un moindre degré, le chêne kermes et le thuya de Barbarie ;
 - les ressources non ligneuses comme les champignons et les truffes ;
 - quelques produits forestiers comme les châtaignes et les glands
 - les plantes médicinales qui sont assez nombreuses et diversifiées dans la zone ;
 - les sources en eau et les plans d'eau ;
 - parfois des ressources animales comme le lièvre, le singe et le sanglier ;
 - les ressources issues de la production agricole comme : les produits avicoles, les fruits (notamment les amandes, figues, olives, les pêches, les abricots et les grenades), les légumes et le miel ;
 - rarement des produits agricoles transformés
4. **Les services identifiés sont essentiellement** :
 - **les services hydriques** (en fait les sources disponibles et les fontaines d'eau dans les foyers) identifiées et considérées comme utiles par près de la moitié des répondants (44 %) ;
 - **les services touristiques** (en fait, les quelques commodités mises à la disposition du public le long de la route des « ruisseaux des singes » et l'aire de repos et de détente à la sortie de la commune) évoqués par plus de 64% des répondants ;
 - **les services à caractère sportifs** (pistes de randonnées, notamment) cités par seulement 17 % des répondants ;
 - **Le reste des services** qui pourraient être rendus par le parc sont très peu ou pas du tout cités (services culturels, de détente et de loisirs, et de transport).
5. **Les usages des sites forestiers par les résidents et les visiteurs** :
 - **La cueillette des ressources végétales** : Elle concerne plus de 75 % de personnes qui déclarent cueillir régulièrement plusieurs espèces ou produits d'espèces végétales forestières ou autres pour des besoins alimentaires, médicinales ou autres. Les espèces les plus citées peuvent être classées en trois groupes :
 - o les espèces et les produits d'espèces forestières et arbustives (arbousier, jujubier, châtaignier, genévrier, lentisque, glands de chêne....) ;
 - o les espèces médicinales (méliilot, armoise, centaurée, lavande sauvage, thym, globulaire, ciste, menthe...); 3% les espèces non ligneuses à usage alimentaire (champignon, truffe).
 - **La chasse aux ressources animales** : Bien que la chasse soit interdite ou réglementée dans les sites du parc, plus de tiers des enquêtés ont déclaré pratiquer la chasse dans le parc, et ce pour chasser essentiellement des

- animaux utiles (perdre, lièvre), mais aussi des animaux nuisibles (porc épique, sanglier)
- **L'usage de l'eau et utilisation régulière des sources d'eau** : Il concerne la très grande majorité des répondants (près de 90 % des cas)
- **Les usages agricoles** : Même si les sites d'El Hamdania sont considérés comme des zones de petite agriculture familiale, une grande partie des enquêtés (64,5 % de répondants dont 62 % de petits agriculteurs mais aussi 29% de commerçants) déclare pratiquer une agriculture basée essentiellement sur l'arboriculture fruitière, la polyculture – élevage et l'apiculture, avec une production essentiellement basée sur des produits maraichers, des fruits, du miel, des œufs et du poulet, et parfois du fourrages pour les animaux.

La performance de ces systèmes de production agricole est jugée comme étant faible à très faible, mais l'impact de la pratique agricole est considéré par près de la moitié des enquêtés comme positif.

L'essentiel des produits issus de cette petite agriculture familiale est autoconsommé sur place ou vendu sur le marché local.

6. La valeur des principaux services offerts aux populations par le parc :

La plupart des principaux services offerts par le parc sont jugés assez favorablement. On compte ainsi :

- **Le paysage forestier** : Il attire les faveurs de plus de 75 % des répondants qui lui donnent beaucoup de valeur pour le bien être de l'homme
- **Les sources d'eau** : Leur disponibilité et leur qualité sont citées par plus de 71 % des répondants
- **Les ressources végétales et forestières** : Plus de la moitié des répondants a montré de l'intérêt pour ces ressources et a considéré que le parc dispose d'une grande richesse floristique qu'il faudrait valoriser, notamment les ressources non ligneuses et les plantes médicinales
- **Les services touristiques** : Même si les services touristiques (infrastructures de base, commodités, lieux de détente et de loisirs, pistes de randonnées...) sont cités par une majorité des enquêtés (qui considèrent que le parc est devenu désormais une destination touristique de premier plan), peu d'entre eux savent réellement la valeur réelle de tels services (à peine 31 % des cas recensés)
- **Les services à caractère sportif et de loisirs** : A peine le quart de la population enquêtée cite l'existence de tels services et confirme la nécessité de leur donner plus de valeur et plus de moyens pour les développer.
- **Les actions d'information – sensibilisation-vulgarisation entamée et/ou mise en place au niveau du parc** : Malgré quelques efforts fait ces dernières années dans ces domaines, le public n'est pas encore convaincu par les actions de d'information – sensibilisation-vulgarisation entamée et/ou mise en place au niveau du parc ; il ne semble d'ailleurs pas donner beaucoup d'importance à la valeur de ce genre d'actions. L'enquête a révélé que seuls 33 % de la population enquêtée est sensible à ce type de service puisqu'elle recommande de lui donner plus de moyens.
- **Les autres services (transport, services culturels)** : Leur existence et leur valeur ne sont cités que par une minorité des répondants (14 à 25 % des cas), notamment l'existence d'actions culturelles traditionnelles (comme celle de la journée du 1° Mai, organisée par les villages de la région, en un espace précis appelé « El Haoudh » (la « dépression »)

7. Les impacts des biens et services et services offerts aux populations par le parc : Une majorité des cas (69%) se dégage concernant les impacts positifs des biens et services offerts aux populations par le parc. Il existe certes des opinions inverses (6,5 % des cas), mais l'aspect valeur positive l'emporte largement ; plusieurs personnes interrogées déplorent cependant le manque d'investissement dans la valorisation des ressources naturelles et dans les services liés aux loisirs, à la détente, aux sports et aux actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Encadré 12 : Analyse enquêtes « Biens et services » - communes de Chréa, El Hamdania et Hammam Mélouane

Une série d'enquêtes sur le thème des «BIENS ET SERVICES »a été organisée et encadrée par l'expert national au niveau des communes de El Hamdania, de Hammam Mélouane et de Chréa. Ces enquêtes ont été réalisées sur le terrain par les deux étudiants-élèves ingénieurs agroéconomistes entre le mois de mai et juin 2014, en plusieurs passages. Les entretiens ont ciblé une partie des personnes résidentes dans les sites, mais aussi sur quelques visiteurs habitués des lieux. Des Modèles de questionnaires ont été élaborés en prenant en compte plusieurs volets, à savoir l'identification de la personne questionnée, son âge, sexe, sa résidence, sa profession, son moyen de locomotion (voir questionnaire en annexe)... Le but de ces questionnaires est de recueillir le maximum d'avis sur l'existence (ou non) de ressources, de biens et de services disponibles (ou offerts) au niveau des différents sites des trois communes du parc ; leurs opinions sur la valeur de ces biens et services et sur leur impact aussi bien sur le parc que sur le bien être des populations résidentes et des visiteurs.

Synthèse Résultats Enquêtes « Biens et Services » - Commune de Hammam Mélouane :

1. L'enquête a concerné 17 personnes, en grande majorité des résidents permanents au niveau du centre de la commune et de quelques hameaux ruraux de la commune.
2. Parmi les enquêtés, on trouve 6 petits agriculteurs (fellahs, représentant plus de 35 % du total enquêtés), 7 commerçants (41 % du total des enquêtés) et 4 retraités (23,5 %) ; la commune étant par excellence des zones abritant des terroirs agricoles et un passage touristique offrant des possibilités de développement de commerce de souvenirs et de restauration rapide.
3. **En matière d'identification de ressources existantes au niveau de leur commune**, les personnes interrogées citent volontiers :
 - les ressources forestières qui font la richesse du parc et de ses nombreux sites : soit les essences nobles comme : le cèdre, le pin d'Alep, le chêne vert, le chêne liège et, à un moindre degré, le chêne kermes, le sisnou et le thuya de Barbarie ;
 - quelques produits forestiers comme les châtaignes et les glands
 - les plantes médicinales qui sont assez nombreuses et diversifiées dans la zone (thym, fidjel, tasselgha, rayhane, magramane, ivette, armoise, thym, menthe...)
 - les sources en eau et les plans d'eau ;
 - parfois des ressources animales comme le lièvre, le sanglier et les poissons d'eau douce
 - les ressources issues de la production agricole comme : les produits avicoles, les fruits (notamment les amandes, figues, olives, les pêches, les abricots et les grenades), les légumes et le miel, le lait de chèvre
 - des produits agricoles transformés comme le fromage de chèvre
4. **Les services identifiés sont essentiellement :**
 - les services hydriques (en fait les sources disponibles et les fontaines d'eau dans les foyers) identifiées et considérées comme utiles par une grande majorité de répondants (88 %) ; la commune étant connue pour ses rivières, ses eaux thermales et ses plans d'eau;
 - les services de transport sont cités par une majorité de répondants (82 % des cas), la commune étant facile d'accès et desservie par divers moyens de transport
 - les services touristiques : Hammam Mélouane est une station thermale et un espace de villégiature de grande importance attirent des milliers de visiteurs des régions centre, est et sud du pays. C'est une grande destination touristique et les quelques services disponibles ont attiré l'attention de plus de 94 % des personnes enquêtées ;
 - les services à caractère sportifs ne sont cités que par la moitié des répondants ;
 - Le reste des services qui pourraient être rendus par le site de Hammam Mélouane sont diversement appréciés :
 - l'aspect « loisirs et détente » (probablement lié aux services offerts par la station thermale mais aussi par les promenades et les possibilités de camping le long de la rivière et des cours d'eau) est cité par plus de 65 % des personnes enquêtées ;
 - l'aspect culturel (lié probablement à l'organisation de fêtes traditionnelles dans la zone) est cité par 59 % des répondants
5. **Les usages des sites forestiers par les résidents et les visiteurs :**
 - **La cueillette des ressources végétales :** Elle concerne plus de 47 % de personnes qui déclarent cueillir régulièrement plusieurs espèces ou produits d'espèces végétales forestières ou autres pour des besoins alimentaires, médicinales ou autres. Les espèces les plus citées peuvent être classées en deux groupes : 1°/ les espèces et les produits d'espèces forestières et arbustives (arbousier, jujubier, châtaignier, genévrier, lentisque,

glands de chêne, bois mort....) ; 2° les espèces médicinales (mélilot, armoise, centaurée, lavande sauvage, thym, globulaire, ciste, menthe...)

- **La chasse aux ressources animales** : Bien que la chasse soit interdite ou réglementée dans les sites du parc, quelques enquêtés ont déclaré pratiquer la chasse dans le parc, et ce pour chasser essentiellement des animaux utiles (perdrix, lièvre), mais aussi des animaux nuisibles (porc épic, sanglier)
- **L'usage de l'eau et utilisation régulière des sources d'eau (rivière, source d'eau, puits, lac et plans d'eau)** : Il concerne la très grande majorité des répondants (près de 90 % des cas)
- **Les usages agricoles** : Même si les sites de Hammam Mélouane sont considérés comme des zones de petite agriculture familiale, une grande partie des enquêtés (41 % de répondants dont 62 % de petits agriculteurs mais aussi 29 % de commerçants) déclare avoir de la terre et pratiquer une agriculture basée essentiellement sur la céréaliculture, l'arboriculture fruitière, l'élevage avicole et l'apiculture, avec une production essentiellement basée sur les fruits, la viande, le lait, les céréales, les légumes, le miel, les œufs et le. La performance de ces systèmes de production agricole est jugée comme étant faible à très faible, mais l'impact de la pratique agricole est considéré par près de la moitié des enquêtés comme positif.

L'essentiel des produits issus de cette petite agriculture familiale est autoconsommé sur place ou vendu sur le marché local.

6. La valeur des principaux services offerts aux populations par le parc :

La plupart des principaux services offerts par le parc sont jugés assez favorablement. On compte ainsi :

- **Le paysage forestier** : Il attire les faveurs de plus de 75 % des répondants qui lui donnent beaucoup de valeur pour le bien être de l'homme
- **Les sources d'eau** : Leur disponibilité et leur qualité sont citées par plus de 94 % des répondants
- **Les ressources végétales et forestières** : Plus de 68 % des répondants a montré de l'intérêt pour ces ressources et a considéré que le parc dispose d'une grande richesse floristique qu'il faudrait valoriser, notamment les ressources non ligneuses et les plantes médicinales
- **Les services touristiques** : Même si les services touristiques (infrastructures de base, commodités, lieux de détente et de loisirs, station thermale, lieux de camping le long de la rivière...) sont cités par une majorité des enquêtés (qui considèrent que le parc est devenu désormais une destination touristique de premier plan), peu d'entre eux savent réellement la valeur réelle de tels services (moins de la moitié des cas recensés)
- **Les services à caractère sportif et de loisirs** : Entre 37 à 47 % de la population enquêtée cite l'existence de tels services et confirme la nécessité de leur donner plus de valeur et plus de moyens pour les développer.
- **Les actions d'information – sensibilisation-vulgarisation entamée et/ou mise en place au niveau du parc** : Malgré quelques efforts fait ces dernières années dans ces domaines, le public n'est pas encore convaincu par les actions de d'information – sensibilisation-vulgarisation entamée et/ou mise en place au niveau du parc ; il ne semble d'ailleurs pas donner beaucoup d'importance à la valeur de ce genre d'actions. L'enquête a révélé que seuls 35 % de la population enquêtée est sensible à ce type de service puisqu'elle recommande de lui donner plus de moyens.
- **Les autres services** :
 - le transport : la zone de Hammam Mélouane est bien desservie par divers moyens de transport
 - les services à caractère culturel : Leur existence et leur valeur ne sont cités que par seulement 26 % des cas, notamment l'existence d'actions culturelles traditionnelles

7. **Les impacts des biens et services et services offerts aux populations par le parc** : Une majorité des cas (65 %) se dégage concernant les impacts positifs des biens et services offerts aux populations par le parc. Il existe certes des opinions inverses, mais l'aspect valeur positive l'emporte largement ; plusieurs personnes interrogées déplorent cependant le manque d'investissement dans la valorisation des ressources naturelles et dans les services liés aux loisirs, à la détente, aux sports et aux actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Encadré 13 : Analyse enquêtes « Biens et services » - communes de Chréa, El Hamdania et Hammam Mélouane

Une série d'enquêtes sur le thème des «BIENS ET SERVICES »a été organisée et encadrée par l'expert national au niveau des communes de El Hamdania, de Hammam Mélouane et de Chréa. Ces enquêtes ont été réalisées sur le terrain par les deux étudiants-élèves ingénieurs agroéconomistes entre le mois de mai et juin 2014, en plusieurs passages. Les entretiens ont ciblé une partie des personnes résidentes dans les sites, mais aussi sur quelques visiteurs habitués des lieux. Des Modèles de questionnaires ont été élaborés en prenant en compte plusieurs volets, à savoir l'identification de la personne questionnée, son âge, sexe, sa résidence, sa profession, son moyen de locomotion (voir questionnaire en annexe)... Le but de ces questionnaires est de recueillir le maximum d'avis sur l'existence (ou non) de ressources, de biens et de services disponibles (ou offerts) au niveau des différents sites des trois communes du parc ; leurs opinions sur la valeur de ces biens et services et sur leur impact aussi bien sur le parc que sur le bien être des populations résidentes et des visiteurs.

Synthèse Résultats Enquêtes « Biens et Services » - Commune de Chréa :

1. L'enquête a concerné 27 personnes, essentiellement des résidents permanents au niveau du centre de la commune et de quelques hameaux ruraux de la commune.
2. Parmi les enquêtés, on trouve des commerçants (33 % du total des enquêtés), des fonctionnaires et des retraités de la fonction publique (37 % des cas) et quelques jeunes sans emploi (18,5 %) ; la commune étant par excellence une zone touristique et de villégiature, ses résidents n'ont pas beaucoup de relations avec les activités agricoles et rurales..
3. **En matière d'identification de ressources existantes au niveau de leur commune**, les personnes interrogées citent volontiers :
 - les ressources forestières qui font la richesse du parc et de ses nombreux sites : soit les essences nobles comme : le cèdre, le pin d'Alep, le chêne vert, le chêne liège et, à un moindre degré, le chêne kermes et le thuya de Barbarie ;
 - les ressources non ligneuses comme les champignons et les truffes ;
 - quelques produits forestiers comme les châtaignes et les glands
 - les plantes médicinales qui sont assez nombreuses et diversifiées dans la zone ;
 - les sources en eau et les plans d'eau ;
 - parfois des ressources animales comme le lièvre, le porc épic, le sanglier, et quelques poissons d'eau douce
 - les ressources issues de la production agricole comme : les fruits (notamment les amandes, figues, olives, les pêches, les abricots et les grenades), les légumes et le miel ; la zone n'étant pas spécialement un espace voué à l'agriculture
 - rarement des produits agricoles transformés (comme le fromage de chèvre)
4. **Les services identifiés sont essentiellement** :
 - **les services hydriques** (en fait les sources disponibles et les fontaines d'eau dans les foyers) identifiées comme des ressources importantes et considérées comme utiles par une très grande majorité des répondants (81 %) ;
 - **les services touristiques** : le village de Chréa et ses alentours sont connus pour leur caractère essentiellement touristique ; les services offerts et les commodités installées tout le long de l'année (pistes de randonnées, station de ski, aménagement pour la pratique des sports d'hiver et les télésièges, ainsi que les services de restauration et d'hébergement sont cités comme utiles et importants par plus de 74 % des répondants.
 - **Les services de transport**, même s'ils ne sont pas courants, sont cités par au moins le tiers des enquêtés
 - **les services à caractère sportifs** (pistes de randonnées, notamment) cités par seulement une majorité de 74 % des répondants ; la station de Chréa attire en effet de nombreux visiteurs qui y trouvent quelques installations propices au développement du sport.
 - **Le reste des services** qui pourraient être rendus par le parc sont très peu ou pas du tout cités (services culturels, de détente et de loisirs) ; on compte à peine 15 % d'enquêtés qui ont apprécié l'existence de quelques commodités pour la détente et la villégiature.
5. **Les usages des sites forestiers par les résidents et les visiteurs** :
 - **L'usage de la forêt** : L'enquête a montré certes qu'il y avait à peine 44 % de personnes interrogées qui ont déclaré avoir un usage régulier des ressources de la forêt. Or, l'on sait que l'ensemble des visiteurs utilisent ou cueillent – directement ou indirectement – les ressources de la forêt
 - **La cueillette des ressources végétales** : Elle concerne en fait plusieurs personnes qui cueillent ainsi régulièrement plusieurs espèces ou produits d'espèces végétales forestières ou autres pour des besoins alimentaires, médicinales ou autres (plantes pour la décoration). Les espèces les plus citées peuvent être classées en trois groupes : 1° les espèces et les produits d'espèces forestières et arbustives (arbusier, jujubier, châtaignier, genévrier, lentisque,

glands de chêne....) ; 2°/ les espèces médicinales (mélilot, armoise, centaurée, lavande sauvage, thym, globulaire, ciste, menthe...) ; 3°/ les espèces non ligneuses à usage alimentaire (champignon, truffe).

- **La chasse aux ressources animales** : Bien que la chasse soit interdite ou réglementée dans les sites du parc, quelques enquêtés ont déclaré pratiquer la chasse dans le parc, et ce pour chasser (ou pêcher) essentiellement des animaux utiles (perdre, lièvre, poissons d'eau douce), mais aussi des animaux nuisibles (porc épic, sanglier)
- **L'usage de l'eau et utilisation régulière des sources d'eau** : Il concerne la très grande majorité des répondants (près de 89 % des cas)
- **Les usages agricoles** : La zone de Chréa n'étant pas un espace agricole, les usages en vue de la production agricole sont donc rares. La qualité de la plupart des enquêtés (essentiellement des fonctionnaires, des commerçants et des retraités) montre ainsi la faiblesse des usages agricoles. On a recensé ainsi deux seules personnes qui ont déclaré avoir de la terre et pratiquer une activité agricole, une pratique effectuée à temps partiel pour produire quelques fruits et légumes destinés en très grande partie pour l'autoconsommation familiale. La performance des systèmes de production agricole est jugée comme étant faible à très faible, mais l'impact de la pratique agricole est considéré comme positif.

6. La valeur des principaux services offerts aux populations par le parc :

La plupart des principaux services offerts par le parc sont jugés assez favorablement. On compte ainsi :

- **Le paysage forestier** : Il attire les faveurs de plus de la moitié des répondants qui lui donnent beaucoup de valeur pour le bien être de l'homme
- **Les sources d'eau** : Leur disponibilité et leur qualité ne sont cependant citées que par 37 % des répondants
- **Les ressources végétales et forestières** : Plus de la moitié des répondants a montré de l'intérêt pour ces ressources et a considéré que le parc dispose d'une grande richesse floristique qu'il faudrait valoriser, notamment les ressources non ligneuses et les plantes médicinales
- **Les services touristiques** : Même si les services touristiques (infrastructures de base, commodités, lieux de détente et de loisirs, pistes de randonnées...) sont cités par une majorité des enquêtés (qui considèrent que la station de Chréa est devenue désormais une destination touristique de premier plan), moins de la moitié d'entre eux savent réellement la valeur réelle de tels services (à peine 48 % des cas recensés)
- **Les services à caractère sportif et de loisirs** : Plus de moitié la population enquêtée cite l'existence de tels services et confirme la nécessité de leur donner plus de valeur et plus de moyens pour les développer.
- **Les actions d'information – sensibilisation-vulgarisation entamée et/ou mise en place au niveau du parc** : Malgré quelques efforts fait ces dernières années dans ces domaines, le public n'est pas encore convaincu par les actions de d'information – sensibilisation-vulgarisation entamée et/ou mise en place au niveau du parc ; il ne semble d'ailleurs pas donner beaucoup d'importance à la valeur de ce genre d'actions. L'enquête a révélé que seuls 34 % de la population enquêtée est sensible à ce type de service puisqu'elle recommande de lui donner plus de moyens.
- **Les autres services (transport, services culturels)** : Leur existence et leur valeur ne sont cités que par une minorité des répondants :
 - 14 % pour les services culturels, notamment l'existence d'actions culturelles traditionnelles (comme celle de la journée du 1^{er} Mai, organisée par les villages de la région, en un espace précis appelé « El Haoudh » (la « dépression »)
 - et 33 % pour les services de transport

7. Les impacts des biens et services et services offerts aux populations par le parc : Une majorité des cas (74 %) se dégage concernant les impacts positifs des biens et services offerts aux populations par le parc. Il existe certes des opinions inverses (18,5 % des cas), mais l'aspect valeur positive l'emporte largement ; plusieurs personnes interrogées déplorent cependant le manque d'investissement dans la valorisation des ressources naturelles et dans les services liés aux loisirs, à la détente, aux sports et aux actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

ANNEXE 12. SYNTHÈSE ENQUÊTES PARTICIPATIVES

Tableau 4 : Synthèse Enquêtes participatives

Communes	Sujet de l'atelier	Date	Organisateur	Type de participants / Groupe ciblé	Nombre de participants	Problèmes cités	Actions à mener
El Hamdania	Enquête « sur fréquentation »	05-06/2014	Expert	Hors commune Région centre= 81 % Région ouest = 10 % Région est = 6 % Région sud =2 % 1 % déclarent résidents permanents au niveau du centre de la commune et de quelques hameaux ruraux de la commune	103 personnes		Organiser des visites au PNC (54 %). Réserver une partie du parc aux visiteurs (29 %) Faire payer l'entrée du parc avec une somme symbolique (une minorité) ; l'argent des visites réinvesti dans la protection du parc. Visites organisées et guidées (plus de 30 %) dont 10 % des visites pédagogiques
Chrèa	Enquête « sur fréquentation »	05-06/2014		Visiteurs hors commune=82 %. résidents permanents = 18 % Origine : Région centre =76 %. Région ouest =10 % Région sud = 8 % Région est =6 %	82 personnes		-Mener des actions fortes d'information, de sensibilisation, de vulgarisation et de démonstration 76. % -Agir en dehors du parc par d'autres actions (16%) Limiter certains accès ou partie du parc (9 %)
Hamam Mélouane				Visiteurs hors commune (84 %) Résidents permanents (16 %)			Nécessaire de mener des actions fortes d'information du public, mais aussi des actions de sensibilisation : 63.% Renforcer les actions de vulgarisation et de démonstration sur site (29 %) -Agir en dehors du parc (8 %).
El Hamdania	Enquête « Biens et services »	05-06/2014		Essentiellement des résidents permanents au niveau du centre de la commune et de quelques hameaux ruraux de la commune	48 personnes		
Chrèa	Enquête « Biens et services »	05-06/2014		Essentiellement des résidents permanents au niveau du centre de la commune et de quelques hameaux ruraux de la commune.	27 personnes		
Hamam Mélouane	Enquête « Biens et services »	05-06/2014		En grande majorité des résidents permanents au niveau du centre de la commune et de quelques hameaux ruraux de la commune.	17 personnes		

ANNEXE 13. QUESTIONNAIRES ENQUETES

Questionnaire biens et services du parc national de Chr ea

I. Personne interrog ee :

Nom : Pr enom : Age :

Activit e : **المهنة**

Fellah : / Eleveur : / Artisan : / Commer ant : /

Transporteur : / Aide familial : / Femme au foyer :

Sans emploi : / Autre : (pr cisez) :

R sidence : Douar :

Commune : Wilaya :

Territoire couvert (ou zone d'activit e) **منطقة النشاط**

La wilaya: / La commune :

Le Douar : / Autre (citez) :

Nombre de m tres (ou kilom tre) parcouru : **المسافة المقطوعة بالمتر او كم**

Moyens de d placement utilis  : **وسيلة النقل**

2. Ressources et biens identifi s dans la zone d'activit  :

Pourriez-vous identifier les ressources naturelles et les biens disponibles dans votre zone d'activit  ? Citez par ordre de priorit  **هل يمكنكم احصاء الثروات الطبيعية المتوفرة في منطقة نشاطكم**

Ressources naturelles موارد طبيعية: موارد طبيعية:	Produits agricoles bruts منتوج فلاحي خام: منتوج فلاحي خام:	Produits agricoles transform�s منتوج فلاحي مصنع: منتوج فلاحي مصنع:
1.....	1.....	1.....
2.....	2.....	2.....
3.....	3.....	3.....
4.....	4.....	4.....
Produits ligneux منتوج غابي- اشجار: منتوج غابي- اشجار:	Produits artisanaux منتوج حرفي: منتوج حرفي:	Produits non ligneux منتوج غابي نباتي (champignons...): منتوج غابي نباتي (champignons...):
1.....	1.....	1.....
2.....	2.....	2.....
3.....	3.....	3.....
4.....	4.....	3.....

Autres ;(citez) :

Services ayant une valeur disponible dans votre zone d'activit  :

Pourriez-vous citer des services ayant une valeur et qui sont disponibles dans votre zone d'activit  ? Citez : **هل يمكنكم احصاء الخدمات الموجودة في منطقتكم**

- Services hydriques (sources, plans d'eau, rivi res, autres...)
- Services touristiques-
- Services de transport
- Services de loisirs et de d tente
- Services culturels
- Services   caract re sportif

- مصلحة الموارد المائية
- المصالح السياحية
- مصالح النقل
- مصالح الترفيه والاستجمام
- المصالح الثقافية
- مصالح ذو طابع رياضي

- Autres (citez)

اخرى

3. Les usages et les pratiques

- **La pratique de la chasse:** نشاط الصيد

Pratiquez-vous régulièrement la chasse ? هل تمارس الصيد بانتظام ? OUI : NON : لا :

Si OUI Comment وكيف? أين : Où - : اذ نعم OUI

Pendant combien de temps المدة المستغرقة ؟ما هي?

Pour attraper quel gibier من الفرائس أي نوع من : لاصطياد ؟

-
-
-

Fréquences des prises de gibier وتيرة صيد الفرائس :

- 1 fois par jour - مرة في اليوم
- 1 fois par semaine - مرة في الاسبوع
- 1 fois par mois - مرة في الشهر
- 1 fois tous les 3 mois - مرة في ثلاث اشهر
- Autre (citez) - اخرى

Les produits de la chasse servent-ils à quoi تستعمل حصيلة الصيد في ؟

- A l'alimentation de la famille - غذاء للعائلة
- A la vente - في سوق المنطقة / au marché de la région : في المكان - : للبيع
- A la transformation - للتحويل / Autre (citez) - اخرى :

Pensez-vous que la pratique de la chasse est pour vous (classez par ordre de priorité) كيف ترى في نظرك نشاط الصيد :

- Indispensable : لا يمكن الاستغناء عنه
- Nécessaire : لازمة
- Utile : مفيدة
- Inutile : غير مفيدة
- Préjudiciable à l'environnement : - مضر للبيئة
- Grave : - خطير
- Autre (citez) : - اخرى

- **Les usages de la forêt :**

Êtes-vous un usager de la forêt et du parc هل انتم من مستعملي ثروات الغابة و الحاضرة ؟

OUI : نعم NON : لا

SI OUI : Quels sont vos principaux usages الاساسية (citez par ordre de priorité) : اذا نعم

- **La cueillette des plantes aromatiques et médicinales** قطف الاعشاب الطبية

Lesquelles ? (citez par ordre de priorité) /

- o 1.....
- o 2.....
- o 3.....

- **Les ressources non ligneuses de la forêt** : منتوج غابي نباتي غير الاشجار : lesquelles (citez par ordre de priorité) :

- o 1.....
- o 2.....
- o 3.....

- Les autres ressources (citez par ordre de priorité) :

- o 1.....
- o 2.....

• Les usages de l'eau :

اذكر بترتيب الاولوية استخداماتك للموارد المائية في منطقتك :
Citez par ordre de priorité vos usages de ressources hydriques dans votre zone d'activité

- Usages pour l'eau potable : استعمال الماء للشرب : SI OUI : إذا نعم

Quelle ressource (citez par ordre de priorité) أي منبع

- o Source :..... منبع -
- o Puits :..... بئر -
- o Rivière :..... واد -
- o Lac :..... بحيرة -
- o Autre..... اخرى -

- Usages pour l'irrigation : استعمال للري : SI OUI : lesquelles ?

- o Source d'eau d'irrigation :..... منبع المياه -
- o Importance : Capacités :..... الأهمية -
- o Fréquences d'irrigation (citez) :..... وتيرة الري -
- o Surfaces irriguées :..... مساحة الارض المسقية -

• Autres usages (citez par ordre de priorité) :
استعمالات اخرى

.....
.....

o ما هو رأيكم في الخدمات المقدمة فيما يخص الموارد المائية :
Que pensez-vous des services offerts par les ressources en eau

- o Vitaux حيوية -
- o Indispensables لا يمكن الاستغناء عنها -
- o Utiles مفيدة -
- o Nécessaires لازمة -
- o Insuffisants ناقصة -
- o Inutiles غير مفيدة -
- o Autre (citez) اخرى -

• Les pratiques agricoles :

- Possédez-vous une terre agricole que vous exploitez ? هل تملكون ارض زراعية مستغلة

OUI : نعم... NON : لا...

- SI OUI : إذا نعم

- o Superficie utilisée : - المساحة المستخدمة
- o Niveau de fertilité : درجة الخصوبة
- o Très bon : جيدة جداً Bon : جيدة.....
- o Moyen : متوسطة.....
- o Faible : ضعيفة جداً Très faible : ضعيفة.....
- o Nul : منعدمة.....

- **ما هو نظام الإنتاج المعمول به؟** Quel système de production pratiquez-vous?
- o Système d'agriculture sèche (céréaliculture) :..... -زراعة الحبوب
 - o Système d'agriculture irriguée : (Citez la surface irriguée.....) - زراعة تعتمد على الري
 - o Système de monoculture céréalière :..... -زراعة فردية للحبوب
 - o Système de polyculture-élevage :..... -زراعة متنوعة رعوية
 - o Système d'élevage -ارض رعوية
 - o Arboriculture:..... -زراعة الأشجار المثمرة
 - o Autre (citez) :..... - اخرى
- **ماذا تنتجون؟** Que produisez vous?
- o Des produits végétaux **منتجات نباتية**: citez par ordre de priorité :
 - 1.....
 - 2.....
 - o Des produits animaux **منتجات حيوانية**: citez par ordre de priorité :
 - 1.....
 - 2.....
- **ما هي وجهة منتجاتكم الفلاحية؟** Quelle est la destination de vos produits agricoles?
- o L'autoconsommation familiale - التغذية الذاتية للعائلة
 - o Le troc et les échanges de proximité - التبادل الجوارى
 - o Le stockage de sécurité - التخزين لتحقيق الامن الغذائى
 - o L'approvisionnement en semences et en plants - استقدام الحبوب و
 - o L'alimentation animale - اغذية الانعام
 - o La vente de proximité - البيع الجوارى
 - o La vente sur les marchés - البيع فى الاسواق
 - o La transformation-distribution - التحويل و التوزيع
- **هل انماط الإنتاج الزراعي** Vos systèmes de production agricole sont-ils **في المستوى** :
- o Performants :..... -مجدية
 - o Efficaces :..... -متقدمة
 - o Modernes :..... - مفيدة
 - o Utiles :..... -غير مجدية
 - o Inutiles :..... -غير مجدية
- Ou
- o Archaïques..... - عشوائية
 - o Traditionnelles..... - تقليدية
 - o Peu efficaces..... - غير مقنعة
 - o Inutiles..... - غير مجدية
 - o Autre (citez) :..... - اخرى
- **هل تقنياتكم في الإنتاج الزراعي تؤثر على الحظيرة الوطنية؟** Vos techniques de production agricole ont-elles sur le PARC un impact **على** :
- o Très important :..... -جد معتبر
 - o Important :..... - معتبر
 - o Moyennement important :..... - متوسط الاعتبار

- o Faible :..... -ضعيف
- o Préjudiciable :..... - مضر
- o Négatif :..... - سلبي
- o Grave :..... - خطير
- o Autre (citez) :..... - اخرى

- Vos pratiques et vos systèmes de production agricole ont-ils sur vous et sur votre famille un impact **هل تقنياتكم وائماطكم في الانتاج الزراعي تؤثر عليكم و على عائلتكم**

- o Positif - ايجابيا
- o Moyennement positif - ايجابيا عموما
- o Faiblement positif - ايجابيا قليلا
- o Négatif - سلبي

Justifiez **علل** :.....

4. Les services offerts par le milieu du Parc :

Êtes-vous conscients que le Parc offre à ses habitants et à ses visiteurs des services qui ont de la valeur **هل انتم واعون بان الحظيرة الوطنية تقدم لسكانها خدمات ثمينة** ?

- NON لا:..... OUI نعم:.....
- SI OUI اذا نعم:

Quels sont les principaux services offerts par le Parc (citez et classez par ordre de priorité) **ما هن الخدمات الاساسية المقدمه من طرف الحظيرة**:

- Le paysage forestier - المناظر الغابية
- Les sources en eau - ينابيع المياه
- Les ressources végétales (citez par ordre de priorité) : - الموارد النباتية
 - o Le bois الخشب
 - o Les autres ressources forestières الموارد الغابية الاخرى
 - o Les ressources non ligneuses الموارد النباتية خارج الاشجار
 - o Autres اخرى
- Les ressources animales (citez par ordre de priorité) : -الموارد الحيوانية
- Les productions agricoles locales - المنتجات الفلاحية المحلية
- Les produits de terroir المنطقة الخاصة بالمنطقة
- Les produits agricoles transformés - المنتجات الفلاحية المحلية المحولة
- Les produits forestiers transformés - المنتجات الغابية المحولة
- Les produits de l'artisanat rural traditionnel
- Les infrastructures et les commodités installées par l'administration du parc (citez par ordre de priorité) - المنشآت والحاجات الاساسية المنصبة من طرف ادارة الحظيرة
-
- Les activités de sensibilisation, de vulgarisation et d'information - النشاطات التوعوية والتحسيسية
- Les activités culturelles traditionnelles relevant du patrimoine historique et culturel de la région du parc - النشاطات الثقافية والتقليدية النامية عن تاريخ منطقة الحظيرة
- Les actions d'animation culturelle et sportive organisées au sein du parc
- Les services de transport - خدمات النقل
- Autres (citez) - اخرى

Quels sont les principaux impacts et conséquences des services offerts ? (citer par ordre de priorité) : **ما هن التأثيرات والناتج المحصل عليها من الخدمات المقدمة**

- | | |
|--------------------------------|-------------------------|
| - Impacts très positifs | - تأثيرات جد ايجابية |
| - Impacts positifs | - تأثيرات ايجابية |
| - Impacts moyennement positifs | - تأثيرات ايجابية عموما |
| - Impacts faiblement positifs | - تأثيرات ايجابية قليلا |
| - Impacts négatifs | - تأثيرات سلبية |
- Justifiez علل:.....

Questionnaire Sur fréquentation et impact sur la gestion des ressources naturelles du Parc National de Chréa

Nom : Prénom : Age :

Profession :

Résidence :

- Commune du PNC :
 - Résidence permanente
 - Résidence temporaire/ si oui combien de mois par an
- Hors commune du PNC : Commune de la wilaya :
 Laquelle :

Genre de l'interviewé(e) :

- Masculin
- Féminin

Motivation des visites du PNC :

- Prendre l'air
- Se détendre
- Se promener
- Pratiquer un sport/ si oui le quel ?
- Faire des randonnées
- Admirez le paysage
- Apprendre sur les écosystèmes forestiers/ si oui comment ?.....
- Prendre des photos ou films
- Pique nique
- Activité culturel
- Visites guidé

Visitez-vous le parc :

- Seul
- En couple
- En famille
- En groupe

Si oui à quels fréquences et a combien de personnes ?.....

Visitez-vous le parc pour prélever ou cueillir des végétaux ou des ressources végétales :

- Non
- Oui / Si oui :
 - Quelles ressources, quelles espèces?
 - Quel endroit précis ?
 - A quelle fréquence ?.....

Ressources végétales non ligneuse

- Champignons
- Lichens
- Plantes aromatiques, si oui précisez ?.....
- Plantes médicinal, si oui précisez ?
- Fleurs, si oui précisez ?
- Fruits sauvages, si oui précisez ?
- Autres.....

Ressources végétales ligneuse

- Bois mort
- Bois de chauffage
- Bois industriel
- Branches
- Troncs
- Racines
- Petite arbre, si oui précisez l'espèce
- Autres précisez.....

Visitez-vous le parc pour prélever ou chasser des animaux sauvages :

- Non
- Oui / Si oui:

Quels animaux ? Quelle espèce ?.....

- Oiseau
- Reptiles
- Batraciens
- Mammifères
- Œufs d'oiseau
- Autres.....

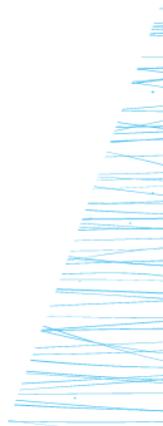
A quels endroits précis ?.....

A quelle fréquence ?.....

Visitez-vous le parc pour la première fois :

- Non
- Oui

Si oui quelles sont les fréquences de vos visites :



- Quotidienne
- Une fois par semaine
- Une fois par par mois
- Une fois par an
- Chaque saison d'hiver
- Chaque saison de printemps
- Chaque saison d'été
- Chaque saison automne

Quels sont les moyens de transport utilisé pour visiter le PNC :

- Marche a pied
- Vélo
- Voiture légère
- Tout terrain
- Mini bus
- Car scolaire
- Bus
- Voiture utilitaire
- Autres.....

Quel est sa puissance, sa marque et le carburant utiliser ?.....

Utilisez-vous les ressources forestières comme combustible :

- Non
- Oui

Si oui les quelles ?.....

- Bois mort
- Branche d'arbre
- Tronc d'arbre
- Racine
- Sous bois
- Liège
- Autres.....

Savez vous qu'il est interdit d'utiliser ces ressources comme combustible :

- Non
- Oui

Si oui pour quoi le faire ?.....

Que pensez-vous de votre visite au parc :

Classer votre réponse de 1 à 10

- Utile
- Agréable

- Bénéfique pour la santé physique
- Bénéfique pour la santé morale

Pensez vous que le parc est :

- Pas du tout fréquente
- Partiellement fréquente
- Moyennement fréquente
- Fortement fréquente
- Sur fréquente

Pourquoi ? Justifier.....

Pensez vous que les ressources naturels sont menacé :

- Non
- Oui

Si oui par quelle forme de menace ?

- Fréquentation massive
- Dégradation du milieu écologique
- Incendie de foret
- Cueillette illicite ou vol de végétaux
- Vol d'animaux
- Erosion et dégradation du sol
- Rareté des ressources en eau
- Pollution de l'eau
- Embroussaillage
- Défrichage
- Pertes des espèces, des races et des souches
- Surpâturage
- Autres précisez.....

Les visites touristique au parc entrainent t'elle des impacts :

- Positif / Comment ?.....
- Négatif
 - Quel impact?
 - Comment ?.....
 - Pour quoi ?.....

Les moyens d'aménagement et de sécurité du parc sont ils suffisant :

- Oui
- Non

Si non que faudrait il faire ? Précisez

.....



Pour limiter la sur fréquentation que faudrait t'il faire selon vous :

- Fermer le parc totalement a toute visite
- Fermer le parc partiellement
- Réserver une petite partie du parc aux visiteurs
Si oui quelle partie du parc ?
- Faire payer aux visiteurs l'entré du parc ?
Si oui comment ?
- Organiser les visites du parc :
Si oui à travers quoi ?
- Visite guidées
- Visite pédagogique
- Visite sélective
- Autre (précisez)

Quelles actions doit on mener pour limiter la dégradation des ressources naturels du parc du fait de la sur fréquentation :

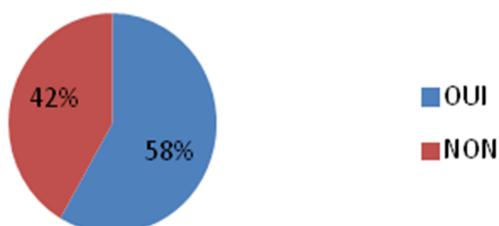
- Action d'information du public
- Action de sensibilisation
- Action de vulgarisation et de démonstration
- Intervention hors parc
- Action de limitation de certains accès ou parc

ANNEXE 14. RESULTATS GRAPHIQUES DES ENQUETES D'OPINION

Figure 3 : Opinions sur le risque d'utilisation des RN du parc comme combustible

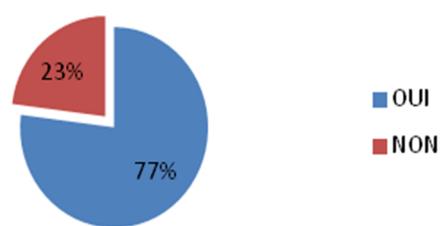
Question 1 : Savez vous qu'il est interdit d'utiliser ces ressources comme combustible : Non/Oui

CHREA



Question 2 : Etes vous conscients des risques occasionnés à la forêt ? : Non/Oui

HAMDANIA



HAMMAME MELOUANE

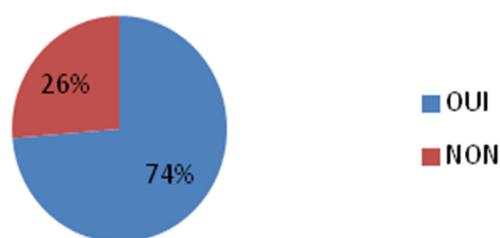
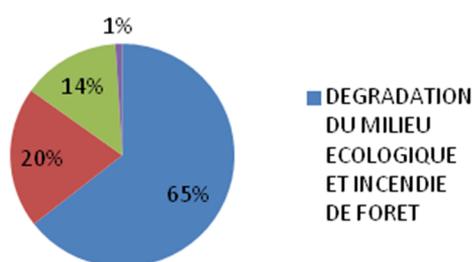
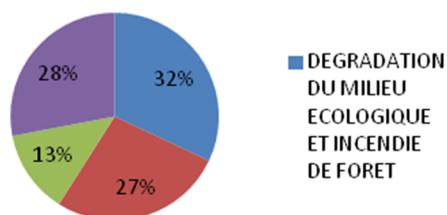


Figure 4 : Opinion sur les différents risques encourus par les RN du parc

CHREA



HAMDANIA



HAMMAME MELOUANE

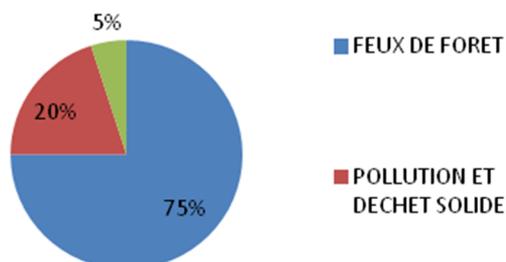


Figure 5 : Opinions sur les visites touristiques et leur impact sur le PNC

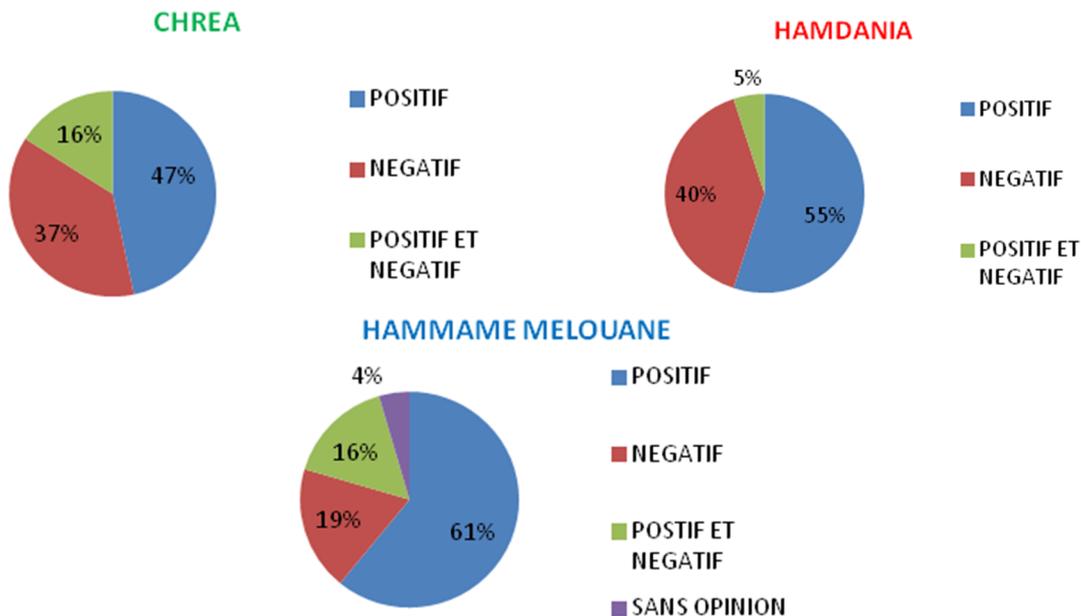


Figure 6 : Opinions sur les moyens d'aménagement et de sécurité du PNC

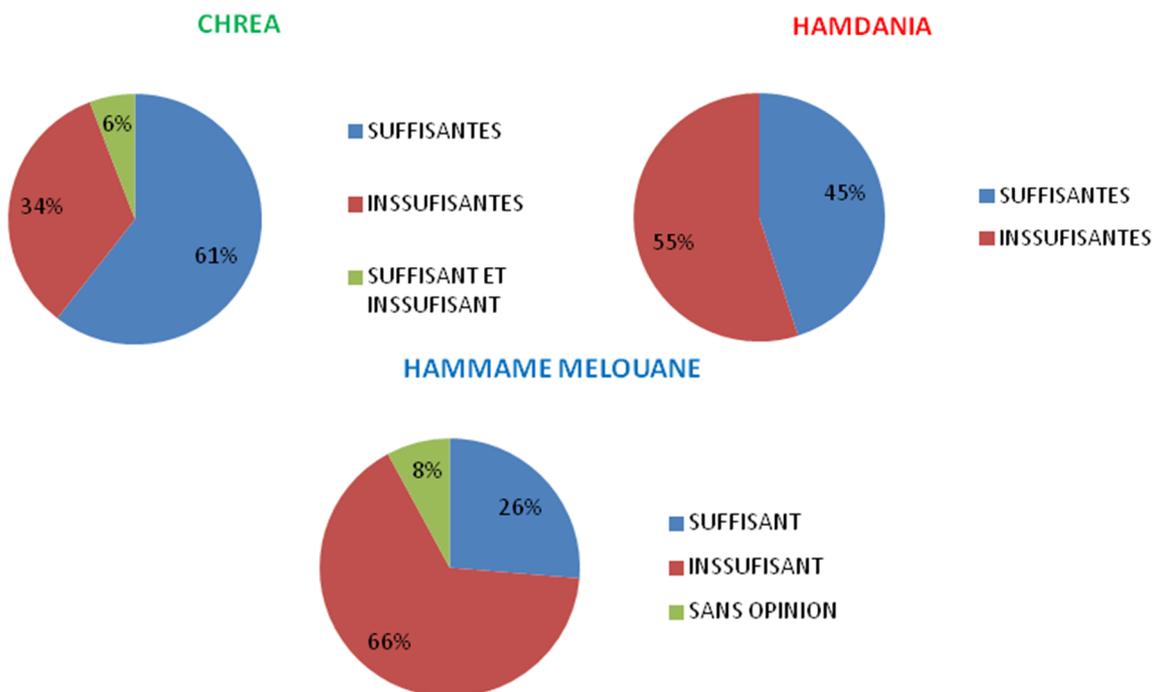


Tableau 5 : Opinions sur quelle stratégie adopter pour réduire le risque sur les RN du PNC

	CHREA	HAMDANIA	HAMMAME MELOUANE
Faire payer aux visiteurs l'entrée au parc	89 %	17 %	45 %
Réserver une petite partie du parc aux visites	16 %	29 %	16 %
Organisation des visites guidées dans le parc	n/a	54 %	16 %

Figure 7 : Opinions sur les actions à entreprendre pour limiter la dégradation des ressources naturelles

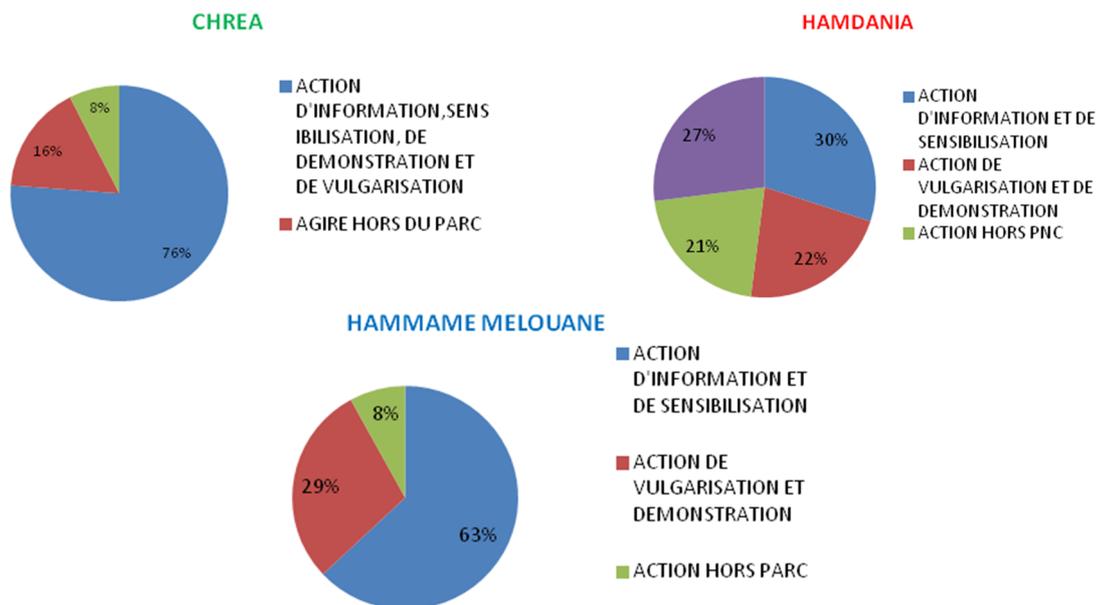
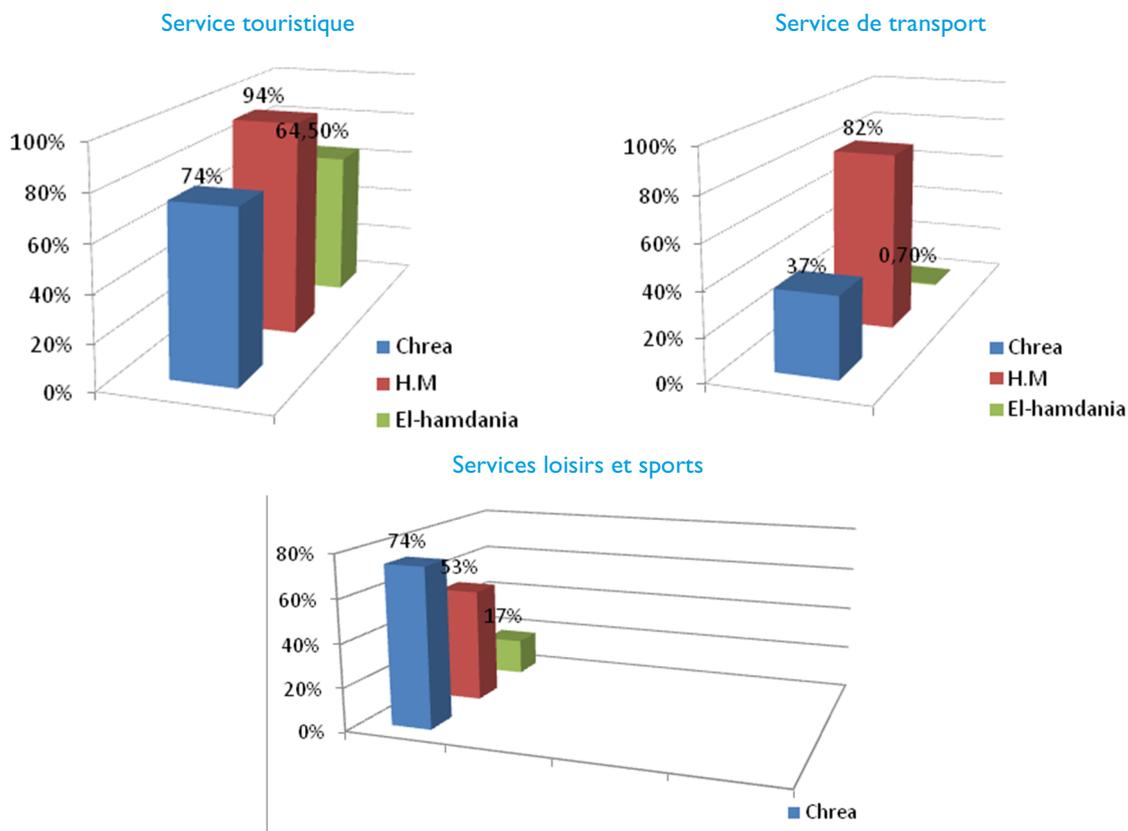


Figure 8 : Les services offerts par le site du PNC (taux par type de service offert)



Source : Enquête « Biens et services, 2014

Tableau 6 : Tableau récapitulatif des services offerts au niveau PNC (taux par type de service offert)

service offert par le milieu du Parc	El-hamdania	Chrea	Hemam-melouen
Paysage forestier	75%	59%	76%
Sources d'eau	71%	37%	94%
Ressources végétales	50%	26%	68%
produits forestiers	25%	-%	29%
Ressources non ligneuses	37,5%	44%	41%
Services touristiques	94%	74%	64,50%
Services sportifs	17%	74%	53%
Services de détente	-%	-%	47%
Services culturels	59%	-%	-%
Rivière et source en eau	33%	22%	70,5%
Transport	37%	0,7%	82%
Actions de sensibilisation- information	33%	33%	35%

Source : Enquête « Biens et services, 2014

ANNEXE 15. LETTRES ET AUTRES DOCUMENTS

Encadré 14 : Lettre au wali de Blida

Objet : Projet Parc de Chr  a/FFEM/Plan bleu : « Optimiser la production de biens et services par les   cosyst  mes bois  s m  diterran  ens dans un contexte de changements globaux - Composante 3 : Am  liorer la gouvernance des espaces bois  s m  diterran  ens    travers la mise en   uvre de d  marches participatives »

Monsieur le Wali,

Nous avons l'honneur de porter    votre connaissance que, dans le cadre du renforcement des activit  s du Parc National de Chr  a, en coop  ration avec le Fonds mondial de l'Environnement (FFEM) et le Plan Bleu et en collaboration avec la Direction G  n  rale des For  ts, notre administration a b  n  fici   d'un projet    caract  re local et r  gional portant sur la gestion participative et la gouvernance de l'espace du parc de Chr  a.

Ce projet international dont l'une des composantes est « l'am  lioration de la gouvernance    travers la mise en   uvre de d  marches participatives » concerne l'ensemble du territoire du parc de Chr  a, et plus particuli  rement ses trois zones potentielles dans les communes de Chr  a et de Hammam M  louane (wilaya de Blida) et d'El Hamdania (wilaya de M  d  a).

L'objectif principal de ce projet est de : « Promouvoir la gouvernance et la gestion participative du Parc National de Chr  a afin d'assurer une gestion durable des ressources naturelles. Plus particuli  rement, il s'agit :

1. de renforcer la dimension participative dans l'  laboration/mise en   uvre du plan de gestion du parc en impliquant les acteurs locaux ;
2. d'analyser les menaces/opportunit  s (dans le Parc et sa zone p  riph  rique) et rechercher des alternatives pour r  guler le flux de visiteurs ;
3. d'analyser les conditions et les moyens de valorisation participative des biens et services du Parc.

Comme vous le savez, les probl  mes environnementaux sont devenus assez pr  occupants au cours de ces derni  res ann  es, suite aux multiples effets des actions de l'homme sur les   cosyst  mes les plus fragiles, tels que les   cosyst  mes forestiers et les espaces bois  s du Parc national de Chr  a. D'un autre c  t  , nous avons affaire    des milieux encore assez riches en diversit   et en apports tangibles en ressources utiles pour l'homme. Cette richesse est certes susceptible d'  tre mise en valeur pour r  pondre    des besoins   conomiques et sociaux, mais elle doit   tre mieux prot  g  e et mieux valoris  e en tenant compte de l'indispensable   quilibre entre les pr  l  vements op  r  s sur m  mes ressources et leur conservation. Que faire alors pour rendre visible cet   quilibre indispensable sinon impliquer l'homme lui-m  me pour le rendre responsable et acteur d'un v  ritable d  veloppement durable ? Comme vous le savez aussi, le Parc national de Chr  a est un complexe d'  cosyst  mes forestiers et paysagers abritant une diversit   biologique importante et un territoire utile qui dispose d'atouts importants ; mais c'est l'exemple type d'espace auquel il est n  cessaire de porter non seulement une attention particuli  re en mati  re de sauvegarde de sa diversit   biologique, mais aussi un int  r  t en mati  re de d  veloppement de toutes ses potentialit  s naturelles et humaines,    travers une d  marche bas  e sur une nouvelle gouvernance et une gestion participative de ses ressources naturelles. La mise en   uvre de l'approche participative impose donc l'apprentissage d'un mode d'intervention nouveau comme elle suppose aussi la promotion d'un mode de gouvernance qui donnerait plus de poids et plus de responsabilit  s aux structures et acteurs locaux. Il s'agit de favoriser la participation des acteurs dans les actions et les plans de gestion visant d'une part la protection du site et de ses ressources et, d'autre part, la promotion de l'auto-d  veloppement des communaut  s vivant sur le site du parc et une prise en charge active de leur propre avenir. C'est ce que propose d'initier et de d  velopper ce projet. La composante 3 du projet en question est anim  e par un expert national, M. Zoubir SAHLI, Ing  nieur agronome, Docteur en Economie rurale et sp  cialiste en d  veloppement rural durable et en d  veloppement local, en coordination avec l'administration du Parc et la DGF. Il a pour t  che d'animer et de coordonner les activit  s du projet.

Trois ateliers th  matiques ont   t   r  alis  es avec diff  rents acteurs impliqu  s dans la vie du Parc, comme les cadres du PNC et de la Conservation des for  ts, les membres des Cellules d'animation rurale des PPDR1 de chaque commune, les collectivit  s locales des APC, les associations et les groupements villageois, ainsi des scientifiques et des personnes ressources. D'autres rencontres, ainsi que d'autres ateliers th  matiques et des cycles de formation-animation seront lanc  s au cours des mois    venir. Vu l'importance du projet et l'int  r  t qu'il suscite au sein des participants, nous souhaiterions   largir son audience et organiser    la fin de cette ann  e un s  minaire international. Pour cela, nous comptons beaucoup sur votre appui et votre aide.

Encadré 15 : Lettre à Monsieur le Directeur Général des Forêts, Monsieur YETTOU Abdelkader, Point focal du Projet FFEM/Plan Bleu

Objet : Atelier - Journée d'information et de sensibilisation sur le projet FFEM/Plan bleu « Optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux - Composante 3 : Améliorer la gouvernance des espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre de démarches participatives

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre du projet FFEM/Plan bleu/DGF/Parc de Chréa cité en objet et conformément à la note méthodologique et au programme d'activités élaborés conjointement par l'expert national, le référent thématique et les représentants du Plan Bleu, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance l'organisation du premier atelier-journée d'étude et de sensibilisation sur les questions de gouvernance et de gestion participative des espaces boisés, des biens et des services du parc de Chréa.

Cet atelier se déroulera le mercredi 22 janvier 2014 au sein du secteur du parc de Chréa. Il réunira autour de l'expert national (animateur) et le référent thématique (Directeur du Parc) dudit projet, le Président et les membres du Conseil communal de l'APC de Chréa, les membres de la Cellule communale d'animation rurale - CARC (DTP, DHW, DSA, DUCH, CFORETS, PNC), les cadres du PNC versés dans le projet FFEM, les représentants des populations locales et les associations locales de protection de l'environnement.

Cette première rencontre concerne l'Objectif spécifique N°1 du projet : « Renforcer la dimension participative dans l'élaboration / mise en œuvre du plan de gestion du parc en impliquant les acteurs locaux » et vise à mettre en œuvre des actions d'information et de sensibilisation sur les notions de gouvernance et de gestion participative des espaces boisés, des biens et des services du parc de Chréa. Les résultats qu'on pourrait espérer seraient une meilleure information-sensibilisation à la démarche participative et la proposition d'une structure de gouvernance des écosystèmes du Parc de Chréa.

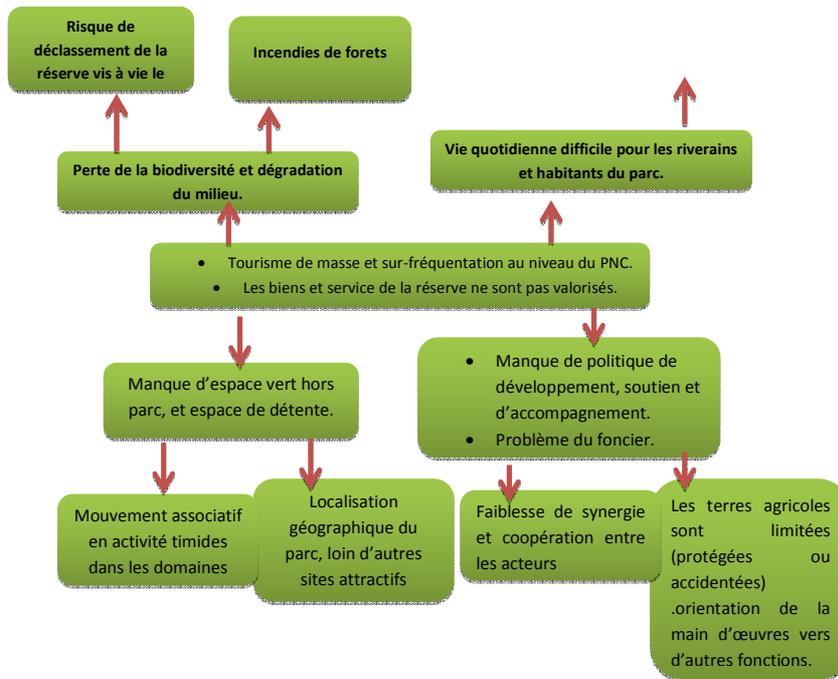
Veillez, monsieur le Directeur, agréer l'assurance de notre haute considération.

Z. SAHLI, expert national

M. R. Dahel, Directeur du Parc national de Chréa, référent thématique

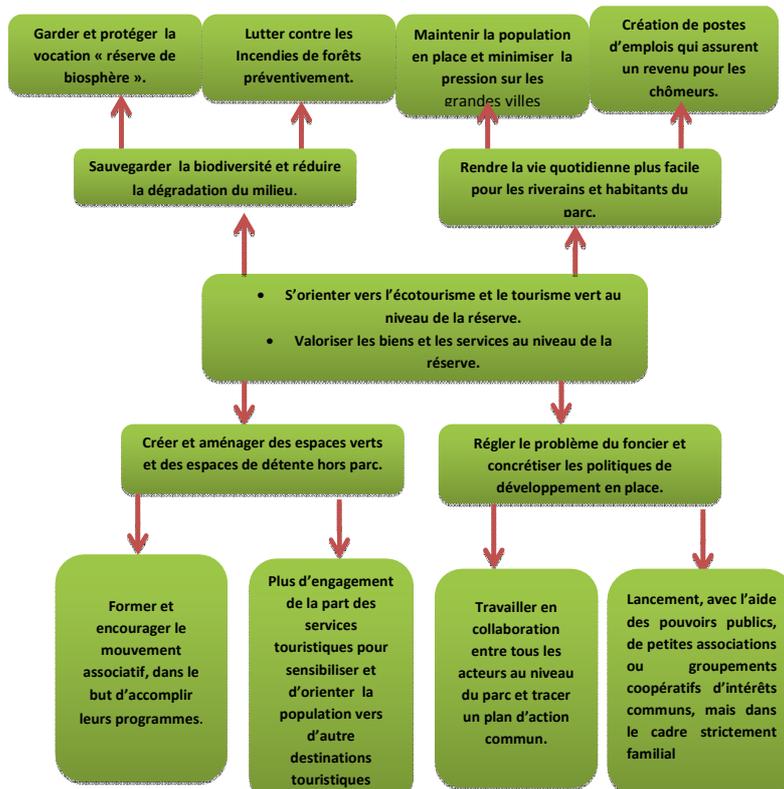
ANNEXE 16. ARBRE A PROBLEME – ARBRE A SOLUTIONS

Figure 9 : Arbre à problèmes du site du PNC



Source : établi par nous même

Figure 10 : Arbre à solutions du site du PNC



Source : établi par nous même

Annexe 17. PLANS DE GESTION DU PNC

Tableau 7 : Evaluation à travers les PG I, II et III de l'axe Protection des Ressources Naturelles

Objectif opérationnel	Résultats	Insuffisances	Contraintes	Observations
Protection des ressources naturelles	<p>Actualisation de l'inventaire faunistique du parc est passé de 564 à 689 espèces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mammifères de 25 à 31 - Reptiles de 9 à 13 - Amphibiens de 8 à 11 - Insectes de 364 à 470 - Oiseaux 121 à 129 	<p>Inventaires restent incomplets, diversité non recensée;</p> <p>Manque d'études d'inventaires.</p> <p>Personnels non formés</p> <p>Une étude inscrite sur les habitats naturels n'a pas aboutie</p>	<p>Connaissance insuffisante du milieu naturel</p> <p>Manque d'études difficulté des reliefs (territoires inaccessibles)</p>	<p>Les études menées par les universitaires s'intéressent aux aspects biotechnologiques</p> <p>Non implication de la communauté universitaire dans la stratégie de conservation des espaces naturels</p> <p>Absence des critères de classement des espèces sur les listes rouges</p>
	<p>Actualisation de l'inventaire floristique du parc est passée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Végétaux de 792 à 1153 espèces - Lichens de 0 à 29 - Menacées : 25 - Protégées 14 à 37 - Endémiques à 62 - Rares à 136 - Médicinales 186 à 200 - Orchidées 26 à 38 - Richesse Biogéographique 62 			
	<p>Suivi de l'état sanitaire des peuplements</p> <p>Suivi des infestations par la chenille processionnaire</p> <p>Installation de 05 stations de suivi et d'observation</p> <p>20000 nids prélevés (4000 nids /an)</p> <p>Suivi du dépérissement du Cèdre : nombre d'arbres dépéris 92</p> <p>Suivi de l'infestation par <i>Lymantria dispar</i> (03 stations d'observation)</p>	<p>Traitement insuffisant, sujets de cèdre très hauts</p> <p>Peu d'effectifs peu de moyens</p> <p>Adhésion insuffisante de la communauté universitaire dans la stratégie de conservation</p>	<p>infestations persistantes</p> <p>Terrain difficile</p> <p>Infestations sur les cimes des sujets de cèdre</p>	<p>Collaboration avec le département de zoologie ENSA et USDB (04 magisters, 02 doctorats)</p>
Protection des ressources naturelles	<p>Suivi et soins de la faune protégée : Hyène, singes, cigogne, rapaces</p> <p>Suivi de l'avifaune : Circaète, cormoran, canard col vert...etc.</p> <p>Suivi des maladies contagieuses: grippe aviaires, des mortalités subites de la faune.</p>	<p>Formation insuffisante du personnel approches non maîtrisées</p> <p>Manque d'études scientifiques</p>	<p>Difficulté du terrain (grotte, falaises escarpées)</p>	

Source : PNC

Tableau 8 : Evaluation à travers les PG I, II et III de l'axe Ecodéveloppement et Valorisation Patrimoniale

Objectif opérationnel	Résultats	Insuffisances	Contraintes	Observations
Ecodéveloppement et valorisation patrimoniale	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation de sites et développement de l'écotourisme : - Aménagement d'aires de repos (09) - Réalisation de tables (320) - Réalisation de bancs (600) - Réalisation de la signalisation (320) - Aménagement de sentiers écotouristiques (04) - Travaux de confortement de pont (01) 		<p>Surcharges sur les sites aménagés</p> <p>Accroissement du nombre de visiteurs</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> - Contribution à l'amélioration des revenus des ménages ruraux - Construction de bassins d'eau (09) - Construction d'abreuvoirs (04) - Distribution de plants fruitiers (65000) - Distribution de ruches (24000) 	<p>Non retour des populations vers les zones désertées</p> <p>Disparition du savoir faire local par les jeunes</p>	<p>Arrière pays du parc non encore accessible</p> <p>Foncier non cadastré</p>	<p>03 Programmes PPDRI lancés au profit des zones habitées (versant nord)</p>

Source : PNC

Annexe 18. PRINCIPAUX PPDRI DANS LES COMMUNES DU PARC

Tableau 9 : Commune de Chréa : Programme PPDRI 2010 - Nombre de ménages concernés : 110

Thème fédérateur	Nombre de ménages	Actions	Volume physique	Source de financement
Modernisation des villages ruraux	50	Rénovation et extension du réseau AEP, site : Col des Fougères	200 ML	PCD
		Revêtement des routes pour le Sky Club, site : Col des Fougères	1,3 KM	PCD
		Réalisation du réseau d'électricité, site : Douar Hacour	2.000 ML	PSD-DMI
		Réalisation du réseau d'électricité, site : Douar Hanous	6.400 ML	
Protection et valorisation des ressources naturelles	20	Travaux sylvicoles	200 HA	PSD-PNC
		Réalisation de points d'eau	1 Unité	
		Fixation mécanique des talus	2.000 M3	
		Réalisation de sentiers pédestres	5 Km	
Diversification des activités économiques	40	Appui activité : Apiculture	30 Unités	FSA-EPEA
		Appui activité : Elevage ovin	10 Unité	

Tableau 10 : Commune de Chréa : Programme PPDRI 2014 - Nombre de ménages concernés : 74

Thème fédérateur	Sites – localités	Nombre de ménages	Actions	Volume physique	Source de financement
Modernisation des villages ruraux	Oued Aberrar-Hakkou Feraoun	14	Aménagement et revêtement route Oued Aberrar-Chréa	1,5 Km	PCD
			Correction torrentielle	100 m3	FDRMVTC
			Captage et aménagement des sources	1 Unité	FDRMVTC
			Aménagement et revêtement route : Douar Hakou Feraoun Aménagement et revêtement route	6 km	PCD
Protection et valorisation des ressources naturelles	Chréa-Ghellai-Kerrache	60	Reconstitution de la cédraie Haoudh	50 Ha	PSD-PNC
			Aménagement de piste Kerrache	7 km	PSD-PNC
			Correction torrentielle Kerrache	200 m3	PSD-PNC
			Réalisation de la signalisation	40 Unités	PSD-PNC
			Aménagement et création d'une aire récréative	1 Unité	PSD-PNC
			Travaux sylvicoles	200 Ha	PSD-PNC
			Plantation fruitière	25 Ha	FDRMVTC
			Ouverture piste reliant la zone de Ghzar BOussen au Douar Kerrache	3 Km	
			Ouverture de piste au Douar Ghallai	5 km	PCD
Etude et réalisation de réseau AEP à Chréa et réhabilitation de sources	2000 ML	PCD			

Source : PNC/APC

Annexe 19. TABLEAU SYNTHÈSE – PLAN D’ACTIONS ET PROPOSITION DE RESSOURCES ET DE STRUCTURE DE GOUVERNANCE

Tableau 11 : Tableau Synthèse – Plan d’actions et proposition de ressources et de structure de gouvernance

	Identification des actions	Ressources à mobiliser	Calendrier	Indicateurs de suivi/évaluation	Structures de gouvernance proposées
Objectif spécifique 1. Renforcer la dimension participative dans l’élaboration/mise en œuvre du plan de gestion du parc.					
Esquisse de plan d’action	Un Plan de gestion plus rationnel et intégré	Toutes les ressources humaines et matérielles du PNC + Moyens de Conservation des forêts des wilayas de Blida et Médéa. Moyens de déplacement dans les différentes zones et sites. Moyens de communication. Appareils d’enregistrement et de photographie.	Plan de gestion 2015-2019	Rapports et comptes-rendus de suivi Correspondances officielles Indicateurs de performance par zone, par secteur et par commune	Administration du PNC Conseil d’orientation Groupe de gouvernance locale
	Une série d’enquêtes et des inventaires sur les principales ressources végétales et animales du Parc			Résultats d’enquêtes Rapports d’inventaires	Conseil scientifique Groupes de travail thématique
	Nouvelles conventions de coopération scientifique avec des laboratoires et des centres de recherche.	Appareils de projection (data show, GPS) Cartes thématiques Photos satellites Bases de données informatiques Enquêteurs (trices) Topographes Ecologistes Forestiers Aménagistes Socio-économistes Hydrauliciens Architectes – paysagistes	2015-2016	Conventions et contrats de partenariat Correspondances officielles	Administration du PNC Conseil d’orientation Conseil scientifique
	Une étude de révision du schéma directeur du parc national de Chréa. <u>Résultats attendus</u> : - Établissement des principaux outils de gestion : délimitation géographique, zonage, répartition du territoire en secteurs de gestion, schéma directeur d’aménagement, plan de gestion. -Acquisition des outils de gestion technique et de la collaboration sectorielle -Élaboration des orientations de gestion	Spécialistes en communication Juristes Spécialistes en droit foncier	Juin 2015 Juin 2016	Conventions et contrats de partenariat Correspondances officielles Plan cartographie Questionnaires d’enquêtes Plan de sondage Plan d’action Schéma directeur Plan d’action Zoning Plan de gestion Chronogramme des travaux par zone et par secteur	Administration du PNC Conseil d’orientation Secteurs du parc
	Une étude socioéconomique				
	Une étude de stratégie de communication + un plan de communication et de sensibilisation		Juin 2015 Juin 2016	Conventions et contrats de partenariat Correspondances officielles Questionnaires d’enquêtes Rapport Diagnostic Rapport d’évaluation Plan de communication Programme de communication –	Administration du PNC Conseil d’orientation Conseil scientifique

				sensibilisation	
	Une étude sur l'aménagement des infrastructures d'accueil des visiteurs.	Ressources humaines et matérielles du PNC + moyens de Conservation des forêts des wilayas de Blida et Médéa+ Moyens des APC + Moyens des directions de wilayas Moyens de déplacement dans les différents zones et sites Moyens de communication Appareils d'enregistrement et de projection (data show, GPS) Cartes thématiques Photos satellites Bases de données informatiques		Conventions et contrats de partenariat Correspondances officielles Questionnaires d'enquêtes Rapport Diagnostic Rapport d'évaluation	
	Engager des projets d'aménagement de nouveaux sites pour développer le tourisme « populaire » (gîtes ruraux, itinéraires et pistes pour randonnées ...). etc...	Moyens dégagés par les APC (PCD) et les wilayas. Investisseurs privés.	Plan de gestion (2015-2019)	Rapports et comptes rendus de suivi Correspondances officielles Indicateurs de performance par zone, par secteur, par commune	Administration du PNC APC Comité de gouvernance locale CARC
Objectif spécifique 2. Analyser les menaces/opportunités et rechercher des alternatives pour réguler le flux de visiteurs du parc					
Propositions d'actions	En relation avec l'achèvement de nouvelles structures de détente et de loisirs hors parc, mise en place d'un plan de communication et d'orientation des visiteurs.	Financement sur budget de la wilaya	Plan de gestion (2015-2019)	Correspondances officielles Plan de communication Rapports diagnostics	Administration du PNC APC
	Actions d'envergure envers les pouvoirs publics pour renforcer les lois et le règlement afin de mieux protéger le site.		2015-2016	Correspondances officielles Comptes-rendus d'enquêtes	Administration du PNC Conservation des forêts DGF
	Trois options : 1°/Agir d'abord à l'extérieur du parc en préparant des sites de détente et de loisirs ; 2°/Mener des actions fortes d'information, de sensibilisation, de vulgarisation et de démonstration ; 3°/Réserver une seule partie du parc aux visiteurs, avec une meilleure organisation des visites et le paiement à l'entrée au parc.	Financement sur budget de la wilaya Moyens dégagés par les APC (PCD) Ressources humaines et matérielles du PNC	Plan de gestion (2015-2019)	Rapport Diagnostic Rapport d'évaluation Correspondances officielles	Administration du PNC Secteurs du parc APC
Objectif Spécifique 3. Valoriser de manière participative les biens et services du Parc.					
Propositions d'actions	Renforcer le partenariat avec l'organisation « Torba » pour	Ressources humaines et matérielles du PNC	2014-2016	Conventions et contrats de	Administration du PNC

	la promotion de l'agriculture biologique.	Moyens techniques et contribution des adhérents-clients de l'ONG « Torba »		partenariat Rapport Diagnostic Rapport d'évaluation Correspondances officielles Bilan des productions et des ventes	Secteurs du parc Cellule de gestion faisant intervenir le PNC, l'ONG « Torba » et le propriétaire de l'exploitation agricole
	Renforcer et élargir l'expérience pilote de production de fruits et légumes biologiques à l'ensemble des terroirs agricoles du parc.	Exploitation agricole + moyens techniques et matériels Formateurs Vulgarisateurs mobilisés			
	Engager des études pour l'élaboration : -d'une carte mellifère, -d'une carte des plantes aromatiques et médicinales.	Ressources humaines et matérielles du PNC Mobilisation de chercheurs et universitaires Questionnaires d'enquêtes Protocoles d'expérimentations			
	Lancer en partenariat avec de jeunes investisseurs la création de pépinières de plantes aromatiques et médicinales, avec des actions de sensibilisation et de formation	Moyens de déplacement dans les différents zones et sites Matériel de laboratoire Moyens de communication	Plan de gestion (2015-2019)	Correspondances officielles Conventions et contrats de partenariat Rapport Diagnostic Rapport d'évaluation Demandes de financements	Administration du PNC Secteurs du parc Conseil d'orientation Conseil scientifique
	Travailler en partenariat avec les centres de recherche et des universités. Conception de projets, de valorisation des biens et services avec l'aide des ONG, d'organismes ou de bailleurs de fonds internationaux.	Appareils d'enregistrement et de projection (data show, GPS) Cartes thématiques Photos satellites Bases de données informatiques			
Autres propositions d'actions	Mise en place d'un cadre institutionnel local.		2015	Correspondances officielles Rapport Diagnostic Rapports d'ateliers participatifs	Administration du PNC Conseil d'orientation - Conseil scientifique
	Redynamisation du programme de développement rural intégré PPDR.	Ressources humaines et matérielles du PNC Moyens de déplacement dans les différents zones et sites Moyens des circonscriptions et conservations forestières Moyens des subdivisions et directions des services agricoles	Plan de gestion 2015-2019	Conventions et contrats de partenariat Rapport Diagnostic Rapport d'évaluation Correspondances officielles Bilan des actions de soutien et d'animation agricole et rurale Indicateurs de performance par zone, par secteur et par commune	Administration du PNC Secteurs du parc CARC Comité de gouvernance locale

Annexe 20. LES PRINCIPALES REUNIONS DETERMINANTES POUR L'INTEGRATION DE LA DEMARCHE PARTICIPATIVE

Tableau 12 : Les principales réunions déterminantes pour l'intégration de la démarche participative

Intitulé de la réunion	Lieu et date	Participants
Deux principales réunions de coordination au niveau de la DGF	Début du projet 2013	Coordination du projet FFEM/Plan bleu et un expert régional, des représentants de la DGF, du point focal, du Directeur du PNC et du référent thématique de la composante du projet.
Plusieurs réunions d'explication, d'information, de sensibilisation et de coordination au niveau du PNC : direction générale et sièges des trois secteurs du PNC (Chréa, El Hamdania, Hammam Mélouane).	Début du projet ; 2013-2014	En présence de l'expert national
Organisation de deux forums de discussion par skip avec le coordinateur Plan bleus et les experts régionaux du projet dont la FAO.	Fin 2014	L'expert national, référent thématique + coordinateur Plan bleus et les experts régionaux du projet dont la FAO.
Plusieurs rencontres en présence des présidents d'APC (maires) des communes de Chréa, d'El Hamdania et de Hammam Mélouane	Début du projet Et courant 2014	En présence des présidents d'APC (maires) des communes de Chréa, d'El Hamdania et de Hammam Mélouane chef de daïra, ainsi qu'avec divers représentants des directions techniques (forêts, agriculture, hydraulique, tourisme, environnement...) et des associations
Plusieurs réunions de coordination et de préparation des rencontres, des ateliers	Période du projet	
Sorties sur le terrain entre le consultant expert national et le référent thématique	Période du projet	
Plusieurs rencontres et réunions de travail avec le point focal du projet	Début du projet	
Une réunion-atelier avec le point focal, l'expert et le référent thématique de la composante 2.	Jeudi 27 Novembre 2014	Point focal, experte et le référent thématique de la composante 2. Réfèrent thématique et expert de la composante 2
Trois visites et rencontres de travail sur le site d'une exploitation agricole menant une expérience pilote d'agriculture biologique avec l'ONG « Torba ».	Courant du projet Et 2015	
Organisation de cinq ateliers thématiques avec différents acteurs	Voir différentes dates	Représentants les administrations techniques des secteurs agricole, hydraulique, artisanal, forestier, aménagement du territoire et de l'environnement, le tourisme, la culture, ainsi qu'avec les collectivités locales (maires et représentants des APC des 3 communes du parc, les animateurs des cellules d'animation rurale locales (CARC), les représentants d'associations écologiques et de protection de l'environnement, des comités de villages et des organisations traditionnelles rurales, des citoyens (agriculteurs – éleveurs-artisans)
Participation au premier conseil scientifique du PNC et élection de son président et de son bureau.		
Organisation de deux rencontres –ateliers « Comité de gouvernance locale ». (Voir comptes-rendus des ateliers).		
Participation au Conseil d'orientation du PNC.		
Organisation d'une série d'enquêtes de terrain sur le thème de la « sur-fréquentation »		
Organisation d'une série d'enquêtes de terrain sur le thème de la « valorisation des biens et services ».		
Rencontres et réunions directes avec des citoyens et des organisations locales dans les communes de Chréa, El Hamdania et Hammam Mélouane.		

ANNEXE 21. COMPTE RENDU DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Encadré 16 : Procès verbal de réunion du conseil scientifique - 1ère session ordinaire - Exercice 2014

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
PARC NATIONAL DE CHREA

Date : Mardi 03 juin 2014, à 10 h 00

Lieu : Salle de conférences du Siège de secteur de Chréa, Col des fougères

L'an deux mille quatorze, et le trois du mois de juin, s'est tenue à dix heures (10h00), dans la salle de conférences du siège du Secteur de Chréa (Col des fougères), la 1^{ère} Session ordinaire du Conseil scientifique du Parc national de Chréa.

ORDRE DU JOUR :

1. Allocution du directeur du parc national
2. Présentation du Parc national de Chréa
3. Election du Président du Conseil scientifique
4. Avant-projet de règlement intérieur du Conseil scientifique
5. Divers

QUORUM : 10/10 (liste des présents ci-jointe)

I. ALLOCUTION DU DIRECTEUR DU PARC NATIONAL

Après avoir constaté le quorum, le directeur du Parc national de Chréa a pris la parole en demandant aux membres de procéder aux présentations d'usage en un tour de table avant d'entamer les points inscrits à l'ordre du jour.

Une fois terminées les présentations, et après avoir remercié les intervenants, le directeur s'est à son tour présenté et pris la parole dans une allocution introductive dans laquelle il a soulevé la problématique de la longue absence du conseil scientifique au niveau des parcs nationaux, l'importance de cet organe dans l'orientation et le cadrage des actes scientifiques, et aussi son implication effective attendue dans la prise en charge qualitative et pertinente des préoccupations techniques, scientifiques et de recherche.

2. PRESENTATION DU PARC NATIONAL DE CHREA

Dans son exposé en PowerPoint, le Directeur a donné un aperçu global sur le parc national de Chréa et a successivement abordé les points suivants :

- L'historique de création du parc national
- La localisation biogéographique
- Les ressources naturelles et leur valeur patrimoniale
- Les particularités du parc national
- Le déploiement territorial
- Le schéma directeur d'aménagement
- Le plan de gestion
- Le conseil d'orientation
- Les partenaires du parc national
- Les fonctions écosystémiques du parc national dans sa zone d'influence
- Le statut de réserve de biosphère

Ce point de l'ordre du jour n'a pas été suivi d'un débat particulier.

3. ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Après avoir terminé la présentation, le directeur a demandé aux membres de procéder à l'élection du Président du conseil. Il a expliqué en outre que le décret n° 13-374 du 09/11/2013 fixant le statut-type des parcs nationaux sous tutelle du ministère chargé des forêts prévoit dans son article 19 un mode d'élection à la majorité simple des membres du conseil. Pour ce faire, il suffit, a-t-il dit, de recenser les candidats qui désirent postuler à la présidence du conseil.

Après une riche discussion, le Dr SAHLI Zoubir, maître de conférence à l'Université Saad Dahleb de Blida, a été proposé à l'unanimité par levée de mains par l'ensemble de ses pairs. Une fois qu'il a exprimé de vive voix son consentement, il a été intronisé à la présidence du Conseil par des applaudissements et des félicitations de l'ensemble des membres.

4. PROPOSITION DE L'AVANT-PROJET DE REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL

Dans son allocution de prise de fonction, le Président du conseil a aussitôt remercié l'ensemble de ses pairs pour la confiance placée en lui, et les a rassurés de s'engager pleinement dans sa nouvelle fonction en consacrant toute son énergie pour mener à bien la mission de cet illustre conseil.

Il a ensuite proposé l'examen de l'avant-projet de règlement intérieur qui, a-t-il précisé, a été préparé aimablement par le Dr Nasr-Eddine HENOUNI. Il a demandé, par ailleurs, de transmettre par tous moyens les amendements jugés nécessaires au secrétariat du conseil avant la tenue de la prochaine réunion fixée unanimement, après un tour de table, durant la dernière semaine du mois de juin 2014.

5. DIVERS

Dans ce point, les questions suivantes ont été soulevées sans délibérations :

- Le plan de gestion 2015-2019
- Le programme scientifique
- La gouvernance participative
- Le tourisme de masse
- Les prochaines assises du parc national de Chréa (à organiser)
- Les problématiques de gestion

Après avoir terminé l'ordre du jour, le Président, n'ayant pas été sollicité pour la prise de parole, déclare la clôture du débat et lève la session à 13h35.

Le Président du Conseil

ANNEXE 22. COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ORIENTATION

Encadré 17 : procès verbal de réunion du conseil d'orientation - 1^{ère} session ordinaire - exercice 2014

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
PARC NATIONAL DE CHREA

Date : Jeudi 25 décembre 2014, à 09 h 30

Lieu : Salle de conférences du siège du secteur de Chréa, Col des fougères-Chréa

L'an deux mille quatorze et le vingt-cinq du mois de décembre, s'est tenue à dix heures, au siège du Secteur de Chréa (Col des fougères, Chréa), sous la présidence de Monsieur Yettou Abdelkader, représentant de Monsieur le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, la première session ordinaire du Conseil d'orientation du Parc national de Chréa.

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation du Parc national de Chréa.
2. Bilans d'exécution du Budget de fonctionnement 2014- Présentation du projet de budget de fonctionnement de l'exercice 2015- Bilan d'exécution du programme d'équipement en cours.
3. Présentation du Plan de gestion n°4 (Programme prévisionnel 2015/2019).
4. Principales réalisations et contraintes de gestion 2000/2014.
5. Divers.

ETAIENT PRESENTS :

1. Mr ZITOUNI Mohamed Abdelhak : Président de l'Assemblée Populaire de Wilaya de Blida
2. Mr YETTOU Abdelkader : Représentant du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural
3. Mr BISKRI Amar : Représentant des APC de la wilaya de Blida
4. Mr KEMOUNE Abdelkader : Représentant du Ministre de la pêche et des ressources halieutiques
5. Mr KHORCHAF Mahfoud : Représentant du Ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement
6. Mr KHECHNA Yacine : Président de l'association des Amis de Chréa
7. Mr DJABOUBET Hassiba : Représentant du Ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière
8. Mr KASSIBA Mohamed : Représentant du Ministre des Ressources en eau
9. Mr MEDDAH Si Ali : Représentant du Ministre de l'intérieur et des collectivités locales
10. Mr BOUZIANE Ahmed Abi Ziane Ziane : Représentant du Ministre de la jeunesse et des sports
11. Mr SAHLI Zoubir : Président du Conseil scientifique du Parc national de Chréa

ETAIENT ABSENTS :

1. Mr SABRI Mohamed : Représentant du Ministre des finances.
2. Mr BIBI Moussa : Représentant du Ministre de l'énergie et des mines.
3. Mr REDHA LAMINE Mohamed : Représentant du Ministre des travaux publics.
4. Mr AYACHE Ahmed : Représentant du Ministre de la culture.
5. Mme CHAOUCH F/Zohra : Représentante du Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.
6. Mr GHOUL Mohamed : Représentant du Ministre du tourisme et de l'artisanat.
7. Mr AIT ANSAR Djamel : Représentant du Ministre de la Défense Nationale
8. Mme DERDAK Malika : Représentante du Ministre de l'éducation nationale
9. Mr HADID Salim : Représentant de la Direction générale des forêts et du Wali de Blida

QUORUM : 11/20.

SECRETARIAT: Assuré par Mr. Dahel Ramdane : Directeur du Parc National de Chréa.

OUVERTURE DE LA SESSION :

Après avoir constaté le quorum et souhaité bienvenue à l'assistance, le président du conseil a ouvert les travaux de la session en donnant la parole au Directeur du Parc national de Chréa, pour entamer les points inscrits à l'ordre du jour.

1. PRESENTATION DU PARC NATIONAL DE CHREA :

Dans son exposé power point, Mlle Boumegouas Fatima Zohra, Conservateur divisionnaire des forêts, a permis aux nouveaux membres du conseil d'orientation d'avoir un aperçu global et illustratif sur :

- la localisation du parc national de Chréa ;
- son importance patrimoniale ;
- ses missions et rôles bioéconomiques et sociaux aux niveaux régional et national ;
- la place statutaire qu'il détient dans le réseau des réserves mondiales de biosphère.

Cette présentation a été suivie d'un débat ayant porté notamment sur :

- l'importance stratégique du parc national de Chréa ;
- le standing naturel élevé de ses richesses et potentiels ;
- la problématique des incendies ;
- la problématique du foncier ;
- la nécessité de conjuguer tous les efforts pour la protection et la valorisation des ressources naturelles.

A l'issue du débat, les recommandations suivantes ont été émises :

R1 : Réserver un point de l'ordre du jour de la session prochaine du conseil d'orientation à l'examen de la problématique des incendies et du dispositif de prévention et de lutte contre les feux de forêts.

R2 : Prévoir en coordination avec les conservations concernées, la mise en œuvre d'opérations sylvicoles urgentes, en vue d'assurer l'assainissement des forêts renfermant des bois morts et gisants.

2. PRESENTATION DU PLAN DE GESTION N°IV (Programme prévisionnel 2015/2019) :

Dans son intervention, Mlle MESSAOUD Nassima, conservateur principal des forêts, a donné un aperçu global sur la méthodologie adoptée pour l'élaboration du plan de gestion n°IV du parc national de Chréa.

Ainsi, elle a présenté en détails l'évaluation analytique des plans de gestion antérieurs, l'identification des orientations qui en découlent, le ciblage des problématiques, la matrice SWOT, les arbres à problèmes et à solutions, et enfin le plan opérationnel pour la période 2015-2019. Le débat qui s'en est suivi a porté notamment sur :

- la concertation avec les partenaires du parc national de Chréa ;
- la problématique de la gouvernance et la non implication des communautés locales.

La recommandation faite à l'issue du débat est la suivante :

R6 : Réserver un point de l'ordre du jour de la session prochaine du conseil d'orientation pour l'examen, dans le détail, du plan de gestion n° IV du parc national de Chréa.

3. LES PRINCIPALES REALISATIONS ET CONTRAINTES DE GESTION PERIODE 2000 – 2014 :

Dans la première partie de son exposé, Mr DAHEL Ramdane, Directeur du parc national de Chréa, a illustré par interposition de chiffres, graphes et commentaires, les principales réalisations obtenues durant la période couvrant l'application des 03 plans de gestion antérieurs, allant des années 2000 à 2014. Quant à la seconde partie, elle a été consacrée aux principales contraintes de gestion rencontrées :

Les principales réalisations :

- Préservation de l'intégralité biologique du parc national ;
- Naissance d'une cédraie dans le couloir Est de Ghellaie ;
- Développement d'une desserte praticable sur l'ensemble du territoire du parc national ;
- Développement d'une stratégie de gestion et de canalisation de la fréquentation touristique (création de pôles d'attraction, création d'une ceinture d'espaces récréatifs aux contrebases du parc national, incitation de l'intersectorialité et de la solidarité communale) ;
- Capitalisation d'une expérience de gestion de territoire classé non négligeable (bases de données, inventaires, Sig, plans de gestion).

Les principales contraintes rencontrées :

- Stagnation prononcée des effectifs statutaires et contractuels depuis l'an 2000 à ce jour ;
- Vétusté et grande obsolescence du parc automobile. A l'issue de cet exposé, le débat a porté sur :
- La problématique des postes budgétaires ;
- Le recours aux emplois dans le cadre du DAIP ;
- La problématique de la dotation théorique et de sa révision.

Les recommandations faites à l'issue du débat sont les suivantes :

R7 : Renforcer les effectifs budgétaires par l'emploi de la ressource humaine émergeant dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP).

R8 : Rappeler le Ministère de tutelle sur la nécessité de révision de la dotation théorique du parc auto.

4. DIVERS ;

Seule la question du règlement intérieur a été soulevée par le Président du Conseil et pour laquelle il a été fait la recommandation suivante :

R9 : Présenter lors de la session prochaine un projet de règlement intérieur du Conseil d'orientation.

Après avoir terminé l'ordre du jour, le Président, n'ayant pas été sollicité pour la prise de parole, déclare la clôture des travaux et lève la session à 14 heures.

Le Président du Conseil d'orientation

Encadré 18 : Récapitulatif des recommandations

R1 : Réserver un point de l'ordre du jour de la session prochaine du conseil d'orientation à l'examen de la problématique des incendies et du dispositif de prévention et de lutte contre les feux de forêts.

R2 : Prévoir en coordination avec les conservations concernées, la mise en œuvre d'opérations sylvicoles urgentes, en vue d'assurer l'assainissement des forêts renfermant des bois morts et gisants.

R3 : Prioriser dans la section III du budget de fonctionnement 2015, la prise en charge des travaux préventifs de DFCI dans les zones à risques et l'acquisition de moyens matériels nécessaires et adaptés pour la surveillance et la lutte contre les feux de forêts.

R4 : Anticiper la maturation des dossiers relatifs aux procédures de contractualisation des actions prévues dans le cadre de la section III.

R5 : Prendre les mesures et dispositions nécessaires pour l'achèvement, dans les meilleurs délais, du reste à réaliser du programme d'équipement en cours, pour l'assainissement de la nomenclature.

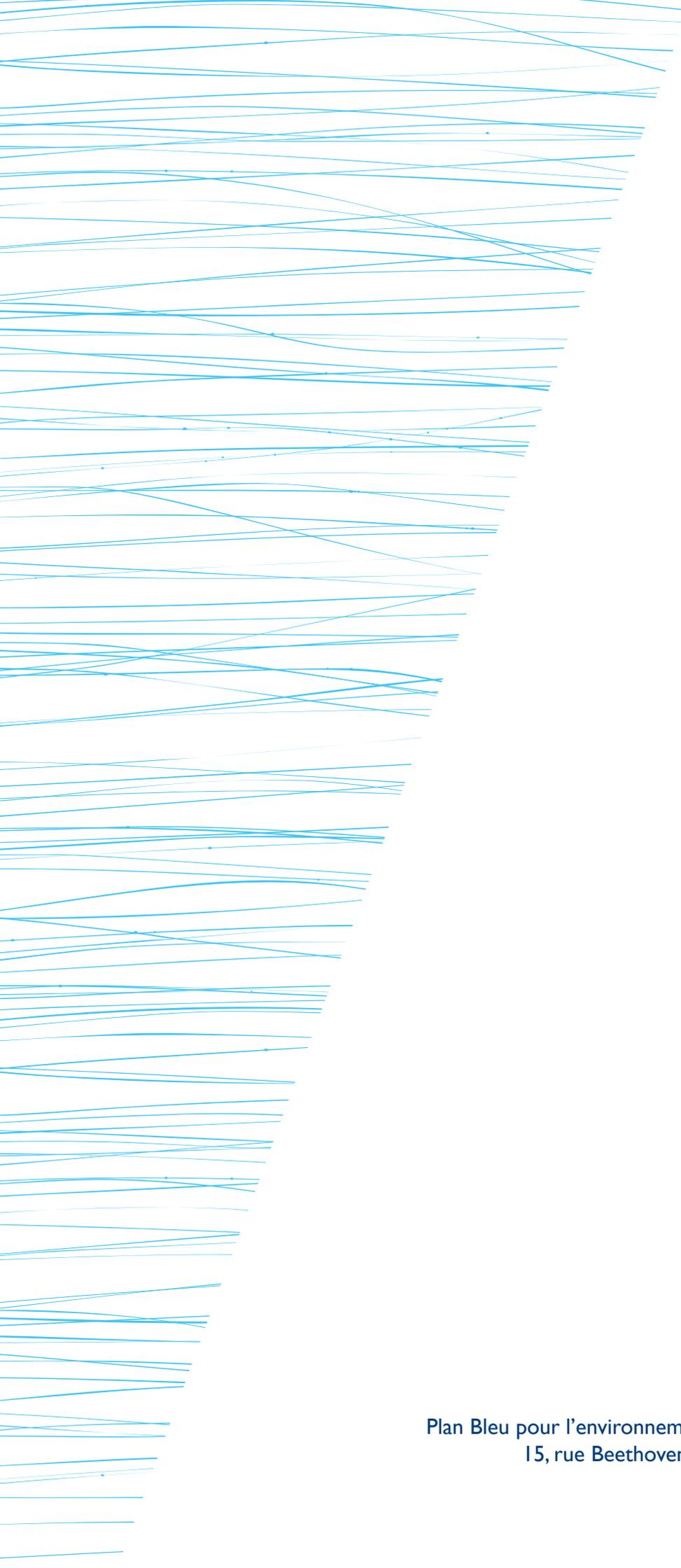
R6 : Réserver un point de l'ordre du jour de la session prochaine du conseil d'orientation pour l'examen, dans le détail, du plan de gestion n° IV du parc national de Chréa.

R7 : Renforcer les effectifs budgétaires par l'emploi de la ressource humaine émergeant dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP).

R8 : Rappeler le Ministère de tutelle sur la nécessité de révision de la dotation théorique du parc auto.

R9 : Présenter lors de la session prochaine un projet de règlement intérieur du Conseil d'orientation.

Le Président du Conseil d'orientation



**Plan
Bleu**

Plan Bleu pour l'environnement et le développement en Méditerranée
15, rue Beethoven, Sophia Antipolis, 06560 Valbonne, France
+33 (0)492 387 130 - www.planbleu.org